



Bénédicte Delignon

**LA MORALE DE L'AMOUR
DANS LES *ODES* D'HORACE
POÉSIE, PHILOSOPHIE ET POLITIQUE**



Dans les odes érotiques, Horace conjugue exaltation de la passion et morale de l'amour, élaborant une poétique tout à fait originale : il chante la puissance et les beautés du désir, mais n'en invite pas moins les jeunes filles à se marier, les matrones à être fidèles, les jeunes gens à se contrôler et les vieilles femmes à renoncer à l'amour. Il rompt ainsi avec la tradition qui le précède, de Sappho aux élégiaques latins en passant par Anacréon, Alcée ou Catulle. Pour comprendre cette intrusion de la morale dans le domaine érotique, il faut tenir compte de tout ce qui fonde la poétique d'Horace dans les *Odes* : l'ambition de devenir une voix de la cité, la nécessité de dire son adhésion au nouveau régime, mais aussi l'intérêt pour la philosophie, y compris l'Académie, dont on sous-évalue l'importance dans son œuvre. Les enjeux moraux sont cependant indissociables des choix poétiques. C'est en poète qu'Horace se fait philosophe, jouant sur la coïncidence de certains motifs proprement lyriques avec une morale d'origine philosophique. C'est également en poète qu'il réconcilie l'exaltation de la passion et la morale, grâce à un jeu sur les genres, les formes et leur pragmatique.

Bénédicte Delignon éclaire la manière dont se tissent, dans les *Odes*, l'inspiration érotique, le substrat philosophique, le contexte politique et les choix poétiques de celui qui se regarde comme l'inventeur de la lyrique latine.

Contenu de ce document :

chapitre 4. La morale érotique des *Odes* : une morale sociale

Bénédicte Delignon est professeure de langue et littérature latines à l'École normale supérieure de Lyon. Elle a notamment publié *Les Satires d'Horace et la comédie gréco-latine : une poétique de l'ambiguïté* (2006) et de nombreux articles sur la poésie d'époque augustéenne. Elle s'intéresse en particulier au contexte socio-politique et culturel de la production poétique, ainsi qu'au dialogue entre la poésie et la philosophie.

Illustration : Sandro Botticelli, *Vénus et les Trois Grâces offrant des présents à une jeune fille*, détail, fresque, ca 1483, Paris, musée du Louvre © Musée du Louvre, Dist. RMN-Grand Palais/Angèle Dequier

ISBN :

979-10-231-3529-9

<http://sup.sorbonne-universite.fr>

LA MORALE DE L'AMOUR DANS LES *ODES* D'HORACE



R O M E E T S E S
R E N A I S S A N C E S
collection dirigée par Hélène Casanova-Robin

Les Présocratiques à Rome
Sylvie Franchet d'Espèrey & Carlos Lévy (dir.)

Apulée: roman et philosophie
Géraldine Pulcini

L'Oc et le calame. Liber discipulorum. Hommage à Pierre Laurens

La Révélation finale à Rome: Cicéron, Ovide, Apulée
Nicolas Lévi

*Traduire les Anciens en Europe du Quattrocento à la fin du XVIII^e siècle.
D'une renaissance à une révolution ?*

Laurence Bernard-Pradelle & Claire Lechevalier (dir.)

Pétrarque épistolier et Cicéron. Étude d'une filiation
Laure Hermand-Schebat

*La Poétique d'Ovide, de l'épigramme à l'épopée des Métamorphoses.
Essai sur un style dans l'Histoire*

Anne Videau

Temps et éternité dans l'œuvre philosophique de Cicéron
Sabine Luciani

La Ville et l'univers familial, de l'Antiquité à la Renaissance
Perrine Galand-Hallyn & Carlos Lévy (dir.)

Vivre pour soi, vivre dans la cité
Perrine Galand-Hallyn & Carlos Lévy (dir.)

Bénédicte Delignon

La Morale de l'amour
dans les *Odes* d'Horace

Poésie, philosophie et politique

Ouvrage publié avec le concours de la faculté des Lettres de Sorbonne Université

Les SUP sont un service général de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

© Sorbonne Université Presses, 2019, 2023
ISBN de l'édition papier : 979-10-231-0576-6

Mise en page Emmanuel Marc DUBOIS, Issigeac
d'après le graphisme de Patrick VAN DIEREN

SUP

Maison de la Recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente
75006 Paris

tél. : (33)(0)1 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

<https://sup.sorbonne-universite.fr>

À Jacqueline Dangel,
in memoriam

Minuentur atrae / carmine curae (*Carm.* IV, 11)

À Yves, Hadrien et Adèle

Felices ter et amplius / quos inrupta tenet copula
(*Carm.* I, 13)

DEUXIÈME PARTIE

**Morale sociale et idéologie politique
dans les odes érotiques**

LA MORALE ÉROTIQUE DES *ODES* : UNE MORALE SOCIALE

La morale des odes érotiques n'est pas seulement une morale d'origine philosophique. C'est aussi une morale sociale, qui respecte les valeurs de la cité et repose sur un certain nombre de principes hérités du *mos maiorum*. On comprend dès lors qu'Horace établisse une véritable continuité, dans le recueil, entre l'inspiration érotique et l'inspiration civique.

INSPIRATION ÉROTIQUE ET INSPIRATION CIVIQUE DANS LE RECUEIL

On oppose volontiers, dans les *Odes*, les poèmes d'inspiration civique aux poèmes d'inspiration érotique, les premiers chantant les grandes valeurs de Rome ou les hauts-faits de ses plus illustres figures, les seconds relevant d'une lyrique personnelle. Une telle opposition est tout à fait simpliste et ne résiste pas à l'analyse de la structure du recueil. Mathias Eicks a récemment montré qu'il existe un lien de continuité entre l'inspiration civique et l'inspiration érotique et que dans certains groupes d'odes, les poèmes civiques et les poèmes érotiques ne représentent finalement qu'une variation autour d'un même thème. Il analyse ainsi le groupe I, 2-5 comme une variation autour de la figure de Vénus, avec une ode civique, une ode philosophique et une ode érotique, et la triade I, 15-17 comme une variation autour du personnage d'Hélène, avec une ode civique, une ode métopoétique et une ode érotique¹. Dans la perspective de réhabilitation des odes érotiques qui est la sienne, il considère qu'en passant ainsi du traitement civique au traitement érotique d'un même motif, Horace fait de l'amour le lieu privilégié de la parole lyrique². Nous ne pensons pas, quant à nous, qu'Horace établisse une quelconque hiérarchie entre les différentes formes d'inspiration dans les *Odes*. D'autres groupes de poèmes s'organisent d'ailleurs autour du mouvement contraire, notamment dans le livre IV. Mais nous nous accordons tout à fait avec Mathias Eicks pour considérer que les groupes I, 2-5 et I, 15-17 construisent un *continuum* au sein duquel l'inspiration civique et l'inspiration érotique ne constituent pas deux catégories lyriques hétérogènes et

1 Voir Mathias Eicks, *Liebe und Lyrik. Zur Funktion des erotischen Diskurses in Horazens erster Odensammlung*, Berlin/Boston, De Gruyter, 2011, p. 75-112 pour le groupe I, 2-5 et p. 167-172 pour la triade I, 15-17.

2 Voir *ibid.*, p. 334-344.

étanches, mais deux modes lyriques susceptibles de traiter les mêmes thèmes et entretenant, de ce fait, un rapport de continuité. Pour ces deux groupes, nous renvoyons aux analyses de Mathias Eicks, très complètes et convaincantes. Nous nous contentons ici d'aborder dans la même perspective quelques poèmes des livres II et III, qu'il n'évoque pas ou qu'il envisage sous un angle différent³.

Odes érotiques et odes civiques du livre III : le principe de continuité

Le livre III comporte deux cycles d'odes érotiques : les *Odes* 9 à 12 et les *Odes* 26 à 28. Les commentateurs se sont essentiellement attachés à mettre en valeur la structure interne de ces deux cycles⁴. Nous voulons ici nous arrêter sur la place qu'ils occupent dans la composition du livre et montrer qu'Horace prend soin d'établir un lien de continuité entre les cycles érotiques et les odes civiques qui les encadrent.

Le livre III s'ouvre sur le cycle fameux des odes romaines. Ce cycle est suivi d'une première ode d'inspiration érotique, l'*Ode* III, 7, qui est parfaitement

3 Il analyse les *Odes* III, 26-28 (*ibid.*, p. 65-74) en tant que groupe d'odes érotiques, en s'intéressant aux liens que les trois poèmes entretiennent entre eux, et non aux liens qu'ils entretiennent avec les pièces non érotiques qui les encadrent. Il met en lumière, dans les *Odes* III, 7-12, la tension entre les expériences heureuses et les expériences malheureuses et envisage surtout la valeur didactique d'une telle tension (p. 189-210).

4 David H. Porter souligne par exemple que, dans le premier cycle, les *Odes* 10 et 12 sont construites en écho, la première offrant l'image satirique d'un homme réduit à l'impuissance face à l'amour, et la seconde l'image poignante d'une jeune femme réduite elle aussi à l'impuissance (*Horace's Poetic Journey. A Reading of Odes 1-3*, Princeton [NJ], Princeton UP, 1987, p. 44). Il note également que, dans le deuxième cycle, les *Odes* 26 et 28 cachent toutes deux l'amour du poète jusqu'à la dernière strophe, ont toutes deux recours à la métaphore militaire, mentionnent toutes deux la lyre et associent toutes deux Vénus à un site particulier dans la dernière strophe. Wilhelm Port voit dans le premier cycle une structure concentrique, 10 et 11 ayant en commun le motif de l'amante rétive, 9 et 12 s'opposant sur le plan formel, avec un dialogue vif et joyeux en 9 et un monologue malheureux en 12 (« Die Anordnung in Gedichtbüchern augusteischer Zeit », *Philologus*, 81, 1926, p. 303). Cette analyse suppose bien sûr de faire de Néobulé le locuteur des trois dernières strophes de l'*Ode* 12, ce qui ne va pas de soi. Voir *infra*, p. 212 n. 4. Pour Jacques Perret, les *Odes* 26, 27, 28 du deuxième cycle représentent trois états de la femme (*Horace*, Paris, Hatier, 1959, p. 107). Neville E. Collinge souligne dans le premier cycle l'assonance qui associe Lycé et Lydé et voit dans cette première séquence une variation autour de l'amour impossible (*The Structure of Horace's Odes*, London/New York/Toronto, Oxford UP, 1961, p. 48). Viktor Pöschl propose de voir un cycle érotique plus large, de l'*Ode* 7 à l'*Ode* 12 (« Bemerkungen zu den Horazoden III 7-12 », dans *Litterature Comparate. Problemi e metode. Studi in onore di Ettore Paratore*, Bologna, Patron, 1981, 2 vol., t. II, p. 505-509). Il intègre l'*Ode* 8 au cycle érotique en arguant que l'amour y est évoqué indirectement à travers la figure d'Horace en *caelebs* aux *Matrimonalia*. L'argument est un peu faible, mais lui permet de mettre en lumière un groupe central à la cohérence particulièrement forte : les *Odes* 9, 10, 11 dans lesquelles le poète prodigue des conseils. Les deux odes liminaires de ce groupe central, les *Odes* 9 et 11, se concluent toutes deux par la réconciliation des amants. Les deux odes liminaires du cycle large, les *Odes* 7 à 12, fonctionneraient à l'inverse par contraste, l'*Ode* 7 exhortant Astérie à refuser l'amour, l'*Ode* 12 espérant que Néobulé puisse se livrer à l'amour. Voir aussi Mathias Eicks, *Liebe und Lyrik*, *op. cit.*, p. 65-74 et 189-210.

articulée au dernier poème politique. L’*Ode* III, 6 dit en effet la chute morale du peuple romain et consacre 12 vers sur 48 à la débauche des jeunes femmes et à l’adultère. Or c’est précisément le sujet de l’*Ode* III, 7, qui met en garde Astérie contre Énipée, un jeune homme qui profite de l’absence de son mari Gygès pour tenter de la séduire. Entre l’*Ode* III, 7 et le cycle érotique III, 9-12 se trouve par ailleurs une ode à Mécène dans laquelle le poète invite son ami à abandonner les soucis politiques qui le rongent pour se livrer à des pensées plus légères. Il conclut en ces termes :

*Neglegens ne qua populus laboret,
parce priuatus nimium cauere et
dona praesentis cape laetus horae,
linque seuera.*

Les souffrances du peuple désormais insouciant,
cesse de t’en inquiéter à l’excès, toi qui n’es qu’un simple particulier,
sois heureux, saisis les dons de l’instant présent,
et laisse là les pensées austères⁵.

Cette strophe constitue la transition idéale entre les thématiques politiques développées dans les odes romaines et le premier cycle érotique. En faisant la liste des *curae* qui accablent l’homme public qu’est Mécène, Horace rattache l’*Ode* III, 8 à la séquence des odes romaines. En rappelant à Mécène qu’il n’est qu’un simple *priuatus*, autrement dit qu’il n’occupe pas de charge officielle auprès d’Auguste et qu’il peut donc jouir en toute liberté des *dona praesentis horae*, il annonce les odes érotiques, et notamment toutes celles qui se rattachent au thème du temps qui passe et à l’éthique de l’instant présent. L’injonction finale *linque seuera*, mise en valeur par l’adonique, ce vers court qui clôture la strophe sapphique, prend un poids particulier si l’on veut bien considérer que les deux premières odes de la séquence érotique se présentent comme un jeu plein d’humour. L’*Ode* III, 9 prend la forme d’un dialogue amébéé, ce qui contraint les deux anciens amants à faire preuve d’esprit, et le lecteur, amusé,

5 Hor., *Carm.* III, 8, 25-28. Comme François Villeneuve, nous pensons qu’il faut rattacher *neglegens* à *populus* (Horace, *Odes et Épodes*, éd. François Villeneuve, Paris, Les Belles Lettres, CUF, [1929] 1991, p. 116 n. 5). On ne voit pas en effet très bien comment *neglegens*, s’il était apposé au sujet de *parce*, s’articulerait avec *priuatus*. Contrairement à François Villeneuve, nous ne pensons pas, en revanche, qu’il faille y lire un jugement de valeur et comprendre que le peuple est trop insouciant pour mériter les inquiétudes de Mécène. *Neglegens* s’explique parfaitement au regard des deux strophes qui précèdent. Elles font la liste de tous les territoires sur lesquels Auguste a ramené la paix et sont elles-mêmes introduites par une invitation à abandonner les soucis : le peuple romain n’aura plus à subir les souffrances de la guerre, il peut désormais être *neglegens* et Mécène ne doit plus nourrir d’inquiétude à son sujet.

voit la joute poétique se transformer en véritable entreprise de séduction⁶. L'Ode III, 10 joue quant à elle sur les attendus du *paraklausithyron* et rend le motif comique à force d'hyperboles : l'amant doit affronter, durant la même nuit, les vents, la neige, la pluie et, contrairement à ce que son rôle lui impose, il finit par laisser entendre qu'il pourrait se lasser⁷. Les Odes III, 9 et III, 10 sont tout à fait propres à distraire Mécène de ses préoccupations d'homme public et l'Ode III, 8, avec son évocation des *ciuiles curae* et son invitation à la joie et à la légèreté, joue un rôle charnière entre le cycle des odes romaines et le cycle érotique⁸. À la fin du cycle 9-12, l'Ode III, 13 remplit la même fonction. C'est une ode adressée à la fontaine de Bandusie, à laquelle le poète promet le sacrifice d'un chevreau et une renommée éternelle. La dimension réflexive a souvent été soulignée : il s'agit, pour le poète, de dire la capacité de la poésie lyrique à sublimer les réalités les plus humbles et à leur conférer l'immortalité⁹. Le thème de l'immortalité s'inscrit dans le prolongement de la réflexion sur la fuite du temps développée par certaines odes de la séquence érotique. Mais il prépare également l'Ode III, 14 avec laquelle Horace, célébrant le triomphe d'Auguste et son retour d'Espagne, remplit son rôle de poète officiel, qui est d'apporter une renommée éternelle aux hauts-faits du Prince. Parce que la valeur réflexive de l'Ode III, 13 vaut à la fois pour les odes d'inspiration érotique et pour les odes d'inspiration civique, elle constitue la transition idéale entre la séquence 9-12 et la suite du recueil. Entre les odes érotiques et les odes civiques, Horace introduit donc des poèmes charnières, qui participent des deux formes d'inspiration et établissent entre elles un lien de continuité.

6 Sur le jeu poétique dans l'Ode III, 9, voir *infra*, p. 305-312.

7 Sur le rôle des hyperboles et de l'humour dans cette ode, voir *supra*, p. 68-71.

8 Sur la fonction de prologue aux odes amoureuses de l'Ode III, 7, voir Fritz-Heiner Mutschler, « Beobachtung zur Gedichtanordnung in der ersten Odensammlung des Horaz », *Rheinisches Museum für Philologie*, 117, 1974, p. 123-125. Il fait remarquer que l'Ode III, 7 présente la figure du rival comme III, 9, le motif du *paraklausithyron* comme III, 10, l'élément mythologique comme III, 11, Bellérophon comme III, 12. Mais il a ensuite du mal à expliquer la fonction de l'Ode III, 8, qui ne vaut à ses yeux que pour le contraste entre les amoureux des odes voisines et la figure d'Horace *caelebs*. Le lien serait ténu et le rôle bien limité. Nous pensons avoir montré ici que l'Ode III, 8 occupe une place tout à fait importante juste avant le cycle érotique.

9 Sur la dimension réflexive de l'Ode III, 13, voir David J. Coffa, « Programmatic synthesis in Horace Odes III, 13 », dans Carl Deroux (dir.), *Studies in Latin Literature and Roman History* 9, Bruxelles, Latomus, 1998, p. 268-281, pour qui l'Ode III, 13 est avant tout une ode programmatique ; Paulo Fedeli, « Il fons Bandusiae: Hor. Carm. 3, 13 », dans Luciano Celi (dir.), *Studi offerti ad Alessandro Perutelli*, Roma, Aracne, 2 vol., t. I, 2008, p. 475-496, pour qui il n'est pas nécessaire de rechercher une occasion réelle à la composition de cette ode qui, à travers l'image de la fontaine et du sacrifice, évoque surtout l'inspiration poétique et le sacrifice du poète à son art ; Markus Hafner, « Ein Böckchen für den Kaiser: zum subtilen Spiel mit *recusatio* und *concatenatio* in und um Horazens Ode 3, 13 », *Rivista di filologia e di istruzione classica*, 138 (3-4), 2010, p. 410-425, qui invite à lire l'Ode III, 13 au regard de l'Ode III, 14 et à y voir un jeu subtil sur le motif de la *recusatio*.

De la même manière, le cycle érotique 26-28 est suivi d'une ode qui l'articule à la fin du livre, d'inspiration politique. Dans l'*Ode* III, 29 en effet, le poète invite Mécène à venir vivre à la campagne, mais son invitation se transforme vite en une leçon de philosophie politique : Mécène doit accepter de ne pas peser sur l'avenir, qui échappe à tous les mortels, pour se contenter de régler les affaires présentes dans un esprit serein. Le mouvement est exactement l'inverse de celui de l'*Ode* III, 8 : Mécène, apostrophé en simple *priuatus*, redevient l'homme public qui doit affronter les *curae* et que le poète tente de soulager par ses conseils de sagesse. L'*Ode* III, 29 permet ainsi le retour à la veine civique¹⁰. Il est intéressant de noter qu'une ode à Mécène précède le premier cycle érotique du livre III et qu'une autre suit le second cycle : il y a là un effet de chiasme qui prouve, si besoin est, que la continuité entre l'inspiration civique et l'inspiration érotique est parfaitement pensée par Horace.

L'inspiration civique comme composante de l'ode érotique au livre II

Dans la première partie du livre II, les odes s'organisent par paires. C'est vrai aussi des odes érotiques. Or cette organisation fait de l'inspiration civique une composante de certaines odes érotiques, interdisant là encore de séparer les deux formes.

C'est Wilhelm Port qui a le premier mis en lumière l'organisation par paires de la première partie du livre II, montrant que les *Odes* II, 2 et 3 ainsi que les *Odes* II, 10 et 11 étaient philosophiques, que les *Odes* II, 4 et 5 ainsi que les *Odes* II, 8 et 9 étaient érotiques et que les *Odes* II, 6 et 7 étaient toutes deux une adresse à un ami¹¹. L'analyse de Wilhelm Port a ensuite été reprise par l'ensemble des commentateurs. Certains ont tenté de la compléter en montrant qu'Horace établissait par ailleurs des liens entre les paires. Walther Ludwig considère ainsi que la structure par paires se double d'une structure en chiasme. Selon lui, les deux paires érotiques sont liées par des relations croisées : II, 4 et 9 prodiguent toutes deux des conseils à un ami ; II, 5 et 8 mettent toutes deux en scène une femme¹². Mais la place centrale de la figure féminine n'est pas une spécificité des *Odes* II, 5 et 8 : on la retrouve en II, 4, notamment, et la

10 David H. Porter rapproche en particulier l'*Ode* III, 27 de l'*Ode* III, 29 (*Horace's Poetic Journey. A Reading of Odes 1-3, op. cit.*, p. 48-49). Il note que les deux odes sont de longueur comparable (26 et 24 vers), qu'elles offrent toutes deux un début qui ne sert que d'introduction à la suite (en III, 27, l'adresse à Galatée est oubliée au profit d'Europe ; en III, 29 l'invitation à Mécène est un prétexte au développement philosophique qui suit), que l'on trouve dans les deux odes la mer, le rire des dieux, le jeu des dieux. Mais il n'analyse pas les rapports de l'*Ode* III, 29 avec l'ensemble du cycle.

11 Wilhelm Port fait également remarquer que toutes les odes paires sont en strophes sapphiques et toutes les odes impaires en strophes alcaïques (« Die Anordnung in Gedichtbüchern augusteischer Zeit », art. cit., p. 279-308).

12 Walther Ludwig, « Zu Horaz 2, 1-12 », *Hermes*, 85, 1957, p. 336-345.

composition en chiasme reste à prouver. La proposition de David H. Porter convainc davantage. Il note que les *Odes* II, 4 et 8 sont toutes deux composées de 24 vers en strophes sapphiques et mettent toutes deux en scène une femme n'occupant pas la position qu'elle devrait : Phyllis est peut-être une jeune femme noble réduite en esclavage ; Bariné est parjure et pourtant jamais punie par les dieux. Dans le même esprit, il fait remarquer que les *Odes* II, 5 et 9 sont toutes deux composées de 22 vers en strophes alcaïques et représentent toutes deux l'amant séparé de l'objet de son désir¹³. Ce lien entre II, 4 et 8 d'une part et II, 5 et 9 d'autre part nous semble trouver un argument supplémentaire dans la structure interne des paires thématiques, qu'à notre connaissance aucun commentateur n'a encore analysée.

Chacune des paires en effet, qu'elle porte sur l'amour, la sagesse ou l'amitié, se présente comme une variation autour d'un même thème, qui est traité d'une part au regard des valeurs qui fondent et organisent la société romaine, d'autre part en termes philosophiques plus universels, avec notamment l'introduction des réalités du temps et de la mort. Ainsi, les *Odes* II, 2 et 3 sont des odes morales qui invitent au mépris des richesses. L'*Ode* II, 2 entend démontrer que seul le mépris des biens matériels garantit la renommée et la royauté véritables. Elle s'ouvre sur l'exemple de Proculeius qui sut sacrifier sa richesse pour venir en aide à ses deux frères « avec le cœur d'un père », *animi paterni* : à travers lui, le poète loue la *pietas* et les valeurs familiales romaines. L'*Ode* II, 3 évoque la question du temps qui passe, la nécessité de jouir du présent, et souligne que les biens matériels sont dérisoires face à la mort : le thème de la richesse est repris, mais en mode mineur, n'occupant que deux strophes sur l'ensemble du poème ; il s'inscrit dans une réflexion plus générale sur le temps et sur la sagesse. Les *Odes* II, 6 et 7 constituent toutes deux une invitation à un ami. Dans l'*Ode* II, 6, le poète veut abriter sa vieillesse dans la paisible retraite de Tibur ou dans la région de Tarente : c'est là que son ami Septimius viendra le rejoindre, c'est là qu'il le pleurera quand il ne sera plus. Le thème de l'amitié est ici le cadre d'une réflexion générale sur le temps qui passe et sur la fatalité de la mort. Dans l'*Ode* II, 7, le poète invite Pompeius à venir chez lui prendre un repos bien mérité après ses campagnes militaires. Il oppose le courage de son ami à sa propre lâcheté, rappelant qu'il a abandonné son bouclier sur le champ de bataille. L'amitié est le cadre d'une réflexion sur la *uirtus* militaire et l'occasion d'un retour en arrière sur son engagement dans les combats qui ont déchiré la société romaine à la fin de la République. Comme dans la paire II, 2-3, le même thème est traité sur deux modes différents : l'un, philosophique, l'inscrit dans une réflexion générale sur la fatalité de la mort ; l'autre, civique, le rattache à

13 David H. Porter, *Horace's Poetic Journey. A Reading of Odes 1-3*, op. cit., p. 33-34.

la question de la vertu militaire et des guerres civiles. On retrouve le même fonctionnement dans les *Odes* II, 10 et 11, qui s'adressent toutes deux à un ami pour le guider sur la voie de la sagesse. L'*Ode* II, 10 à Licinius affirme que le bonheur ne peut venir que de la modération des désirs et, pour illustrer l'impasse que représentent les excès contraires, elle explique qu'il faut éviter de vivre dans une maison au toit délabré autant que dans un palais (v. 5-8) : le thème de l'*aurea mediocritas* est envisagé dans ses applications pratiques, ouvrant sur la question de la place qu'il convient d'occuper socialement. L'*Ode* II, 11 invite Quinctius Hirpinus à jouir du présent sans s'inquiéter des guerres qui agitent le monde : la jeunesse s'enfuit et il faut profiter des plaisirs du vin et de l'amour avant qu'il ne soit trop tard. La sagesse se définit ici délibérément en marge de la société et se nourrit d'une réflexion philosophique sur le temps.

Les paires II, 4-5 et II, 8-9 offrent la même alternance, l'amour étant tour à tour traité sur le plan philosophique et sur le plan politique. Elles font ainsi la preuve que les questions de société peuvent avoir toute leur place dans des odes érotiques. Autrement dit, non seulement Horace établit un lien de continuité entre l'inspiration civique et l'inspiration érotique, comme on a vu dans le livre III, mais l'inspiration civique peut devenir une composante du poème érotique. Ainsi, les *Odes* II, 4 et 5 interrogent toutes deux le désir masculin. Dans l'*Ode* II, 4, le poète encourage Xanthias à ne pas rougir de son amour pour sa servante Phyllis : c'est la question des amours ancillaires qui se trouve ici soulevée et elle est posée au regard des normes qui organisent la société romaine. Dans l'*Ode* II, 5, le poète tente de faire comprendre à son interlocuteur que Lalagé n'est pas encore mûre pour l'amour et qu'il doit patienter : la question de la légitimité du désir ne se pose plus en termes de classes sociales, mais en termes de coïncidence des temporalités. Nous verrons que les questions sociales, et notamment la question du mariage, ne sont pas absentes de l'*Ode* II, 5¹⁴. Mais elles ne sont pas explicitées et le poème a avant tout une orientation philosophique, le lexique du temps y occupant une place centrale¹⁵. Comme la question des richesses, comme l'invitation à l'ami, l'interrogation sur le désir masculin est l'occasion d'une ode dans laquelle les valeurs de la société romaine occupent le premier plan et d'une autre ode dans laquelle la réflexion philosophique autour de la fuite du temps est centrale. On retrouve exactement le même fonctionnement avec les *Odes* II, 8 et 9, qui s'intéressent toutes deux à la rupture du lien amoureux. Dans l'*Ode* II, 8, Bariné incarne la maîtresse parjure, qui ne cesse de bafouer la *fides* qu'elle a jurée à ses multiples amants et le poète la décrit comme un véritable fléau pour la société, qui met en péril tous

14 Voir *infra*, p. 278-281.

15 Sur l'arrière-plan philosophique de l'*Ode* II, 5, voir *supra*, p. 135-138.

les mariages et tous les patrimoines, séduisant les jeunes gens et leur soutirant des fortunes : la rupture amoureuse est envisagée à la lumière des conséquences qu'elle peut avoir dans la cité. Dans l'*Ode* II, 9, c'est la mort qui sépare Valgius de Mystès et le poète engage son ami à ne pas pleurer éternellement la disparition du jeune homme : le thème de la séparation amoureuse s'inscrit dans le cadre plus large d'une réflexion sur la mort et sur le temps.

Dans la longue séquence de paires qui ouvre le livre II, les paires érotiques adoptent donc le même schéma que les autres : les *Odes* II, 4 et 8 envisagent l'amour dans son rapport aux valeurs de la cité ; les *Odes* II, 5 et 9 envisagent l'amour comme une question philosophique. La juxtaposition de ces deux modes érotiques vient d'abord confirmer le lien que David H. Porter établit, pour les raisons métriques qu'on a vues, entre II, 4 et 8 d'une part, et II, 5 et 9 d'autre part. Elle souligne par ailleurs l'absurdité qu'il y aurait à vouloir séparer inspiration civique et inspiration érotique dans les *Odes*. Comme n'importe quel autre sujet, l'amour peut être envisagé comme pratique sociale. L'inspiration politique devient alors une composante de l'ode érotique et les valeurs civiques contribuent à construire une morale de l'amour. C'est dans cette perspective que la figure de l'amant-citoyen prend tout son sens.

L'AMANT-CITOYEN ET LA MORALE SOCIALE DES ODES ÉROTIQUES

Alors que l'amant élégiaque prône la *uita iners* et se tient résolument en marge de la vie publique¹⁶, l'amant des *Odes* ne renonce pas nécessairement à ses devoirs civiques. Mieux, c'est sa capacité à agir en bon citoyen qui rend son amour moralement acceptable. De ce point de vue, on peut parler de morale sociale dans certaines odes érotiques.

Fonction régulatrice des devoirs civiques dans l'*Ode* II, 9

Dans l'*Ode* II, 9, le poète demande à son ami Valgius de modérer le chagrin que lui cause la perte de son *puer delicatus*¹⁷. À la fin de l'ode, il lui donne le conseil suivant :

*Desine mollium
tandem querellarum et potius noua
cantemus Augusti tropaea
Caesaris et rigidum Niphaten*

16 Sur cette opposition dans l'élégie et sur les nuances qu'il convient d'apporter, voir *infra*, p. 194-201.

17 Sur la représentation de la relation pédérastique dans les *Odes*, voir *infra*, p. 323-348.

*Medumque flumen gentibus additum
uictis minores uoluere uertices
intraque praescriptum Gelonos
exiguus equitare campis.*

Mets un terme enfin
à ces trop tendres plaintes et chantons plutôt
les nouveaux trophées de César
Auguste, ainsi que le Niphatès gelé

et le fleuve mède qui, ajoutés aux nations
conquises, roulent leurs flots avec moins d'orgueil,
et les Gélons qui, à l'intérieur des bornes qu'on leur impose,
chevauchent désormais dans des plaines étroites¹⁸.

Le poète encourage Valgius à mettre un terme à ses souffrances en chantant les récentes victoires d'Auguste. Il s'agit, pour lui faire oublier Mystès, de le ramener à l'actualité politique, c'est-à-dire aux réalités de la vie publique. On sait en effet que Valgius occupa certaines charges et fut notamment consul suffect en 12 av. J.-C.¹⁹. Pour Porphyryon, la valeur politique de la fin de l'ode ne fait aucun doute et Horace s'adresse ici à son *amicus consularis*²⁰ : inviter Valgius à célébrer les victoires d'Auguste, ce n'est pas simplement l'inviter à se faire poète épique, c'est l'engager à renouer avec la vie politique qui est la sienne. De ce point de vue, l'*Ode* II, 9 pourrait apparaître comme une sorte d'*anti-recusatio* : la *recusatio* de type élégiaque consiste à refuser d'écrire des vers épiques pour chanter exclusivement la passion érotique, c'est-à-dire à refuser la *militia* pour lui substituer la *militia amoris* et embrasser la *uita iners*, une vie en marge de la cité, sans honneurs et sans charges ; l'*anti-recusatio* de l'*Ode* II, 9 encouragerait Valgius à renoncer aux lamentations de l'amant blessé, aux *querellae* (v. 18) et à l'*inertia* de la passion érotique, pour faire l'éloge d'Auguste et reprendre toute sa place dans la cité. Mais dans l'*Ode* II, 9 pas plus que dans les autres odes, Horace n'oppose radicalement érotisme et politique et il ne faut pas la lire trop vite comme une *anti-recusatio*. Il convient de noter, tout d'abord, qu'Horace ne reproche pas à Valgius d'avoir aimé Mystès : parce qu'elle s'inscrit dans la tradition littéraire romaine des *solacia*, ces consolations que l'on adresse à un

18 Hor., *Carm.* II, 9, 17-24.

19 Voir Jean-Claude Julhe, *La Critique littéraire chez Catulle et les élégiaques augustéens. Genèse et jeunesse de l'élégie à Rome (62 av. J.-C.-16 av. J.-C.)*, Louvain/Paris/Dudley (Mass.), Peeters, 2004, p. 276 n. 3.

20 Porphyryon, *ad Carm.* II, 9 : *Valgium hac ode consularem alloquitur.*

ami qui a perdu un être cher²¹, l'*Ode* II, 9, tout en étant une invitation à la modération, est aussi une reconnaissance de l'amour qui a uni Valgius à son *puer delicatus*. Par ailleurs, avec la 1^{re} personne du pluriel de *cantemus*, le poète est prêt à chanter avec Valgius pour lui donner du courage. Il ne s'agit donc pas de faire le choix définitif de l'épopée et la célébration des victoires d'Auguste ne vaut pas dans l'absolu, mais dans la situation très particulière du deuil, dans l'instant présent du poème de consolation : elle n'est pas une alternative à la vie érotique de Valgius, mais un moyen de mettre un terme à sa douleur, autrement dit un moyen de modérer sa passion pour Mystès.

150

Alors que la *recusatio* élégiaque oppose la poésie épique et la poésie érotique et engage finalement à choisir entre la *uita iners* et l'engagement dans la cité, Horace attend de la poésie politique qu'elle confère une dimension morale à l'amour de Valgius pour Mystès, qui est tout à fait admis à condition qu'il ne tombe pas dans les excès et les souffrances de la passion. L'inspiration civique, parce qu'elle joue un rôle de régulateur des passions, ne s'oppose pas à l'inspiration érotique, mais contribue à construire la morale de l'amour dans les *Odes*. C'est parce qu'il acceptera de contenir la passion qui est la sienne en retrouvant le chemin de la vie politique que Valgius redeviendra un amant moralement acceptable : la morale de l'*Ode* II, 9 est bien une morale sociale.

La vertu civique comme ornement érotique dans l'*Ode* IV, 1

On retrouve dans l'*Ode* IV, 1 cette capacité de l'inspiration civique à construire une morale de l'amour, à travers la figure de Paulus Maximus, chez qui s'opère une véritable fusion des vertus érotiques et des vertus politiques.

Au début de l'ode, le poète demande à Vénus de ne plus le tourmenter et de se rendre plutôt dans la maison de Paulus Maximus, où elle sera mieux honorée :

*Tempestiuus in domum
Pauli purpureis ales oloribus
comissabere Maximi,
si torrere iecur quaeris idoneum;
namque et nobilis et decens
et pro sollicitis non tacitus reis
et centum puer artium
lata signa feret militiae tuae.*

Plus opportunément dans la maison
de Paulus Maximus, sur les ailes pourpres de tes cygnes,
tu descendras t'amuser,

21 Sur la tradition des *solacia* dans l'*Ode* II, 9, voir *infra*, p. 332.

si tu veux embraser un cœur digne de toi ;
 car, noble et beau,
 capable d'éloquence pour les accusés tourmentés,
 enfant aux cent talents,
 il portera loin les enseignes de ton combat²².

Les appositions *nobilis* et *non tacitus* renvoient avant tout à la place que Paulus Maximus occupe dans la cité. *Nobilis* évoque sa haute naissance. *Non tacitus*, avec la mention des *solliciti rei*, renvoie à son éloquence judiciaire. Si l'on en croit le témoignage de Quintilien (6, 3, 52-53) et d'Ovide (*Pont.* 1, 2, 69-70, 116), Paulus Maximus était effectivement connu pour son éloquence. Par ces appositions, Horace fait donc de lui l'archétype du jeune aristocrate prêt à illustrer sa noble famille, notamment en brillant sur le forum. Or les deux adjectifs se trouvent dans une phrase explicative, introduite par *namque* : le poète fait valoir les qualités civiques de Paulus Maximus au moment où il cherche à convaincre Vénus que le jeune homme a tout ce qu'il faut pour la servir. Il leur prête donc des vertus sur le terrain érotique : c'est parce que Paulus Maximus est de bonne naissance et doué d'éloquence qu'il fera un bon amant. Et de fait, on peut imaginer que la noblesse de Paulus Maximus exerce sur les jeunes femmes un certain attrait et que son éloquence lui soit de quelque utilité pour séduire.

Mais Horace va au-delà de ce lien de cause à effet. *Decens* et *non tacitus* sont des qualificatifs qui peuvent renvoyer autant au domaine érotique qu'au domaine civique. *Decens* évoque l'harmonie des traits, la beauté physique, et si l'on en croit Sénèque le Rhéteur, Paulus Maximus était effectivement beau²³. Mais Paulo Fedeli rappelle à juste titre que l'adjectif, comme le grec *εὐπρεπής*, peut prendre le sens de « noble, glorieux » et qu'Horace l'emploie également ici en référence à l'idéal aristocratique du *decus*²⁴. Nous avons vu également que *decens* renvoyait au *decorum* de l'éthique cicéronienne²⁵. Avec *decens*, Horace choisit donc un terme qui peut décrire à la fois la noblesse morale de Paulus Maximus et sa beauté physique. Il convoque le premier sens en associant *decens* à *nobilis* dans le même glyconique. Il convoque le second sens en utilisant *decens* pour convaincre Vénus de choisir Paulus Maximus. Avec *decens*, il confond la qualité

22 Hor., *Carm.* IV, 1, 9-16.

23 Voir Sén. Rh., *Contr.* II, 4, 11.

24 Voir Q. *Horatii Flacci Carmina. Liber IV*, éd. et comment. Paolo Fedeli, Irma Ciccarelli, Firenze, Felice Le Monnier, 2008, p. 100. Sur le *decus* comme idéal aristocratique, voir Joseph Hellegouarc'h, *Le Vocabulaire latin des relations et des partis politiques sous la République*, Paris, Les Belles Lettres, 1972, p. 224-227 et p. 430-439.

25 Sur les enjeux philosophiques de *decens* et la place de l'éthique cicéronienne du *decorum* dans l'Ode IV, 1, voir *supra*, p. 151-152.

civique et la qualité érotique, la beauté de l'âme et la beauté du corps n'étant finalement que les deux expressions d'une même vertu. L'épithète *non tacitus* fonctionne de la même manière. Avec le complément *pro sollicitis reis*, *non tacitus* est évidemment un équivalent de *disertus* ou *facundus*. Mais le vers 36 invite à le comprendre différemment. Le poète révèle son amour pour le jeune Ligurinus et parmi les symptômes de la passion qui s'est emparée de lui, il cite le silence auquel il est soudain réduit :

*Cur facunda parum decoro
inter uerba cadit lingua silentio?*

Pourquoi ma langue élocuente,
en plein discours, se brise-t-elle en un silence inconvenant²⁶?

152 L'incapacité du poète à prononcer la moindre parole est le signe de son incapacité à séduire Ligurinus : comme il le dit dans les vers qui suivent, il est condamné à le posséder en rêve, à défaut de pouvoir le posséder dans la réalité²⁷. Il précise que sa langue était autrefois *facunda*, autrement dit douée d'éloquence. Il y a donc une association entre la perte de l'éloquence et la perte du pouvoir de séduction et, sur ce terrain, une opposition entre Paulus Maximus *non tacitus* et le poète réduit au *silentium*. Si Paulus Maximus, contrairement au poète, n'est pas muet, c'est que l'amour ne le réduit pas à l'impuissance, c'est qu'il incarne un érotisme victorieux. Horace joue sur la racine commune de *decens* et de *decoro*, deux mots de la famille de *deceat* : alors que Paulus Maximus est *decens*, c'est-à-dire non seulement harmonieux par ses traits mais, si l'on convoque le sens premier du terme, bienséant, en parfaite adéquation avec son statut et son rang, le poète, avec son silence *parum decoro*, est inadapté, tant à la situation qu'à son statut, puisqu'à son âge, il devrait avoir renoncé aux plaisirs de l'amour²⁸. Avec *parum decoro*, Horace associe l'impuissance oratoire du poète et l'inconvenance de cette passion tardive. Avec *decens*, il l'oppose à Paulus Maximus, tout à la fois doué d'éloquence, adapté à sa brillante situation et favorisé par Vénus.

Horace ne se contente donc pas de faire cohabiter, en la personne de Paulus Maximus, la figure de l'amant et la figure du jeune ambitieux : il opère à travers lui la fusion des qualités érotiques et des qualités civiques, de l'éloquence

26 Hor., *Carm.* IV, 1, 33-36.

27 Sur l'allusion au fragment 31 V. de Sappho, voir *infra*, p. 273-274. Sur la relation homoérotique dans l'Ode IV, 1, voir *infra*, p. 323-348.

28 Sur la *dignitas* que doivent incarner les vieillards, notamment en renonçant aux plaisirs érotiques, sur la place qu'occupe le thème dans l'éthique des passions de Cicéron et sur son association à la notion de *decorum*, tant chez Cicéron que chez Horace, voir *infra*, p. 125-126.

judiciaire et de l'éloquence amoureuse, qui deviennent l'expression, sur deux plans distincts, des mêmes vertus²⁹.

Loin de faire de l'amant un personnage en marge de la vie de la cité, loin de dissocier, dans son recueil, inspiration érotique et inspiration civique, Horace réconcilie donc l'amant et le citoyen et, dans certaines odes, confère à l'amour une valeur morale en conjuguant érotisme et civisme : dans l'*Ode* II, 9, c'est en reprenant le chemin de la vie politique que l'amant parvient à réguler sa passion et à la rendre moralement acceptable ; dans l'*Ode* IV, 1, le personnage de l'amant-citoyen offre des qualités érotiques et civiques qui relèvent finalement d'une seule et même vertu. La réconciliation de l'amant et du citoyen contribue à la morale de l'amour dans les *Odes* qui, de ce point de vue, est bien une morale sociale.

LA MORALE MATRIMONIALE DANS LES ODES ÉROTIQUES

Dans plusieurs odes érotiques, il est question de mariage ou d'adultère. Horace y reprend systématiquement à son compte les principes selon lesquels la *mos maiorum* entend régler les relations érotiques dans la société romaine. Là encore, la morale de l'amour dans les *Odes* est une morale sociale.

Amour, mariage et *mos maiorum*

Au début des années 1990, certaines études ont cherché à montrer que le mariage romain, même lorsqu'il était arrangé, passait par le consentement mutuel des deux époux et que la famille s'organisait autour de relations d'affection réciproque assez proches de celles qui fondent de nos jours la famille occidentale³⁰. Il est vrai que les lettres de Pline à son épouse Calpurnia,

29 Pour Timothy S. Johnson, cette fusion de l'érotique et du politique est une manière pour Horace de décrédibiliser l'éloge de Paulus Maximus (*A Symposium of Praise. Horace Returns to Lyric in Odes* IV, Madison (Wis.), University of Wisconsin Press, 2004, p. 34-35). Lorsque l'on constate les liens étroits qui unissent les deux champs dans des odes qui font l'éloge d'Auguste ou de Mécène, il n'est évidemment pas possible d'adhérer à cette idée. Si l'on se situe dans une perspective réflexive, on peut en revanche considérer que l'érotisme remplit effectivement une fonction par rapport à l'éloge politique, assez proche finalement de celle qu'il a dans l'*Ode* III, 14 et dans l'*Ode* IV, 11. L'éloge politique n'est pas sans poser question aux poètes augustéens. Horace pourrait indiquer, par l'intrication du politique et de l'érotique, qu'il n'entend pas écrire une poésie exclusivement et directement encomiastique et que l'éloge, dans la lyrique, doit savoir prendre des détours. Loin de décrédibiliser l'éloge politique, l'érotisme contribuerait à le rendre possible. Cette lecture n'est évidemment pas contradictoire avec celle d'un érotisme qui se nourrit des valeurs politiques : la lyrique érotique et la lyrique politique sont finalement ici au service l'une de l'autre.

30 Voir Richard Saller, « Men's age at marriage and its consequences for the Roman family », *Classical Philology*, 82, 1987, p. 21-34 ; Susan Treggiari, *Roman Marriage. Iusti*

par exemple, reflètent un véritable amour conjugal et une certaine proximité intellectuelle. On songe notamment à la lettre VII, 5 :

Incredibile est quanto desiderio tui tenear. In causa amor primum, deinde quod non consueuimus abesse. Inde est quod magnam noctium partem in imagine tua uigil exigo; inde quod interdium, quibus horis te uisere solebam, ad diaetam tuam ipsi me, ut uerissime dicitur, pedes ducunt; quod denique aeger et maestus ac similis excluso a uacuo limine recedo. Vnum tempus his tormentis caret, quo in foro et amicorum litibus conteror. Aestima tu, quae uita mea sit, cui requies in labore, in miseria curisque solacium. Vale.

154

Tu ne saurais croire à quel point tu me manques. D'abord parce que je t'aime, ensuite parce nous n'avons pas l'habitude d'être séparés. C'est pourquoi je passe une grande partie de la nuit éveillé, à te voir en pensée; c'est pourquoi pendant la journée, aux heures où j'avais l'habitude de te voir, mes pieds me conduisent d'eux-mêmes, comme on dit très justement, jusqu'à ta chambre; et finalement, la trouvant vide, j'en reviens abattu et aussi triste que si tu m'avais mis à la porte. Un seul moment échappe à ces tourments: c'est quand je m'épuise au forum à régler les affaires de mes amis. Juge toi-même quelle vie je mène, moi qui ne trouve de repos que dans le travail et de consolation que dans le malheur et les soucis. Porte-toi bien³¹.

Il est intéressant de noter que, pour exprimer l'amour qu'il éprouve pour Calpurnia, Pline a recours à une situation empruntée à la poésie érotique, celle de l'*exclusus amator*: il est tellement inhabituel, pour un époux, d'évoquer la dépendance affective dans laquelle il se trouve vis-à-vis de sa femme que Pline choisit de se tourner vers le lexique élégiaque, c'est-à-dire vers le lexique des relations illégitimes, pour trouver les bons mots. Et Eve d'Ambra rappelle à juste titre qu'il ne faut pas généraliser à partir de la tendance qui commence à s'exprimer sous l'Empire, dans certains couples appartenant à l'élite romaine. Parmi les nombreux *papyri* égyptiens des I^{er} et II^e siècle après Jésus-Christ que nous avons conservés, les lettres que les épouses romaines envoient à leur mari parti travailler à Alexandrie portent uniformément et exclusivement

coniuges from the *Time of Cicero to the Time of Ulpian*, Oxford, Clarendon Press 1991, *passim*. Pour un point de vue plus proche de celui que nous développons ici, voir Keith R. Bradley, *Discovering the Roman Family. Studies in Roman Social History*, New York/Oxford, Oxford UP, 1991; Eva Cantarella, « Marriage and sexuality in Republican Rome: a Roman conjugal love story », dans Martha C. Nussbaum, Juha Sihvola (dir.), *The Sleep of Reason. Erotic Experience and Sexual Ethics in Ancient Greece and Rome*, Chicago, University of Chicago Press, 2002, p. 269-282; Eve d'Ambra, *Roman Women*, Cambridge/New York/Melbourne, Cambridge UP, 2007, p. 76-83.

31 Pline, *Epist.* VII, 5.

sur des questions pratiques comme la gestion des terres, la nourriture ou les vêtements³². Ni les lettres de Pline ni les lettres retrouvées en Égypte ne sont bien sûr un fidèle miroir de la réalité. Pline compose la lettre à Calpurnia en sachant qu'elle sera publiée et il construit de son couple l'image qu'il souhaite en laisser. Il veut donner à voir une relation conjugale faite d'affection véritable et de proximité intellectuelle et l'on peut sans doute en déduire que, sous l'Empire, dans les milieux cultivés, il était bien porté d'aimer sa femme et d'avoir avec elle un véritable commerce. Mais précisément, si cette relation mérite, aux yeux de Pline, de figurer dans les lettres qui conserveront son souvenir à la postérité, c'est certainement qu'il en connaît le prix et le caractère encore relativement exceptionnel. Il est certain en tout cas que, lorsqu'il s'agit de se faire une idée de la nature des relations conjugales dans la Rome traditionnelle, Pline est un témoin moins fiable que des épouses romaines n'appartenant pas à l'élite, qui ont écrit à leur mari sans se douter que leur correspondance passerait à la postérité.

À l'inverse, le fait que les lettres égyptiennes ne comportent aucune expression d'affection ne signifie pas que les femmes romaines n'aimaient jamais leur mari. Il est plus difficile de trouver des mots pour exprimer ses sentiments que pour décrire l'état des récoltes, et le rapport à l'écriture dans l'Antiquité ne favorise certainement pas ce type d'épanchements. Mais l'omniprésence des questions pratiques dans ces lettres est sans doute un fidèle reflet de la représentation que les Romaines ont de leur rôle dans le couple et dans la famille : elles ne sont pas là pour aimer ou être aimée, l'amour est une question annexe et subsidiaire ; elles sont là avant tout pour veiller au bon fonctionnement de la *domus*, et c'est à ce titre qu'elles s'adressent à leur mari. Les mêmes conclusions pourraient être tirées de l'observation des épitaphes aux épouses mortes : l'époux endeuillé y fait systématiquement l'éloge de la *fides* et de la *pudicitia* de sa femme. Certes la fameuse *laudatio Turiae*, cette épitaphe de la fin du 1^{er} siècle avant Jésus-Christ, témoigne d'une certaine évolution des rapports homme/femme dans l'élite romaine dès l'époque augustéenne : l'époux y exprime une véritable affection pour la disparue et rappelle qu'il a refusé de la répudier en dépit de sa stérilité. Mais l'éloge n'en repose pas moins sur les fondamentaux du *mos maiorum* et vante la *pudicitia* et la *fides* de la défunte³³. La *pudicitia*, qui est la principale qualité de l'épouse romaine, ne se résume pas à l'honnêteté des mœurs. C'est aussi l'attitude par laquelle la matrone manifeste que l'amour n'entre pas dans

32 Eve d'Ambra, *Roman Women*, *op. cit.*, p. 76-83.

33 Sur la *laudatio Turiae* comme preuve d'un début d'évolution des rapports matrimoniaux, voir Marcel Bénabou, « Pratique matrimoniale et représentation philosophique : le crépuscule des stratégies », *Annales. Histoire, sciences sociales*, 42.6, 1987, p. 1259.

ses prérogatives : il appartient au domaine des affranchies et des prostituées, et se préoccuper d'amour, c'est, pour une matrone, perdre sa *dignitas*³⁴.

Si la *pudicitia* de la matrone revêt une telle importance, c'est notamment parce qu'elle garantit la lignée. Le *mos maiorum* assigne à l'épouse une fonction procréatrice qui l'emporte toujours sur un éventuel amour conjugal. Eva Cantarella revient dans cette perspective sur le divorce de Caton le Jeune et de Marcia³⁵. Appien nous apprend que Caton le Jeune aimait son épouse Marcia, mais qu'il divorça pour pouvoir la donner en mariage à son ami Hortensius le Rhéteur, lequel avait une épouse stérile³⁶. Caton le Jeune avait déjà eu des enfants de Marcia. En la cédant à Hortensius, il faisait passer l'amitié ainsi que la nécessité d'avoir une descendance avant l'affection qu'il pouvait nourrir pour sa femme : la vie sociale l'emporte sur la vie personnelle. Certains couples romains se sont sans doute aimés et se sont réjouis de ce heureux hasard, mais l'enjeu du mariage n'est pas là : la jeune fille romaine sait qu'elle ne se marie pas pour aimer son époux, mais pour occuper dans la famille les fonctions que lui assigne le *mos maiorum* aux côtés du *pater familias*.

156

Comme la question de l'amour dans le mariage, la question de l'amour en dehors du mariage n'est pas envisagée sur le terrain des sentiments, mais sur le terrain de l'organisation de la famille et de la lignée. C'est pourquoi les Romains se font de l'adultère une idée tout à fait différente de la nôtre : une matrone commet l'adultère dès qu'elle a commerce avec un autre homme que son mari ; un homme commet l'adultère dès qu'il a commerce avec une matrone, qu'il soit lui-même marié ou non ; le commerce qu'un homme marié peut avoir avec une prostituée ou une affranchie ne constitue pas un adultère³⁷. L'enjeu n'est pas, en effet, la fidélité au sens où nous l'entendons aujourd'hui, mais la préservation de la lignée. C'est pourquoi la *Satire* I, 2 d'Horace ne s'adresse pas aux hommes mariés, mais aux jeunes gens qui pourraient être tentés de séduire une matrone et qui doivent apprendre à se contenter des affranchies. C'est pourquoi aussi la législation romaine sur ce point n'est pas symétrique, comme l'attestent les propos qu'Aulu-Gelle met dans la bouche de Caton :

De iure autem occidendi ita scriptum est : « in adulterio uxorem tuam siprehendisses, sine iudicio inpune necares ; illa te, si adulterares [siue tu adulterare], digito non audet contingere, neque ius est. »

34 Voir Pierre Grimal, *L'Amour à Rome* [1988], Paris, Payot et Rivages, 1995, p. 108-112.

35 Voir Eva Cantarella, « Marriage and sexuality in Republican Rome », art. cit., p. 269-282.

36 Plutarque, *Caton d'Utique*, 25, 3.

37 Sur l'asymétrie de la notion d'adultère à Rome, voir Aline Rousselle, « Concubinat et adultère », *Opus*, 3, 1984, p. 75-84 ; Thomas A.J. McGinn, *Prostitution, Sexuality and the Law in Ancient Rome*, New York, Oxford UP, 1998, p.147-156 ; Eva Cantarella, Paula Ricca, *I comandamenti. Non commettere adulterio*, Bologna, Il Mulino, 2010.

Sur le droit de tuer, voici ce qui est écrit : « Si tu surprenais ta femme en flagrant délit d'adultère, tu pourrais la tuer impunément sans craindre de poursuite judiciaire ; mais elle, si tu commettais l'adultère [ou si tu te laissais séduire], elle n'oserait pas toucher un seul de tes cheveux, et elle n'en aurait pas le droit³⁸. »

Dans les affaires d'adultère, seuls les époux sont lésés, puisque seule la femme adultère met en péril la lignée. En cas d'adultère entre un homme et une femme mariés, c'est l'époux de la femme adultère qui devra appliquer le châtement, puisque c'est lui qui voit sa lignée menacée. La femme de l'homme adultère ne subit en revanche aucun dommage pour ce qui est de la lignée et la loi ne lui donne aucun droit. Il est tout à fait significatif, de ce point de vue, de constater que dans la *lex Iulia de adulteriis coercendis* promulguée par Auguste, la classification de l'acte sexuel extra-conjugal comme *adulterium* ou *stuprum* ne concerne que les femmes. La loi ne condamne l'homme qu'en tant que *leno*, c'est-à-dire s'il n'a pas suffisamment surveillé sa femme et s'il a ainsi encouragé ses amours avec un autre. La *lex Iulia* ne vise donc pas à protéger le mariage, mais la *pudicitia* de la matrone. Si l'on en croit Papinien et Ulpien, c'est d'ailleurs cette loi qui crée le statut de *mater familias* et qui l'étend à toutes les femmes de naissance libre, y compris à celles qui ne sont pas encore mariées : la *mater familias* est la femme qui peut perdre sa *fama*, qui est susceptible d'être déshonorée, autrement dit la femme de naissance libre dont la fonction est de devenir mère et de garantir la pureté d'une lignée³⁹. Il ne s'agit donc pas, avec la *lex Iulia de adulteriis*, de protéger la moralité de toutes les femmes, mais de bien de protéger les femmes de naissance libre, en raison de la fonction sociale qui est la leur.

38 Aulu-Gelle, X, 23, 5. On notera que Caton emploie le terme de *ius* pour refuser à la femme tout secours juridique lorsque son mari la trompe. Mais, pour le mari trompé, il n'utilise pas ce terme, autrement dit il n'affirme pas que le mari peut s'appuyer sur le droit pour châtier sa femme : il se contente de constater que le mari n'est pas poursuivi en justice lorsqu'il tue sa femme surprise en flagrant délit d'adultère. Il fait donc état d'un usage, d'une tolérance de fait, mais non d'une loi. C'est avec Auguste et la *lex Iulia de adulteriis coercendis*, promulguée en 18 av. J.-C., en même temps que la *lex Iulia de maritandis ordinibus*, qu'un véritable cadre juridique verra le jour. Sur les réalités sociologiques et juridiques de l'adultère à l'époque républicaine et sous l'Empire, voir Susan Treggiari, *Roman Marriage, op. cit.*, p. 262-275 ; Susan Treggiari, « Caught in the act », dans John F. Miller, Cynthia Damon, K. Sara Myers (dir.), *Vertis in usum. Studies in honor of E. Courtney*, München/Leipzig, K.G. Saur, 2002, p. 243-249 ; Bénédicte Delignon, « Les amours adultères dans la *Satire* I, 2 d'Horace : exagérations comiques et réalités socio-politiques », dans Jean-Michel Fontanier (dir.), *Amor Romanus. Mélanges Albert Foulon*, Rennes, PUR, 2008, p. 45-68.

39 Sur la création du statut de la *mater familias*, voir Thomas A. J. McGinn, *Prostitution, Sexuality and the Law in Ancient Rome, op. cit.*, p. 147-156, qui cite Ulpien 71 *ad edictum* = D. 43, 30, 3, 6.

Aux côtés des femmes de naissance libre qui, d'une certaine manière, sont interdites à l'amour, il reste toutes les autres femmes permises⁴⁰. Les étrangères, tant qu'elles ne sont pas mariées à un Romain, ne sont pas concernées par la loi de l'*Urbs* : ce sont donc des objets érotiques autorisés⁴¹. Certaines affranchies et les prostituées peuvent également être aimées par les Romains sans que le *mos maiorum* trouve à y redire, y compris par des Romains eux-mêmes mariés. C'est le sens qu'il faut donner aux conseils qu'Horace prodigue aux jeunes gens dans la *Satire* I, 2. Après avoir évoqué les dangers que court l'adultère, le satiriste conclut : « Mais comme la marchandise est plus sûre dans la seconde catégorie, / je veux dire celle des affranchies ! », *Tutior at quanto mers est in classe secunda, / libertinarum dico*⁴². Les esclaves, enfin, dans la mesure où elles sont la propriété du *dominus*, sont des objets érotiques pour ainsi dire juridiquement reconnus. La répartition des rôles est matérialisée par le vêtement. Les matrones sont les seules à porter la *stola*. À partir de la *lex Iulia de adulteriis*, une femme mariée *adultera damnata* doit porter la *toga* de la prostituée : déchue de sa *fama*, privée de sa *pudicitia*, elle montre par son vêtement qu'elle appartient désormais à la classe des femmes qui sont à Rome des objets érotiques possibles pour les hommes⁴³. Certaines femmes de naissance libre ont pu chercher à se jouer de cette répartition des rôles : Tacite rapporte l'histoire d'une certaine Vistilia qui tenta d'éviter l'accusation d'adultère en se faisant enregistrer comme prostituée par les édiles⁴⁴.

L'obligation de *pudicitia* des femmes de naissance libre, le statut d'objet érotique autorisé des autres femmes et la conception dissymétrique de l'adultère sont autant de principes hérités du *mos maiorum* que l'on retrouve dans les *Odes* et qui attestent que la morale érotique d'Horace est aussi une morale sociale.

40 Pour une liste des femmes permises, voir Aline Rousselle, « Concubinat et adultère », art. cit., p. 75-84. Les affranchies n'avaient peut-être pas toutes le même statut. Celles qui étaient liées au milieu de la prostitution étaient des femmes autorisées : ainsi les *lenae* ne pouvaient pas se marier avec des hommes libres et ne mettaient donc pas en péril de lignée. Le cas des actrices, en revanche, est plus problématique, puisqu'elles pouvaient épouser des hommes libres. De même, les affranchies pouvaient épouser leur patron et devenaient alors des femmes interdites, sauf lorsqu'elles l'avaient quitté malgré lui (*D.* 25, 7, 1). Enfin, les veuves ne pouvaient pas être poursuivies pour adultère, mais étaient accusées de *stuprum* si elles avaient une relation passagère. Pour d'autres références sur le cadre juridique, voir Theodor Mommsen, *Römisches Straatsrecht*, Leipzig, Hirzel, 1899, p. 691-692.

41 Ulpian, *D.* 48, 5, 14 (13), 2.

42 Hor., *Serm.* I, 2, 47-48. Le satiriste montre ensuite que l'affranchie elle-même peut être dangereuse si elle suscite une passion telle que son amant se ruine pour elle. Mais c'est alors l'éthique philosophique autant que la morale sociale qui est en jeu.

43 *D.* 25, 7, 11 ; 48, 5, 30, 1. Voir Aline Rousselle, « Concubinat et adultère », art. cit., p. 75-84, Thomas A. J. McGinn, *Prostitution, Sexuality and the Law in Ancient Rome*, op. cit., p. 156-171.

44 Tac., *Ann.* II, 85, 1-3.

La figure de la matrone dans les *Odes* est systématiquement associée à la condamnation de l'adultère et cette condamnation s'appuie toujours sur une représentation du couple, de la famille et de la lignée qui doit au *mos maiorum* et à la morale sociale.

Ainsi l'*Ode* III, 7 met-elle en garde Astérie contre son voisin Énipée, qui tente de la séduire alors que son jeune époux Gygès est parti pour affaires en Bithynie. La construction de l'ode est particulièrement intéressante. Elle se compose de deux volets : le premier met en scène Gygès résistant aux tentatives de séduction de son hôtesse Chloé ; le second engage Astérie à ne pas écouter complaisamment la sérénade qu'Énipée joue sous ses fenêtres. Ces deux parties ne sont pas symétriques : alors que le poète présente la vertu de Gygès comme acquise, le caractère injonctif de la deuxième partie du poème laisse entendre qu'il doute de celle d'Astérie. Les premiers vers présentent une Astérie en pleurs, supportant mal le départ de son époux. Les derniers vers la montrent déjà prête à écouter complaisamment la flûte d'Énipée. L'évocation d'un possible adultère de Gygès ne semble finalement avoir pour fonction que de mettre en garde Astérie contre ses propres faiblesses et toute l'ode est écrite pour l'encourager à se montrer aussi vertueuse que son époux. Une telle construction fait écho à l'importance de la *pudicitia* des matrones dans la morale sociale romaine : au regard du *mos maiorum*, l'infidélité de l'épouse doit être combattue avec plus de force que l'infidélité de l'époux, qui n'a absolument pas les mêmes conséquences.

On retrouve la même condamnation de l'adultère dans l'*Ode* I, 15, qui évoque les amours d'Hélène et de Pâris. Il faut noter qu'Horace ne s'inscrit pas ici dans la tradition poétique qui fait d'Hélène la cause de la guerre de Troie : c'est Pâris qui est mis en accusation. La manière même dont le poète rapporte leur fuite est significative :

*Pastor cum traheret per freta nauibus
Idaeis Helenen perfidus hospitam...*

Comme le berger entraînait sur la mer, dans ses vaisseaux
idéens, Hélène son hôtesse, le perfide⁴⁵...

Le verbe *traheret* fait finalement de l'adultère un enlèvement. L'épithète *hospitam* rappelle qu'en enlevant Hélène, Pâris a bafoué les lois de l'hospitalité, ce qui lui vaut le qualificatif de *perfidus*. En accusant Pâris plutôt qu'Hélène, Horace jette finalement sur l'adultère un regard qui rappelle celui de la

45 Hor., *Carm.* I, 15, 1-2.

Satire I, 2 : autant que la matrone, c'est le jeune séducteur qui commet l'adultère, même si lui-même n'est pas marié. L'adultère est également condamné dans l'*Ode III, 15* :

*Vxor pauperis Ibyci,
tandem nequitiae fige modum tuae
famosisque laboribus;
maturo propior desine funeri
inter ludere uirgines
et stellis nebulam spargere candidis.*

Épouse de l'indigent Ibycus,
impose enfin une limite à ta débauche
et à tes travaux trop fameux ;
toute proche de la mort qui se hâte, cesse
de folâtrer parmi les jeunes filles
et de jeter un nuage sur l'éclat des étoiles⁴⁶.

160

La question de l'adultère n'est pas centrale dans cette ode, qui porte plutôt sur la nécessité de renoncer à l'amour une fois passé le temps de la jeunesse. Les premiers vers cependant, pour mieux jeter l'opprobre sur cette vieille femme qui ne sait pas imposer de limite à son désir, la stigmatise également comme adultère : avec *uxor*, Horace souligne que Chloris est mariée, et avec *famosus*, qui appartient au champ lexical de la *fama*, il suggère qu'en commettant l'adultère, elle a définitivement mis en péril la bonne renommée de sa famille.

La seule exception à cette règle de la condamnation de l'adultère dans les odes érotiques pourrait être l'*Ode III, 10*. Le poète, pour tenter de convaincre Lycé de le laisser entrer, affirme qu'elle n'est pas née pour être une Pénélope rejetant ses prétendants (v. 11-12), autrement dit qu'elle n'est pas faite pour être une épouse fidèle : il suggère ainsi qu'elle est mariée. La comparaison avec l'épouse scythe (v. 1-2) va dans le même sens. Or le poète cherche à la séduire malgré les interdits de la morale sociale et cette ode semble constituer une entorse au respect des valeurs du *mos maiorum* dans les odes érotiques. Un détail important empêche cependant une telle lecture : c'est l'origine étrusque de Lycé. Lycé est une femme de naissance libre, certes, mais c'est une étrangère, et à ce titre, elle n'est pas soumise à la loi romaine contre l'adultère : son inconduite ne met pas en danger l'organisation de la société et la lignée des grandes familles romaines. Aloysius Holleman rappelle de surcroît que les femmes étrusques passaient pour licencieuses et que la grande liberté dont

46 Hor., *Carm.* III, 15, 1-6.

elles jouissaient scandalisait les Romains⁴⁷. La femme étrusque est en quelque sorte une anti-matrone romaine ; par définition, elle ne peut pas être douée de *pudicitia* ; il n'y a donc rien de scandaleux à l'inciter à l'adultère. Ce n'est pas par hasard qu'Horace mentionne dans les mêmes vers son statut d'épouse et son origine étrusque : la seconde information annule le scandale que pourrait susciter la première. On notera enfin que, même dans ce contexte, Horace prend beaucoup de précautions pour dire le statut d'épouse de Lycé : il ne le dit que de manière indirecte, avec d'abord une comparaison à l'irréel du présent, puis une comparaison à la tournure négative. Le statut matrimonial de Lycé reste finalement suggéré, et jamais affirmé, contrairement à ce qui se passe dans les *Odes* qui condamnent explicitement l'adultère.

Dans les odes érotiques, la figure de la matrone est donc systématiquement associée à la condamnation de l'adultère, c'est-à-dire à la réaffirmation des valeurs du *mos maiorum* et des principes qui organisent la société romaine. Elle place les odes érotiques sous le signe de la morale sociale.

La jeune fille de naissance libre et le mariage dans les *Odes*

Dans les odes érotiques, on rencontre par ailleurs des jeunes femmes de naissance libre qui ne sont pas encore mariées. Or là encore, c'est l'occasion pour Horace de réaffirmer les principes du *mos maiorum*.

L'*Ode* III, 12 chante l'amour de Néobulé pour Hébrus. La mention de l'oncle sévère au vers 3 suffit à indiquer que la jeune Néobulé, dont la *pudicitia* est étroitement surveillée, est de naissance libre. Or malgré la découverte du désir, le regard de Néobulé reste jusqu'au bout un regard moral, fidèle au *mos maiorum* : la jeune fille n'admire Hébrus que de loin, sans quitter la *domus* où elle file la laine, c'est-à-dire sans quitter la place que lui assigne la morale sociale⁴⁸. Hébrus, quant à lui, est le portrait du jeune Romain idéal, s'adonnant à la natation, à l'équitation et à la chasse, autant d'exercices militaires dont Horace déplore la disparition dans ses *Satires* et qu'il associe à la vertu du *mos maiorum*⁴⁹. Françoise Desbordes a très bien montré que l'ode est construite autour d'une opposition du dedans et du dehors, qui correspond à la répartition des rôles féminin et masculin selon la morale traditionnelle romaine⁵⁰. Néobulé

47 Aloysius W. J. Holleman, « Horace, *Odes* III 10, et la louve du Capitole », *L'Antiquité classique*, 55, 1986, p. 324-327, pour qui le nom même de Lycé confirme ce statut de femme licencieuse. Lycé doit en effet être rattaché au grec λύκος, c'est-à-dire au latin *lupa*, qui désigne la louve, mais aussi la prostituée.

48 Voir *infra*, p. 213-214.

49 Hor., *Serm.* II, 2, 9-13.

50 Françoise Desbordes, « Masculin-féminin. Notes sur les *Odes* d'Horace », dans Suzanne Saïd (dir.), *Études de littérature ancienne*, Paris, Presses de l'École normale supérieure, 1979, p. 53-57, pour qui c'est précisément l'arrière-plan de la morale sociale romaine qui permet de reconstituer le « roman de Néobulé » : la mention de l'oncle suffit par exemple

est donc présentée comme une jeune fille prête à marier, séduite par un jeune homme plus que recommandable, qu'elle se contente pour l'heure de regarder de loin, mais à qui l'oncle le plus sévère ne trouverait rien à reprocher. De ce point de vue, l'érotisme de l'*Ode* III, 10 ne contrevient absolument pas aux principes du *mos maiorum* et offre même, au moins dans le portrait d'Hébrus, une illustration des valeurs de la cité qui n'a rien à envier à celle que l'on rencontre dans certaines odes civiques.

Les *Odes* III, 11 et II, 5 mettent toutes deux en scène des jeunes filles nubiles : dans l'*Ode* III, 11, le poète précise que Lydé est en âge de se marier ; dans l'*Ode* II, 5, il indique que Lalagé est encore trop jeune pour le mariage, mais qu'elle sera bientôt prête. Nous aurons l'occasion d'étudier en détail ces deux poèmes, de montrer que l'*Ode* III, 11 fait allusion à la politique matrimoniale d'Auguste et que l'*Ode* II, 5 se construit autour de toute une série d'ambiguïtés⁵¹. Ce qui nous paraît important ici, c'est de souligner que, dans les deux cas, le mariage est présenté comme une nécessité qui s'impose à la jeune fille, quelles que soient ses peurs. Dans l'*Ode* III, 11, le poète s'adresse à sa lyre pour lui demander de trouver les rythmes qui réussiront à convaincre Lydé de se marier. Dans l'*Ode* II, 5, la marche inexorable du temps fera fatalement de Lalagé une épouse. De même qu'il met en scène la matrone pour condamner l'adultère, Horace met en scène la jeune fille nubile pour faire l'éloge du mariage. L'érotisme est envisagé au prisme de la morale sociale et des valeurs du *mos maiorum*.

162

Une matrone amoureuse ?

Dans les *Odes*, une seule figure de femme libre pose problème au regard du *mos maiorum* : c'est celle de Licymnia, qui apparaît dans l'*Ode* II, 12. L'*Ode* II, 12 se présente comme une *recusatio* : Horace laisse à Mécène le soin d'écrire en prose les hauts-faits de César, lui-même n'en est pas capable et doit chanter Licymnia, c'est-à-dire se consacrer à la lyrique érotique. La structure de l'ode reprend tout à fait le mouvement de la *recusatio* : Horace commence par dire son refus de l'épopée pour affirmer ensuite son choix de la poésie amoureuse. C'est ce qui conduit certains commentateurs à associer l'*Ode* II, 12 aux *recusationes* que l'on trouve dans l'élégie et à faire de Licymnia la maîtresse du poète, comme le sont toutes les *puellae* élégiaques⁵². Mais différents éléments du portrait de Licymnia viennent interroger cette lecture :

à faire de Néobulé une jeune fille de bonne famille et la mention de l'entraînement militaire au Champ de Mars à faire d'Hébrus un jeune Romain de naissance libre.

⁵¹ Pour l'*Ode* III, 11, voir *infra*, p. 189-191, et pour l'*Ode* II, 5, voir *infra*, p. 302-305.

⁵² Voir Gregson Davis, « The *persona* of Licymnia: a reevaluation of Horace *Carm.* 2.12 », *Philologus*, 119, 1975, p. 77-80 ; Elizabeth H. Sutherland, *Horace's well-trained Reader. Toward a Methodology of Audience Participation in the Odes*, Bern/Frankfurt am Main,

*Me dulcis dominae Musa Licymniae
cantus, me uoluit dicere lucidum
fulgentis oculos et bene mutuis
fidum pectus amoribus;*

*quam nec ferre pedem dedecuit choris
nec certare ioco nec dare brachia
ludentem nitidis uirginibus sacro
Dianae celebris die.*

*Num tu quae tenuit dies Achaemenes
aut pinguis Phrygiae Mygdonias opes
permutare uelis crine Licymniae,
plenas aut Arabum domos*

*cum flagrantia detorquet ad oscula
ceruicem aut facili saeuitia negat
quae poscente magis gaudeat eripi,
interdum rapere occupet?*

Moi, de ma maîtresse Licymnia la Muse
a voulu que je dise les doux chants, le regard
brillant d'un vif éclat et le cœur bien fidèle
à des amours réciproques ;

il ne lui messied pas de prendre part à la danse des chœurs,
non plus que de rivaliser dans les jeux, ou de s'amuser et de donner le bras
à de charmantes jeunes filles le jour sacré
de Diane pour qui se presse la foule.

Mais toi, contre les biens du riche Achéménès,
contre les trésors mygdoniens de la grasse Phrygie,
voudrais-tu échanger un seul cheveu de Licymnia ?
et contre les opulentes demeures des Arabes,

Peter Lang, 2002, p. 129 ; Godo Lieberg, « *Quis fuerit Licymnia, quaeritur*: ad Horatii carmen II 12 », *Vox latina*, 43, 2007, p. 37-39.

céderais-tu le moment où, se détournant, elle offre à tes baisers brûlants sa nuque, le moment où, avec une sévérité facile à vaincre, elle les refuse parce qu'elle a plus de plaisir à te voir les réclamer et à te laisser les dérober, s'empressant parfois de les ravir elle-même⁵³?

164

Licymnia est d'abord louée pour sa *fides*. Le trait peut être élégiaque : dans l'élegie, les poètes détournent volontiers le lexique matrimonial pour le mettre au service de l'expression des amours illégitimes et le terme *fides*, en particulier, apparaît très régulièrement chez Propertius. Mais Licymnia est ensuite mise en scène au milieu du chœur des *uirgines* qui chantent et dansent à la fête de Diane : elle est alors présentée comme une jeune fille de naissance libre. Enfin, et peut-être surtout, la fin de l'ode laisse penser qu'elle n'appartient pas au seul Horace. Dans le poème, la 2^e personne du singulier représente en effet Mécène, à qui le poète s'adresse explicitement depuis le vers 111. Or au vers 23, avec *uclis*, cette 2^e personne du singulier est invitée à préférer la beauté et l'amour de Licymnia à toutes les richesses du monde : cette injonction n'a de sens que si la 2^e personne du singulier est aussi l'amant de la jeune femme. Celle qui apparaissait, en raison du motif de la *recusatio*, comme la maîtresse du poète, appartient soudain à Mécène, à la faveur de l'injonction à aimer. C'est certainement ce qui conduit le Pseudo-Acron à affirmer que derrière Licymnia se cachait l'épouse de Mécène, Terentia. Et de fait, Horace la nomme *domina* et non *puella*. Une telle lecture à clef n'est pourtant guère satisfaisante. En faisant de Mécène et Terentia/Licymnia un couple d'amants et en donnant une coloration nettement érotique à leur relation, Horace pourrait bien sûr sacrifier aux nouveaux usages matrimoniaux de l'élite sociale, dont Plinius est le témoin qu'on a dit. Il n'en reste pas moins qu'en raison du motif de la *recusatio*, Licymnia apparaît d'abord comme la maîtresse du poète ce qui, pour faire l'éloge d'une matrone et qui plus est de l'épouse d'un *patronus*, serait tout de même mal venu⁵⁴.

53 Hor., *Carm.* II, 12, 13-28.

54 C'est pourquoi il est vraiment difficile de suivre Yvan Nadeau lorsqu'il regarde l'Ode II, 12 comme l'expression d'une rivalité sexuelle entre Mécène et Horace (*Erotica for Caesar Augustus. A Study of the Love-Poetry of Horace, 'Carmina', Books I to III*, Bruxelles, Latomus, 2008, p. 237-259). Il s'appuie sur le fait que Terentia était également la maîtresse d'Auguste. Mais sa liaison avec Auguste ne fait pas de Terentia une femme débauchée et prête à multiplier les aventures : la position d'Auguste et son grand appétit sexuel expliquent facilement cette liaison, qui n'est d'ailleurs rapportée que par Suétone et qui n'a peut-être existé que dans les libelles infamants d'Antoine. Richard Lyne considère quant à lui que l'ode est humoristique et qu'Horace se moque ici amicalement de Mécène en suggérant qu'il est aussi sensible que lui au charme féminin (*The Latin Love Poets, from Catullus to Horace*, Oxford, Clarendon Press, 1980, p. 102-106). Cette lecture n'explique pas pourquoi Horace insiste sur la *fides* de Licymnia et la donne à voir parmi

Si l'on tient à identifier Licymnia à une femme précise, on se trouve donc face à une alternative qui n'est guère satisfaisante : ou bien Licymnia est une femme autorisée, prostituée, affranchie ou étrangère, et en la présentant comme une jeune fille de naissance libre, Horace affiche à l'égard des principes du *mos maiorum* une désinvolture qui n'est guère dans sa manière ; ou bien Licymnia est une matrone, épouse de Mécène, et en la présentant comme une *puella* élégiaque, Horace lui ôte toute *dignitas*, laissant même entendre qu'elle pourrait être adultère, en une provocation qui cadre assez mal avec ce que nous savons des relations du poète et de son *patronus*. C'est ce qui conduit de nombreux commentateurs à considérer que Licymnia vaut moins comme femme réelle que comme métaphore poétique. Ils s'appuient en particulier sur le fait que l'on trouve, au début de l'ode, le même lexique que dans le portrait de Licymnia :

*Nolis longa ferae bella Numantiae,
nec durum Hannibalem nec Siculum mare
Poeni purpureum sanguine mollibus
aptari citharae modis,*

*nec saevos Lapithas et nimium mero
Hylaeum domitosque Herculea manu
Telluris iuvenes, unde periculum
fulgens contremuit domus*

*Saturni ueteris ; tuque pedestribus
dices historiis proelia Caesaris,
Maecenas, melius ductaque per uias
regum colla minacium.*

N'exige pas que les longues guerres de la féroce Numance,
l'implacable Hannibal et la mer sicilienne,
rouge du sang punique, aux tendres
rythmes de ma cithare s'accordent,

ni les cruels Lapithes et l'ivresse
d'Hylée, ni même, domptés par le bras d'Hercule,
les fils de la Terre qui menacèrent
et firent trembler la demeure brillante

les *uirgines* de la fête de Diane : Licymnia est décrite comme une jeune fille de naissance libre et c'est un élément qui fait problème.

du vieux Saturne ; toi, dans tes histoires
 en prose, tu diras mieux que moi les combats de César,
 Mécène, tu diras mieux les rois menaçants,
 conduits par les rues la chaîne au cou⁵⁵.

166

Horace opère en effet un véritable transfert lexical de la première partie de l'ode à la seconde : *conferre pedem* devient ainsi *ferre pedem*, *fulgentis* répond à *fulgens*, *saevitia* à *saevos*, et l'on retrouve dans les deux passages *certare*, *dare brachia*⁵⁶. Le poète remploie donc en contexte amoureux le vocabulaire qu'il vient de refuser d'employer en contexte épique. Le portrait de Licymnia constitue ainsi l'alternative poétique au récit des hauts-faits de César : la jeune femme n'est ni la maîtresse d'Horace ni l'épouse de Mécène ; elle incarne la poésie qu'Horace choisit aux dépens de l'épopée, autrement dit la lyrique érotique⁵⁷. Mais ce qui n'a pas été suffisamment noté, c'est que cette valeur exclusivement réflexive de Licymnia ne fait pas de l'Ode II, 12 une *recusatio* de type élégiaque. En substituant à la figure de la *puella* celle de la matrone, Horace réoriente en effet le motif de la *recusatio* et souligne tout ce qui sépare la lyrique érotique de l'élégie : il ne s'agit pas de refuser la poésie épique au profit d'une poésie érotique qui rejette la morale traditionnelle, mais de refuser la prose historique au profit d'une lyrique érotique qui intègre la morale traditionnelle. Loin d'être une matrone amoureuse qui ferait entorse aux principes du *mos maiorum* et constituerait une exception dans le recueil, Licymnia représente la dimension morale de la lyrique érotique et le point de rupture des *Odes* avec l'élégie : c'est en tant que figure parfaitement morale qu'Horace la convoque, pour réorienter la *recusatio* de type élégiaque et indiquer que la lyrique érotique des *Odes* entend assumer la morale sociale de l'amour héritée du *mos maiorum*. La mention de la *fides* doit être comprise dans cette perspective. L'élégie transfère le lexique matrimonial de la *fides* sur le terrain des amours illégitimes, adoptant ainsi une posture de rejet du *mos maiorum*. Horace accomplit finalement le chemin exactement inverse : il associe le terme à Licymnia alors qu'il vient d'en faire le type même de la *puella* ; il en propose donc un emploi qui est d'abord élégiaque ; mais en prêtant ensuite à Licymnia les traits d'une matrone, il redonne à la *fides* son

55 Hor., *Carm.* II, 12, 1-12.

56 David H. Porter, *Horace's Poetic Journey*, op. cit., p. 127-128 ; Gregson Davis, *Polyhymnia. The Rhetoric of Horatian Lyric Discourse*, Berkeley/Los Angeles/Oxford, University of California Press, 1991, p. 32-33 ; Yvan Nadeau, *Erotica for Caesar Augustus*, op. cit., p. 237-238.

57 Sur Licymnia comme incarnation de la poétique érotique horatienne, voir Godo Lieberg, « *Quis fuerit Licymnia, quaeritur*. ad Horatii carmen II 12 », art. cit., p. 37-39 ; Gregson Davis, *Polyhymnia. The Rhetoric of Horatian Lyric Discourse*, op. cit., p. 32-33.

sens matrimonial, autrement dit la réinsère dans son champ lexical d'origine. Il procède à une sorte de réaffirmation de la valeur morale de la *fides*. Licymnia représente donc la poésie d'Horace et prend successivement le visage d'une *puella* pour évoquer la dimension érotique de la lyrique des *Odes*, et celui d'une matrone pour souligner que cet érotisme n'en respecte pas moins la morale sociale romaine.

Les jeunes filles de naissance libre sont donc systématiquement associées à l'éloge du mariage ou permettent, métaphoriquement, de réaffirmer l'importance des valeurs matrimoniales dans la lyrique érotique d'Horace. Elles font donc également partie des figures qui permettent de placer les odes érotiques sous le signe d'une morale sociale héritée du *mos maiorum*.

Les femmes autorisées dans les Odes

Les femmes qui sont objets d'une passion érotique sont quant à elles très souvent désignées comme des prostituées ou des affranchies, c'est-à-dire comme des femmes autorisées, ce qui permet là encore aux *Odes* de construire un érotisme qui reprend à son compte les principes du *mos maiorum*.

Le statut social de la femme peut, dans ce cas, être explicitement précisé. Dans l'*Ode* II, 11, Lydè est ainsi qualifiée de prostituée (*scortum*, v. 21). Dans l'*Ode* I, 33, Myrtaïe est une affranchie (*libertina*, v. 15). Dans l'*Ode* II, 4, Phyllis est une servante (*ancilla*, v. 1). Dans les trois cas, la passion érotique ne contrevient en rien aux principes du *mos maiorum*, puisque toutes ces femmes sont des femmes autorisées, avec qui les Romains, mariés ou non, peuvent avoir commerce sans heurter la morale sociale. L'*Ode* II, 4 est à ce titre particulièrement intéressante. Elle commence par affirmer que les amours ancillaires n'ont rien de répréhensible :

*Ne sit ancillae tibi amor pudori,
Xanthia Phoeu: prius insolentem
serua Briseis niueo colore
mouit Achillem;*

*mouit Aiacem Telamone natum
forma captiuae dominum Tecmessae.*

Ne rougis pas de l'amour que tu portes à ta servante,
Xanthias de Phocide : jadis
l'esclave Briséis au teint de neige
émut l'orgueilleux Achille ;

elle émut son maître Ajax fils de Télamon,
la belle captive Tecmesse⁵⁸.

L'ode imagine ensuite que Phyllis pourrait être en réalité une jeune fille de naissance libre :

*Nescias an te generum beati
Phyllidis flauae decorent parentes ;
regium certe genus et penatis
maeret iniquos.*

Sais-tu si les bienheureux parents
de la blonde Phyllis ne pourraient pas faire honneur à leur gendre ?
elle pleure sans doute une naissance royale
et l'injustice de ses Pénates⁵⁹.

168

Le poète raille certainement Xanthias en jouant sur le caractère tout à fait improbable de cette révélation, qui rappelle les scènes d'*anagnorisis* de la comédie⁶⁰. Mais ce faisant, pour rassurer Xanthias, il lui propose une alternative qui est précisément celle qu'admet le *mos maiorum* : ou bien Phyllis est une esclave, et Xanthias peut avoir avec elle, en toute impunité, un commerce sexuel, ou bien c'est une jeune fille de naissance libre, et Xanthias pourra tout simplement l'épouser et devenir un gendre heureux. Dans les deux cas, il reste fidèle aux principes du *mos maiorum*.

Certaines odes ne précisent pas le statut social de la jeune femme qui déclenche la passion érotique. Horace parvient pourtant à suggérer que la répartition des rôles sociaux est respectée. Dans les odes symposiaques, le cadre du banquet et le modèle grec archaïque suffisent à indiquer que la jeune femme n'est pas de naissance libre. La femme grecque au banquet est en effet une hétéaire et si l'hétéaire n'a pas de correspondant exact dans la réalité sociologique romaine, elle y trouve facilement un équivalent avec les prostituées ou les affranchies musiciennes que l'on invite au *conuiuuium*. Les femmes des odes symposiaques sont donc implicitement des femmes autorisées et Horace n'a pas besoin de préciser leur statut. On compte parmi elles Tyndaris, conviée dans l'*Ode* I, 17 à venir jouer de la musique lors d'un repas champêtre qui prend la forme d'un banquet grec, Lydé, invitée dans l'*Ode* III, 28 à jouer de la lyre au banquet que le poète organise pour

58 Hor., *Carm.* II, 4, 1-6.

59 Hor., *Carm.* II, 4, 13-16.

60 Voir Robin G. M. Nisbet et Margaret Hubbard, *A Commentary on Horace, Odes, Book II*, Oxford, Clarendon Press, 1978, p. 73.

les *Neptunalia*, Phyllis, conviée dans l'*Ode* IV, 11 au repas qu'il donne en l'honneur de l'anniversaire de Mécène. Dans l'*Ode* I, 13, Lydia est également mise en scène dans un cadre symposiaque avec la mention du vin au vers 10, et le poète, qui aimerait ne pas brûler pour elle d'un amour aussi douloureux, fait finalement l'éloge de l'*inrupta copula*, autrement dit de l'union durable de type matrimonial : Lydia, rattachée à l'univers symposiaque, est une prostituée ou une affranchie, et comme dans la morale traditionnelle romaine, elle est ici opposée à la figure de l'épouse. Dans l'*Ode* III, 9, le poète précise que sa maîtresse Chloé joue admirablement de la cithare : dans la mesure où il la caractérise exclusivement par ce trait, il la rattache à la série des musiciennes et fait d'elle une affranchie que l'on peut inviter au banquet. Il est difficile de savoir à quelle classe sociale rattacher Glycère, la maîtresse du poète dans l'*Ode* I, 19. Mais si on la rapproche de l'autre Glycère, qui apparaît dans l'*Ode* I, 30 et qui pourrait être une prostituée⁶¹, l'amour du poète est là encore socialement autorisé. Dans l'*Ode* I, 22, le statut de Lalagé reste indéterminé, mais le poète insiste dès le premier vers sur sa propre moralité, se disant *integer uitae scelerisque purus* : le cadre moral est posé d'emblée et rend peut-être inutile toute précision sur le statut de la jeune femme⁶². Dans l'*Ode* III, 27, nous n'en savons pas davantage sur Galatée, mais le poète ne se présente pas explicitement comme son amant et ne dit pas clairement qu'elle part elle-même par amour pour un autre, se contentant de le suggérer à travers le motif du *propemptikon* et le mythe d'Europe : dans la mesure où la situation n'est pas ouvertement érotique, il est moins nécessaire d'affirmer sa conformité au *mos maiorum*.

Lorsqu'Horace ne chante pas la *pudicitia* des matrones ou le mariage des jeunes filles de naissance libre, mais la passion érotique, il précise donc que la femme aimée est une prostituée, une affranchie ou une esclave, ou bien il la définit comme une musicienne invitée au banquet : dans tous les cas, il souligne qu'elle est un objet érotique autorisé par la morale sociale romaine.

LA MORALE MATRIMONIALE DANS LA TRADITION POÉTIQUE ÉROTIQUE

Comme nous l'avons rappelé, lorsqu'Horace compose les *Odes*, la poésie érotique à Rome est essentiellement représentée par l'élégie. Le statut du mariage dans l'élégie permet de mesurer toute l'originalité de la poésie horatienne.

61 Voir *infra*, p. 259-261.

62 Sur l'humour dans l'*Ode* I, 22 et sur le sens que l'on peut donner à cette *integritas*, voir *supra*, p. 78-79.

L'élégie érotique romaine non seulement ne se place pas sous le signe de la morale matrimoniale, mais elle en prend même le contrepied. Le poète-amant aime ainsi indifféremment des femmes autorisées et des femmes interdites par la *mos maiorum*. C'est particulièrement net chez Propertius, où Cynthia, loin d'avoir une identité clairement définie, prend de multiples visages, au mépris de la morale traditionnelle. On a parfois invoqué l'*Élégie* I, 16 pour affirmer qu'elle était une prostituée, qu'elle faisait donc partie des femmes autorisées et que la morale sociale se trouvait parfaitement respectée⁶³. L'*Élégie* I, 16 offre certes une scène de *paraklausithyron* qui s'ouvre sur les lamentations de la porte, désespérée de devoir être le témoin de beuveries et de débauches en tout genre, alors qu'elle était autrefois *Patriciae uota Pudicitiae* (v. 2), autrement dit habituée aux mœurs pleines de retenue des patriciens les plus recommandables. Mais le motif du *paraklausithyron* n'est absolument pas réservé aux prostituées⁶⁴. La porte nous apprend de surcroît qu'elle ouvrait autrefois ses battants pour laisser passer les chars du triomphe : Propertius fait de la maison de Cynthia une ancienne maison consulaire, dont on voit mal comment une prostituée pourrait désormais l'habiter, et qui suppose en tout cas que Cynthia soit dotée d'une certaine fortune. Le seul véritable argument qui permettrait de refuser à Cynthia le statut de femme libre se trouve dans l'*Élégie* II, 7 : les amants se réjouissent de l'abrogation d'une loi qui aurait contraint le poète à se marier et les aurait définitivement séparés⁶⁵. Au regard de cette crainte, il est évident que Cynthia n'est pas une femme que le poète peut épouser. Mais comme l'a fait remarquer Jean-Paul Boucher, l'argument n'est pas décisif : certaines femmes de naissance libre se voient le mariage interdit ; c'est notamment le cas des adultères notoires ; Cynthia pourrait avoir été mariée, surprise en flagrant délit d'adultère, répudiée et se trouver désormais dans l'impossibilité d'épouser le poète⁶⁶. Certains indices, à l'inverse, plaident pour le statut de femme libre : Cynthia possède une *domus* avec des servantes, et même un char (II, 32, 5) ; elle invite Propertius à Tibur (III, 16) ; elle est comparée à la Lesbienne de Catulle, qui est en réalité Clodia, une femme de naissance libre ; elle doit veiller à sa *fama*.

Si le statut social de Cynthia fait débat, c'est que Propertius ne donne aucune indication explicite et se plaît même à brouiller les pistes. Au gré des élégies et de la passion du poète, elle prend tour à tour les traits d'une courtisane avide de présents, d'une matrone promettant la *fides*, d'une veuve accomplissant pour le

63 Voir Jean-Paul Boucher, *Études sur Propertius. Problèmes d'inspiration et d'art*, Paris, De Boccard, 1980, p. 445-446.

64 Voir Tib., *Él.* I, 2 et *infra*, p. 171-172.

65 Prop., *Él.* II, 7, 3-5.

66 Jean-Paul Boucher, *Études sur Propertius*, *op. cit.*, p. 445-462.

poète mort les gestes rituels de l'épouse. Paulo Fedeli a donc raison de souligner qu'elle est avant tout une construction poétique, qui emprunte à la littérature de multiples types féminins⁶⁷. Son statut social change au gré des différentes situations érotiques du recueil et vaut moins comme réalité que comme métaphore amoureuse. Lorsque Properce veut évoquer la *fides* de Cynthie, ou du moins la *fides* que le poète rêve d'obtenir d'elle, il a volontiers recours au lexique conjugal et lui prête les traits d'une matrone. Lorsqu'il veut à l'inverse insister sur sa cupidité ou ses trahisons, il en fait facilement une prostituée. Mais cet usage métaphorique du statut social vient brouiller des frontières que la morale traditionnelle prend grand soin de maintenir étanches. En ne précisant pas que Cynthie est une prostituée ou une affranchie, en suggérant même, par le jeu des métaphores, qu'elle pourrait être de naissance libre, le poète affiche un mépris des règles héritées du *mos maiorum*.

L'interdit de l'adultère n'est pas davantage respecté par les élégiaques. Dans l'*Élégie* I, 2 par exemple, Tibulle écrit un *paraklausithyron* dans lequel il dit explicitement que Délie est mariée et qu'il souhaite la voir tromper son époux :

*Non mihi pigra nocent hibernae frigora noctis,
non mihi cum multa decidit imber aqua;
non labor hic laedit, reseret modo Delia postes
et uocet ad digiti me taciturna sonum.
Parcite luminibus, seu uir seu femina fiat
obuia: celari uult sua furta Venus;
neu strepitu terrete pedum neu quaerite nomen
neu prope fulgenti lumina ferte face;
si quis et imprudens aspexerit, occulat ille
perque deos omnes se meminisse neget:
nam fuerit quicumque loquax, is sanguine natam,
is Venerem e rapido sentiet esse mari.*

67 Voir Paulo Fedeli, dans *Q. Horatii Flacci Carmina. Liber IV*, éd. cit., p. 18-23, qui note que Cynthie est à la fois la Lesbie de Catulle, la Lucrèce livienne et la Pénélope épique. Il rapproche Properce, *Él.* III, 6, 15-18 de Liv., I, 57, 9 et trouve dans Properce, *Él.* I, 3 et II, 29 la figure de Pénélope. Il s'oppose en particulier à Filippo Coarelli, qui considère que Cynthie est si réaliste qu'on pourrait presque trouver sa maison à Rome (« Assisi, Roma, Tivoli. I luoghi di Propertio », dans Carlo Santini, Francesco Santucci [dir.], *Propertio tra storia arte mito*, Assisi, Accademia Propertiana del Subasio, 2004, p. 99-115). Il faut bien sûr donner raison à Paulo Fedeli. Le point de vue de Filippo Coarelli n'est guère suivi et les commentateurs s'accordent depuis longtemps sur le caractère très construit de Cynthie. Lawrence Richardson considère ainsi que Cynthie peut très bien avoir une base réelle, être inspirée par une femme appelée Hostia, comme le suggère Apulée, mais qu'à partir de cette base réelle, Properce procède à une construction, au gré des situations amoureuses et des thèmes qu'il entend convoquer (Properce, *Élégies I-IV*, éd. Lawrence Richardson, Norman, University of Oklahoma Press, 1976, p. 5-6).

*Nec tamen huic credet coniunx tuus, ut mihi uerax
pollicita est magico saga ministerio.*

Moi, je ne souffre ni du froid engourdi de la nuit hivernale
ni de la pluie qui tombe à verse ;
ces douleurs ne m'atteignent pas, pourvu que Délie ouvre sa porte
et m'appelle sans rien dire en faisant claquer ses doigts.
Ménagez vos yeux, homme ou femme qui croisez mon chemin :
Vénus veut que ses larcins restent cachés ;
ne m'effrayez pas en faisant claquer vos pas, ne demandez pas mon nom,
ne m'éclairiez pas en approchant votre torche brillante ;
si un imprudent m'aperçoit, qu'il se taise et qu'il atteste
par tous les dieux qu'il ne se souvient pas de moi :
car si quelqu'un se montre bavard, il comprendra que Vénus est née
du sang et de la mer tumultueuse.
Ton mari, d'ailleurs, ne lui accordera aucun crédit, comme me l'a promis,
avec l'aide de la magie, une sorcière qui dit vrai⁶⁸.

172

Le terme *coniunx* est ici sans équivoque. Tout le passage, qui vise à convaincre Délie, se fait d'ailleurs l'écho des dangers que comporte l'adultère. Le poète ne veut pas avoir de témoin et menace par avance tous ceux qui pourraient être trop bavards d'encourir les châtements de Vénus. Le plus grand péril vient bien sûr du mari et le poète a pris soin de consulter une magicienne. Cette précision, si elle se veut rassurante pour Délie, est en réalité tout à fait inquiétante : le danger doit être grand pour que le poète sollicite les forces obscures. Tibulle ne se contente donc pas de nommer au passage le *coniunx* et de révéler le statut de matrone de Délie : il souligne tout ce qu'il risque en tentant de séduire une femme mariée. Dans les autres pièces du recueil, Délie est la maîtresse du poète : il est donc parvenu à ses fins et ne subit pourtant aucun châtement. En mettant en scène une *persona* qui fait tout pour obtenir d'une épouse qu'elle se livre à l'adultère et qui, à aucun moment, ne s'en trouve punie, l'élégie fait fi de cet interdit et du statut que le *mos maiorum* confère à la matrone.

Lorsqu'il compose des odes érotiques qui respectent la morale sociale, Horace rompt donc avec le modèle élégiaque, qui occupe alors le premier plan. Et si l'on cherche des modèles pour cet érotisme d'inspiration matrimoniale, c'est vers la lyrique grecque et vers Catulle qu'il faut se tourner.

68 Tib., *Él.* I, 2, 29-42.

La lyrique grecque archaïque connaît au moins une forme poétique qui conjugue érotisme et inspiration matrimoniale : l'épithalame. L'érotisme de l'épithalame repose sur l'évocation du moment où la jeune vierge va devenir une épouse : dans les épithalames de Sappho que nous avons en partie conservés, un chœur de jeunes filles chante devant la chambre la beauté de la fiancée pour encourager le fiancé à endosser son rôle d'époux en consommant le mariage, ou bien dit la timidité de la jeune fille au moment de perdre sa virginité⁶⁹. Ce moment de transition est évidemment doté d'une forte densité érotique, mais cet érotisme est inséré dans le rituel nuptial, c'est-à-dire dans la célébration sociale du mariage. Lorsqu'il compose un chant d'hyménée avec le *Carmen* 61, Catulle est tout à fait conscient de s'inscrire dans cette tradition et insiste même sur cette réconciliation de l'érotisme et de la morale sociale à travers le dieu Hymen. Le poète demande ainsi aux jeunes vierges du chœur de chanter le dieu Hymen, « qui guide une honnête Vénus et resserre les liens d'un amour honnête », *dux bonae Veneris, boni / coniugator amoris* (v. 44-45). Les vers qui suivent sont un hymne au dieu Hymen autant qu'un chant d'hyménée et le dieu est célébré à la fois en tant qu'il préside à la nuit de noce et en tant qu'il garantit la morale matrimoniale : c'est grâce à lui que les jeunes filles dénouent leur ceinture (v. 52-54), que le fiancé se montre ardent quand la jeune vierge lui est offerte (v. 56-60), que Vénus prend un plaisir que la *bona fama* approuve (v. 61-64), que les maisons donnent des enfants et que les pères ont une postérité (v. 66-70), que le pays dispose de soldats pour défendre ses frontières (v. 71-74). Dans le *Carmen* 61, l'érotisme nuptial est donc associé à la morale sociale : Catulle est sensible à la densité érotique de la nuit de noce et de la perte de la virginité, mais il souligne la dimension morale de cet érotisme, qui non seulement est approuvé par la *bona fama*, mais garantit à la fois l'organisation de la famille et la sécurité de la cité.

Horace ne compose pas d'épithalame dans les *Odes*, mais la jeune fille nubile qui découvre l'émoi amoureux et dont on chante le mariage tout proche, dans les *Odes* II, 5, III, 11 ou III, 12⁷⁰, est une variation autour de la figure de la fiancée. De la même manière, l'amant-citoyen et l'amant-soldat dans les *Odes* II, 9, IV, 1 ou III, 12⁷¹, en associant érotisme et vertu politique ou militaire, s'inscrit tout à fait dans la lignée du *Carmen* 61, qui fait du dieu Hymen à la fois le dieu du désir, le dieu de la famille et le dieu qui fournit à la cité ses soldats. Horace n'a pas cherché à imiter le *Carmen* 61 ni à composer un chant

69 Voir Sappho 30 V., 108 V., 113 V.

70 Sur la morale matrimoniale dans ces trois odes, voir *supra*, p. 189-191, p. 213-214 et p. 280-281.

71 Voir *supra*, p. 148-153.

d'hyménée. Mais la création de personnages qui incarnent à la fois l'érotisme et les valeurs matrimoniales du *mos maiorum* inscrivent certaines odes dans la filiation de la lyrique nuptiale grecque telle que Catulle l'a réinterprétée et, pour ainsi dire, commentée dans son *Carmen* 61, une lyrique nuptiale qui profite de ce moment de transition où la jeune femme est encore vierge et presque déjà épouse pour chanter à la fois l'érotisme et le mariage. Et de ce point de vue, le fait que l'*Ode* II, 5 fasse l'allusion à un épithalame de Sappho n'est sans doute pas le fruit du hasard⁷².

LA TRADITION PHILOSOPHIQUE DE L'ÉLOGE DU MARIAGE

174

Les odes d'invitation au mariage introduisent donc la morale sociale dans le recueil, tout en s'inscrivant dans une tradition poétique qui doit à la lyrique grecque revisitée par Catulle. Mais il ne faut pas considérer la morale sociale et l'éthique philosophique comme des catégories absolument étanches. Certaines odes les conjuguent : comme nous l'avons vu, la consolation à Valgius de l'*Ode* II, 9, par exemple, a des accents stoïciens et relève également des principes du *mos maiorum*. La morale traditionnelle romaine et la philosophie ne sont d'ailleurs pas sans s'accorder sur certains points : ainsi les excès de la passion érotique sont-ils condamnés aussi bien par le *mos maiorum* que par la plupart des doctrines philosophiques, bien qu'avec des arguments différents. Dans cette perspective, il faut se souvenir que certaines écoles ont pu faire l'éloge du mariage, envisagé alors non au regard de l'organisation de la société, mais comme un bien en soi. On peut se demander dans quelle mesure la morale matrimoniale des *Odes*, tout en se fondant sur le *mos maiorum*, doit également cette tradition philosophique.

Le *De rerum natura* IV et le mariage dans l'épicurisme

À la fin du livre IV, après avoir condamné la passion érotique en tant qu'elle procure davantage de déplaisirs que de plaisirs, Lucrèce mentionne une autre forme d'érotisme, inscrit dans la durée et caractérisé par l'acceptation des défauts de la femme :

*Nec diuinitus interdum Venerisque sagittis
deteriore fit ut forma muliercula ametur.
Nam facit ipsa suis interdum femina factis
morigerisque modis et munde corpore culto,
ut facile insuescat <te> secum degere uitam.
Quod superest, consuetudo concinnat amorem ;*

72 Voir *infra*, p. 283-284.

*nam leuiter quamuis quod crebro tunditur ictu,
uincitur in longo spatio tamen atque labascit.
Nonne uides etiam guttas in saxa cadentis
umoris longo in spatio pertundere saxa?*

Et si, de temps en temps, un petit laideron
est aimé, ce n'est pas que les dieux l'ont voulu,
ni parce que Vénus a usé de ses flèches.
Car c'est la femme même, et par ses actions,
par sa docilité et le soin de son corps,
qui, à vivre avec elle, aisément t'accoutume.
L'habitude, sur ce, fait le lit de l'amour ;
car une chose heurtée d'un coup même léger
dès lors qu'il est fréquent, se voit pourtant vaincue
à la longue et fléchit. Ne vois-tu pas aussi
comme des gouttes d'eau tombant sur un rocher
font à la longue un trou à travers le rocher⁷³ ?

Le lexique de l'habitude (*insuescat, consuetudo*), l'expression *secum degere uitam* et l'image de la goutte d'eau venant à bout de la roche évoquent une union durable. Les flèches de Vénus n'ont pas rempli leur office, l'amant voit bien que la femme est laide, il l'accepte tout de même en raison de ses aptitudes à la vie commune et l'habitude fait le reste : la passion érotique laisse la place à un amour débarrassé de toute illusion, capable de s'inscrire dans le temps. Cet amour réaliste et durable n'est évidemment pas sans ressembler à l'union matrimoniale. Or, les souffrances associées aux illusions de la passion érotique ont disparu et au regard de la théorie des plaisirs, rien ne devrait empêcher le sage de profiter d'une telle relation. C'est pourquoi certains commentateurs ont vu, dans la fin du livre IV, une conclusion optimiste présentant le mariage comme une forme de bonheur possible⁷⁴. Mais la question fait débat.

73 Lucr., IV, 1278-1287 (trad. Bernard Pautrat)

74 Voir Cyril Bailey, *Titi Lucreti Cari De rerum natura. Libri Sex*, Oxford, Clarendon Press, 1947, ad. 1303, qui considère que Lucrèce parle davantage comme un *paterfamilias* romain qu'en philosophe épicurien, en se montrant tolérant à l'égard des appétits sexuels, intransigeant à l'égard de la passion amoureuse et favorable au mariage et aux enfants. C'est également la thèse défendue par Pietro Ferrarino, « Struttura e spirito del poema lucreziano », dans Ettore Paratore (dir.), *Studi in onore di Gino Funaioli*, Roma, Angelo Signorelli, 1955, p. 52-57 ; Robert J. Goar « On the end of Lucretius' fourth book », *The Classical Bulletin*, 47, 1971, p. 75-77 ; ou Aya Betensky, « Lucretius and love », *Classical World*, 73, 1980, p. 291-294.

Pour Martha Nusbaum, Lucrèce quitte ici la perspective naturelle pour adopter une perspective socio-politique⁷⁵. Elle reconstitue son raisonnement de la manière suivante : la lucidité de l'amant sur sa partenaire met fin à l'illusion fusionnelle, dont le propre est de méconnaître le désir de l'autre ; l'illusion fusionnelle laisse place à la réciprocité du désir et à la prise en compte du plaisir féminin ; cette forme d'amour dépassionné, fondé sur la fin des illusions et sur la réciprocité, peut durer dans le temps, autrement dit devenir une union matrimoniale. Selon Martha Nusbaum, Lucrèce cherche ainsi à élaborer les conditions psychologiques de l'institution du mariage et à résoudre le problème du caractère antisocial de l'amour. Mais Alain Gigandet fait à juste titre remarquer que si l'existence du plaisir féminin est effectivement reconnue par Lucrèce, il ne l'associe absolument pas à l'idée d'une réciprocité du plaisir dans la relation conjugale. De même, il n'établit pas de lien entre la nécessité d'échapper à l'amour-passion et l'opportunité de se marier et de procréer. Martha Nusbaum suppose entre ces divers éléments des liens logiques qui ne figurent absolument pas dans le *De rerum natura* et construit un enchaînement de cause à effet qui n'y est pas explicite. Pour Alain Gigandet, les derniers vers enregistrent un fait (il existe une autre figure de l'amour, non passionnelle et d'une certaine manière naturelle), mais ne disent à aucun moment que la relation de type matrimonial est une solution éthique au problème du désir sexuel effréné⁷⁶. Sans aller jusqu'à penser, comme certains commentateurs, que la tonalité est ironique et que Lucrèce, sous couvert d'inviter à une union stable et durable, continue en réalité de railler l'amour, y compris sous sa forme matrimoniale⁷⁷, il propose d'éclairer la fin du livre IV à la lumière de la place du mariage dans la tradition épicurienne, ce qui est évidemment la bonne méthode.

Au regard de la théorie des plaisirs, on ne voit pas très bien ce qui pourrait pousser le sage épicurien à se marier et à procréer. Diogène Laërce cite certes un passage dans lequel Épicure déclare que le sage se mariera et aura des enfants :

75 Martha Nussbaum interprète l'invocation inaugurale à Vénus *Aeneadum genetrix* à la lumière la perspective socio-politique qu'elle lit dans la fin du livre IV (*The Therapy of Desire. Theory and Practice in Hellenistic Ethics*, Princeton [NJ], Princeton UP, 1994, p. 172-187).

76 Voir Alain Gigandet, « Lucrèce et l'amour conjugal. Un remède à la passion ? », dans Bernard Besnier, Pierre-François Moreau, Laurence Renault (dir.), *Les Passions antiques et médiévales*, Paris, PUF, 2003, p. 107-109. Il note que la seule prescription claire en matière d'amour reste finalement celle des vers 1063-1072, qui invitent à trouver le plaisir sexuel avec des objets de passage, indépendamment de tout attachement et qui, introduits par *decet*, ont une nature prescriptive nettement affichée. Pour Alain Gigandet, on ne peut pas donner à l'amour stable et réciproque de la fin du livre IV le rôle théorique et pratique décisif que Martha Nussbaum veut lui accorder.

77 Voir par exemple James H. Nichols *Epicurean Political Philosophy. The De rerum natura of Lucretius*, Ithaca/London, Cornell UP, 1976, p. 97-100.

Καὶ μὴν καὶ γαμήσειν καὶ τεκνοποιήσειν τὸν σοφόν, ὡς Ἐπίκουρος ἐν ταῖς Διαπορίαις καὶ ἐν ταῖς Περί φύσεως. Κατὰ περίστασιν δέ ποτε βίου γαμήσειν.

En outre le sage se mariera et fera des enfants, comme le dit Épicure dans *Les Difficultés* et les livres *Sur la nature*. Mais c'est suivant les circonstances de la vie qu'il se mariera⁷⁸.

Même si le sens du passage est discuté, les commentateurs s'accordent sur le fait qu'Épicure ne conseille ici le mariage et la procréation que dans des circonstances particulières, et non en général⁷⁹. Alberto Grilli entend *περίστασιν* au sens de « crise » et comprend qu'un homme doit se marier seulement lorsque son caractère le rend absolument nécessaire⁸⁰. Robert D. Brown, considérant que le texte n'est pas sûr, propose de corriger en introduisant une négation et de comprendre « le sage ne se mariera pas, sauf dans des circonstances particulières⁸¹ ». Il fait remarquer que Diogène Laërce cite un certain nombre de mariages d'épicuriens et qu'Épicure donna des instructions pour le mariage de la fille de Métrodore et fournit la dot⁸². Au regard de la théorie des plaisirs, Épicure n'a aucune raison d'inciter au mariage, mais cela ne l'empêchait sans doute pas de l'approuver dans la pratique, selon les circonstances. Le mariage est à classer parmi les plaisirs non nécessaires et en ce sens, le sage peut tout à fait s'en passer. Mais le sage peut aussi se marier, si du moins il ne se fait pas d'illusion sur la nature des plaisirs qu'il trouvera dans l'union conjugale. De ce point de vue, les épicuriens portent sur le mariage un regard qui n'est pas très éloigné de celui qu'ils portent sur le plaisir sexuel. Pour Alain Gigandet, il faut comprendre la fin du livre IV du *De rerum natura* dans cette perspective : Lucrèce dit que le mariage est possible, pour ceux qui en ont un réel besoin ; mais si, poussé par un tel besoin, le sage se marie, il veillera à être dépourvu d'illusion sur son épouse pour s'inscrire dans une relation apaisée et durable, qui ne lui cause aucun déplaisir.

La fin du livre IV propose finalement une sorte de casuistique du mariage : alors que la passion érotique est systématiquement condamnée, l'union matrimoniale

78 D. L., X, 119 (trad. Jean-François Balaudé).

79 Sur ce passage problématique, voir Alberto Grilli, « Epicuro e il matrimonio (DL X 119) », *Rivista di Studi Fenici*, 26, 1971, p. 51-56 ; Robert D. Brown, *Lucretius on Love and Sex. A commentary on De rerum natura IV*, 1030-1287, Leiden/New York/Köln, Brill, 1987, p. 120.

80 Alberto Grilli, « Epicuro e il matrimonio (D.L. X 119) », art. cit., p. 51-56.

81 Robert D. Brown, *Lucretius on Love and Sex*, op. cit., p. 120. Alain Gigandet considère qu'il est inutile de corriger le texte et qu'on peut comprendre : « Le sage se mariera et aura des enfants en fonction des circonstances de la vie. » (« Lucrèce et l'amour conjugal. Un remède à la passion ? », art. cit., p. 109-110.)

82 Voir D. L. X, 5, 25, qui cite le mariage de Leontus et Themista, et D. L. X, 19-20.

peut, dans certains cas, se révéler être un bien. Ainsi comprise, il est très peu probable qu'elle ait influencé la morale des *Odes* et l'éloge de l'*inrupta copula* que l'on trouve dans les derniers vers de l'*Ode* I, 13 : Horace ne fait jamais l'éloge du mariage en tant qu'il serait nécessaire à certains individus plus qu'à d'autres, il le regarde comme une nécessité qui s'impose à chacun à l'âge voulu, et non comme un bien relatif qui ne vaut que pour ceux qui en éprouvent véritablement le besoin. Pour définir un possible substrat philosophique de l'éloge du mariage chez Horace, c'est vers une tradition plus stoïcienne qu'épicurienne qu'il faut se tourner, en regardant du côté de Musonius Rufus qui peut, a posteriori, apporter son éclairage.

Musonius Rufus et le mariage dans le stoïcisme

178

Musonius Rufus écrit après Horace et l'on considère parfois que ses *Discours* sur le mariage cherchent à légitimer, sur le plan philosophique, les lois matrimoniales augustéennes. Mais c'est une lecture un peu rapide et l'éloge du mariage chez Musonius Rufus s'inscrit dans une tradition plus philosophique que politique.

Musonius Rufus a écrit un discours intitulé « Quelle est la fin principale du mariage » et un autre intitulé « Est-ce que le mariage est un handicap pour la poursuite de la philosophie ? », dont nous avons conservé quelques fragments. Or la critique a depuis toujours été frappée par la coïncidence entre les discours de Musonius Rufus et ce que nous savons des lois matrimoniales promulguées par Auguste, dont nous verrons qu'elles jouent un rôle dans la morale érotique des *Odes*⁸³. Le traitement de la natalité dans le cadre du mariage, notamment, est tout à fait significatif. Musonius Rufus rend ainsi hommage aux législateurs qui ont établi des privilèges pour les hommes et les femmes ayant de nombreux enfants et qui ont exposé à des amendes ceux qui demeuraient sans descendance⁸⁴. Or précisément, la *lex Pappia Poppaea* a mis en place, sous Auguste, un système complexe de retenues sur héritage et d'amendes à l'encontre de tous ceux qui avaient un nombre insuffisant de descendants, tandis qu'un accès prioritaire aux fonctions publiques ou administratives était réservé aux pères de famille nombreuse. Il est donc difficile de ne pas voir chez Musonius Rufus une allusion directe à la *lex Pappia*⁸⁵. Mais comme l'a très bien montré Valéry Laurand, il ne faut sans doute pas s'exagérer l'importance d'une telle allusion. Dans le même passage, Musonius Rufus loue le législateur

83 Sur la place de la législation matrimoniale d'Auguste dans les *Odes*, voir *infra*, p. 187-194.

84 Musonius XV a, p. 77.

85 Sur une possible allusion de Musonius Rufus à la *lex Pappia Poppaea*, voir Anton Cornelis Van Geitenbeek, *Musonius Rufus and the Greek Diatribe*, Assen, Von Gorcum, 1963, p. 79 n. 1.

pour avoir instauré une amende contre l'avortement : c'est un point qui ne figure absolument pas dans les lois augustéennes et que Valéry Laurand propose d'associer à l'antique loi de Romulus dont fait état Plutarque⁸⁶. Il s'agit sans doute moins, pour Musonius Rufus, de faire l'éloge d'Auguste et de ses lois matrimoniales, que de situer Auguste dans la lignée de tous les grands législateurs, lignée qu'il fait culminer dans la figure du sage. Si les *Discours* de Musonius Rufus comportent des allusions politiques, c'est moins parce qu'il entend légitimer sur le plan philosophique telle ou telle action politique que parce qu'il part des exemples politiques pour imposer le discours philosophique comme discours de vérité.

Le passage de l'idéologie politique à la pensée philosophique imprime à la réflexion sur le mariage un certain nombre de changements. D'Auguste à Musonius Rufus, il s'opère tout d'abord une inversion des priorités : alors que pour Auguste, le mariage sert avant tout à garantir l'intégrité et la reproduction de la classe dirigeante et vaut essentiellement pour les bénéfices qu'il apporte à la cité, chez Musonius Rufus, les bénéfices pour la cité restent finalement secondaires, ou plutôt ne constituent qu'une étape intermédiaire vers la véritable finalité. Pour le philosophe stoïcien, le mariage vaut comme première expérience de la communauté (κοινωνία) et de la bienveillance mutuelle : il importe ensuite que cette expérience soit étendue aux voisins, à la cité, puis à la race humaine tout entière. Le mariage est la condition de l'οἰκείωσις, mais non pas en tant qu'il est le lieu de la procréation, mais en tant qu'il est le lieu de l'expérience première de la κοινωνία, qui peut seule garantir la survie de la race humaine⁸⁷. On comprend dès lors que la procréation n'occupe absolument pas la même place chez Auguste et chez Musonius Rufus. Alors qu'il s'agit pour Auguste de régler à la fois la question de la baisse de la natalité pour garantir la survie de la cité, et la question de la légitimité des naissances pour garantir l'intégrité et la reproduction de la classe dirigeante, pour Musonius Rufus, la communauté des époux est la fin (τέλος) et la procréation n'est que le but (σκοπός), qui dépend des circonstances. C'est pourquoi le problème de la procréation occupe si peu de place chez le philosophe.

86 Voir Valéry Laurand, « Philosophie et politique : la "référence" ambiguë de Musonius Rufus aux lois d'Auguste sur le mariage : une lecture croisée de Dion, *Histoire romaine*, LVI, 1-10 et de Musonius XIII-XV », dans Perrine Galand-Hallyn et Carlos Lévy (dir.), *La Villa et l'univers familial dans l'Antiquité et à la Renaissance*, Paris, PUPS, 2008, p. 150-151, qui cite Plutarque, *Romulus*, 22, 3, chez qui l'on apprend que la loi de Romulus autorisait le divorce du mari lorsque la femme avait empoisonné son enfant.

87 Voir *ibid.*, p. 155-156, qui compare les *Discours* de Musonius Rufus aux discours d'Auguste sur le mariage tels que Dion les a reconstitués et qui montre ainsi toutes les différences qui séparent Dion LVI, 3, 7 de Musonius XV, p. 78, 7-13, ou encore Dion LVI, 7, 4 de Musonius XIV, p. 75, 10-15.

À la même époque, Sénèque a sans doute lui aussi écrit un traité sur le mariage, le *De matrimonio*, cité par Jérôme dans le *Contre Jovinien*. Les récents travaux de Chiara Torre ont montré que de nombreux fragments sont abusivement attribués à Sénèque et qu'il faut être extrêmement prudent dans la reconstitution du *De matrimonio*⁸⁸. Ceux que l'on peut lui attribuer avec certitude et avec vraisemblance suffisent cependant à mesurer la différence qui sépare ce traité des discours de Musonius Rufus. Ils abordent en effet pour la plupart les enjeux sociaux du mariage : ils stigmatisent les citoyens pauvres qui se marient par intérêt et pour échapper aux lois contre le célibat⁸⁹ et engagent les jeunes femmes à la *pudicitia*, valeur romaine s'il en est, que Sénèque illustre de surcroît par des *exempla* empruntés à l'histoire de l'*Vrbs*⁹⁰. Le discours ne prend une valeur plus universelle que lorsqu'il s'agit de condamner la passion, qui reste une folie même dans le cadre du mariage⁹¹. Seul un fragment incertain porte sur la nécessité du mariage. Il s'appuie sur Épicure pour inviter le sage à ne pas se marier : le mariage peut être un bien ou un mal selon les cas, le sage ne peut pas savoir si son épouse sera bonne ou mauvaise et le mariage est trop hasardeux pour qu'il y risque sa *tranquillitas*⁹². On voit que, contrairement à Musonius Rufus, Sénèque est loin de faire du mariage un bien naturel.

Lorsqu'il invite les jeunes filles nubiles à devenir des épouses ou lorsqu'il vante les bienfaits de l'*inrupta copula*, Horace introduit certes la morale traditionnelle dans les *Odes*, mais il n'explique jamais les enjeux sociaux du mariage : il n'est jamais question de procréation, de taux de natalité ou de pureté de la lignée ; le mariage est présenté comme un bien en soi, indépendamment des bénéfices que peut en tirer la société. De ce point de vue, Horace est plus proche de Musonius Rufus que de Sénèque. Il ne s'agit pas pour autant d'imaginer qu'une source de Musonius Rufus aurait précédé et influencé le poète. Les *Odes* n'évoquent pas davantage la question de l'οἰκείωσις et de la κοινωνία et le substrat stoïcien ne va pas de soi. Il n'est pas totalement exclu, cependant, qu'avant Musonius Rufus, des stoïciens contemporains d'Horace aient débattu de la question du mariage

88 Voir Chiara Torre, *Il matrimonio del Sapiens. Ricerche sul De matrimonio di Seneca*, Genova, Dipartimento di archeologia filologia classica e loro tradizioni, 2000. Pour une critique raisonnée des reconstitutions antérieures à celle de Chiara Torre, voir Fernand Delarue, « Le dossier du *De Matrimonio* de Sénèque », *Revue des études latines*, 79, 2001, p. 163-187.

89 Voir Jov. I, 49, 319 b-c = 87 Haase = 7 Bickel = 29 Votterro = Torre p. 159-161.

90 Voir Jov. I, 41, 387 b-c = 80 Haase = 21 Bickel = 43 Votterro = Torre p. 98-105, qui rapporte l'histoire de la vestale Claudia ; Jov. I, 49, 319c-320 b = 78-79 Haase = 29 Bickel = 50 Votterro = Torre p. 165, qui cite les exemples de Lucrèce, Cornélie, Porcia, Tanaquil et fait valoir que la *pudicitia* garantit la pureté de la lignée.

91 Voir Jov. I, 49, 318 d = 83-84 Haase = 4 Bickel = 26 Votterro = Torre p. 155-156, qui est un fragment que l'on peut attribuer avec certitude à Sénèque, ainsi que Jov. I, 49 318 b-c = 3 Bickel = 25 Votterro. et Jov. I, 49 319 b = 5 Bickel = 27 Votterro.

92 Jov. I, 48, 317d-318a = 1 Bickel = 23 Votterro.

et que celui-ci s'en fasse l'écho, sans entrer pour autant dans l'argumentation philosophique elle-même. Pour Marcel Bénabou, la fragilisation du mariage qui caractérise la fin de la République, avec une augmentation du nombre de célibataires et de divorcés, et la crise de la natalité ont suscité deux réactions parallèles : la réaction politique, celle d'Auguste, qui a essayé, par des lois, de redonner toute son importance à l'institution matrimoniale ; la réaction philosophique, celle des stoïciens, qui ont tenté de redonner du sens au mariage en prenant en compte la relation interindividuelle⁹³. Si vraiment ces deux réactions sont parallèles et répondent à la même crise, alors la philosophie stoïcienne n'a pas attendu Musonius Rufus pour s'intéresser au mariage. Mais cela reste bien sûr une hypothèse invérifiable. Ce qui est certain en revanche, c'est qu'Horace présente le mariage comme un bien naturel, indépendamment du contexte spécifiquement romain, et que tout en se réappropriant la morale sociale du *mos maiorum*, il adopte sur le mariage un discours universel de type philosophique. Nous verrons, dans le chapitre suivant, que la morale du *mos maiorum* revêt à l'époque des *Odes* une dimension idéologique et politique forte : il se pourrait qu'il ait ainsi cherché ainsi à la gommer, ou du moins à la minimiser.

La morale érotique des *Odes* est donc aussi une morale sociale. La structure du recueil établit un lien de continuité entre inspiration civique et inspiration érotique qui, de fait, ne s'opposent jamais chez Horace. Dans certaines odes, l'amour est moral parce qu'il est civique : Valgius régule la passion dont il souffre en reprenant toute sa place dans la cité ; chez Paulus Maximus, l'éloquence judiciaire et l'éloquence érotique se confondent comme l'expression d'une seule et même vertu. D'autres odes reprennent à leur compte les principes hérités du *mos maiorum*, en faisant l'éloge du mariage, en condamnant l'adultère ou en réservant l'érotisme extra-conjugal aux femmes autorisées que sont les affranchies, les prostituées et les esclaves. En introduisant la morale sociale dans les odes érotiques, Horace rompt avec le modèle élégiaque, qui met en scène les amours illégitimes d'une *puella* de naissance libre et invite même parfois à l'adultère. Il s'inscrit davantage dans la filiation de la lyrique grecque archaïque telle qu'elle a été imitée et réinterprétée par Catulle, dans son *Carmen* 61 : comme Catulle, Horace conjugue le fort potentiel érotique de la jeune femme nubile et la morale matrimoniale. La morale sociale des *Odes* rencontre ainsi un choix poétique. Cela n'exclut pas qu'elle se construise aussi sur un substrat philosophique. On sait que l'éloge du mariage devient un thème stoïcien au

93 Marcel Bénabou, « Pratique matrimoniale et représentation philosophique », art. cit., p. 1255-1266.

moins à partir de Musonius Rufus et des débats à ce sujet ont pu avoir lieu dès l'époque d'Horace. S'il est difficile d'affirmer avec certitude que ce dernier se fait l'écho d'une pensée philosophique en marche, il est certain en revanche que, tout en se réappropriant les principes du *mos maiorum*, il prend soin de présenter le mariage comme un bien universel, indépendamment de ses implications sociales. C'est peut-être pour lui le moyen de gommer les enjeux politiques qui sont ceux du mariage au moment où il compose les *Odes*, comme nous allons le voir dans le chapitre suivant.

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES PRIMAIRES

- ALCÉE, *Fragments*, éd. et trad. Gauthier Liberman, Paris, Les Belles Lettres, CUF, 1999, 2 vol.
- (et Sappho), *Fragmenta*, éd. Eva-Maria Voigt, Amsterdam, Polak & Van Genneep, 1971.
- ALCMAN, *I frammenti*, éd., trad. et comment. Antonio Garzya, Napoli, Libreria Scientifica, 1954.
- , *Fragmenta*, éd., trad. et comment. Claude Calame, Roma, Ateneo, 1983.
- , *Il grande partenio di Alcmane*, éd., trad. et comment. Carlo Odo Pavese, Amsterdam, A. M. Hakkert, 1992.
- ANACRÉON, *Fragments*, trad. Gérard Lambin, Rennes, PUR, 2002.
- CATULLE, *Carmina*, éd. et trad. Georges Lafaye, Paris, Les Belles Lettres, CUF, [1923], éd. revue et corrigée par Simone Viarre, 1992.
- CICÉRON, *De l'orateur*, éd. Henri Bornecque, trad. Edmond Courbaud, Paris, Les Belles Lettres, CUF, [1922-1930] 1959-1962.
- , *Des termes extrêmes des biens et des maux*, éd. et trad. Jules Martha, [1928-1930] 1997-1999, 3 vol.
- , *Les Devoirs*, éd. et trad. Maurice Testard, Paris, Les Belles Lettres, CUF, [1965-1970] 1974-1984.
- , *Tusculanes*, éd. Georges Fohlen, trad. Jules Humbert, Paris, Les Belles Lettres, CUF, [1931] 1997, 2 vol.
- DIOGÈNE LAËRCE, *Vies et doctrines des philosophes illustres*, éd. dirigée par Marie-Odile Goulet-Cazé, Paris, LGF, coll. « La Pochothèque », 1999.
- ÉPICURE, *Epicurea*, éd. Hermann Usener, Leipzig, Teubner, 1887.
- , *Lettres et Maximes*, éd. et trad. Marcel Conche, Paris, PUF, 1977.
- , *Lettres, maximes et autres textes*, trad. Pierre-Marie Morel, Paris, Flammarion, coll. « GF », 2011.
- HORACE, *Carmina*
- , *Q. Horatius Flaccus, Opera omnia*, éd. Johann Caspar Orelli [1850], éd. tion revue et augmentée par Johann Georg Baiter, Berolini, S. Calvary, 1886-1892, 2 vol., t. I.

- , *Q. Horati Flacci, Opera*, éd. et comment. Paul Lejay, Frédéric Plessis, Paris, Hachette, 1924.
- , *Q. Horatius Flaccus, Opera omnia*, éd. Richard Heinze, comment. Adolf Kiessling, Berlin, Weidmann, [1914-1921] 1961-1963, 3 vol., t. I, *Oden und Epoden*.
- , *Odes et Épodes*, éd. et trad. François Villeneuve, Paris, Les Belles Lettres, CUF, [1929] 1991.
- , *Q. Orazio Flacco, Le Opere*, éd. dirigée par Francesco Della Corte, Roma, Libreria del Stato, 1991-1994, 6 vol., t. I.1, *Le Odi. Il Carme saeculare. Gli Epodi*, éd. Elisa Romano, trad. Luca Canali; t. I.2, comment. Elisa Romano.
- , *The Odes*, éd. et comment. Kenneth Quinn, London, Bristol Classical Press, [1980] 1997.
- , *Q. Horatii Flacci Carmina. Liber IV*, éd. et comment. Paolo Fedeli, Irma Ciccarelli, Firenze, Felice Le Monnier, 2008
- , *Orazio, Tutte le poesie*, éd. et comment. Paulo Fedeli, trad. Carlo Carena, Torino, G. Einaudi, 2009.
- , *Odes Book IV and Carmen Saeculare*, éd. et comment. Richard F. Thomas, Cambridge, Cambridge UP, 2011.
- HORACE, *Epistulae*
- , *Épîtres. Art poétique*, éd. et trad. François Villeneuve, Paris, Les Belles Lettres, CUF, [1934] 1995.
- HORACE, *Epodon liber*
- , *Epodes*, éd., trad. et comment. David Mankin, Cambridge, Cambridge UP, 1995.
- HORACE, *Sermones*
- , *Q. Horati Flacci Satirae*, éd. Paul Lejay, Paris, Hachette, 1911.
- , *Satires*, éd. et trad. François Villeneuve, Paris, Les Belles Lettres, CUF, [1932] 1980.
- LUCRÈCE, *De rerum natura*
- , *De rerum natura. Libri Sex*, éd., trad. et comment. Cyril Bailey, London, Oxford UP, 1966, 3 vol.
- , *De rerum natura*, éd. et trad. José Kany-Turpin [1993], Paris, Flammarion, coll. « GF », 1997.
- , *De la nature des choses*, trad. Bernard Pautrat, notes Alain Gigandet, Paris, LGF, coll. « Classiques de poche », 2002.
- , *La Naissance des choses*, éd. et trad. Bernard Combaut, Bordeaux, Mollat, 2015.
- OVIDE, *Les Amours*, éd. et trad. Henri Bornecque, Paris, Les Belles Lettres, CUF, [1930] 1997.
- , *L'Art d'aimer*, éd. et trad. Henri Bornecque, Paris, Les Belles Lettres, CUF, [1924] 1994.
- , *Héroïdes*, éd. Henri Bornecque, trad. Marcel Prévost, Paris, Les Belles Lettres, CUF, 1928, éd. revue et corrigée Danielle Porte, 1991.

POÈTES HELLÉNISTIQUES, fragments

—, *Supplementum Hellenisticum*, éd. Hugh Lloyd-Jones, Berlin/New York, Peter Parsons, 1983-2005, 2 vol.

POÈTES LATINS, fragments

—, *The Fragmentary Latin Poets*, éd. et comment. Edward Courtney, Oxford, Clarendon Press, 1993.

POÈTES LYRIQUES GRECS ARCHAÏQUES, fragments

—, *Select Papyri*, éd. Arthur S. Hunt, London/Cambridge (Mass.), W. Heinemann/Harvard UP, 1942-1962, 5 vol., t. III, Denys L. Page (éd.), *Literary Papyri I. Poetry*.

—, *Poetarum Lesbiorum fragmenta*, éd. Edgard Lobel, Denys L. Page, Oxford, Clarendon Press, 1955.

—, *Poetae Melici Graeci. Alcmanis, Stesichori, Ibyci, Anacreontis, Simonidis, Corinnae, Poetarum Minorum reliquias, Carmina Popularia et Convivialia, quaeque adespota feruntur*, éd. Denys L. Page, Oxford, Clarendon Press, 1962.

—, *Lirici Greci. Antologia*, éd. et trad. Gabriele Burzacchini, Enzo Degani, Firenze, La Nuova Italia, 1977.

—, *Iambi et Elegi Graeci Ante Alexandrum Cantati*, éd. Martin L. West, Oxford, Clarendon Press, 1989-1992, 2 vol., t. I, *Archilochus, Hipponax & Theognidea*; t. II, *Callinus, Mimnermus, Semonides, Solon, Tyrtaeus, Minora Adespota*.

PLATON, *Le Banquet*, éd. et trad. Léon Robin, Paris, Les Belles Lettres, CUF, [1930] 1989.

PROPERCE, *Elegies I-IV*, éd. et comment. Lawrence Richardson, Norman, University of Oklahoma Press, 1976

—, *Élégies*, éd. et trad. Simone Viarre, Paris, Les Belles Lettres, CUF, 2005.

SAPPHO (et Alcée), *Fragmenta*, éd. Eva-Maria Voigt, Amsterdam, Polak & Van Genneep, 1971.

—, *Frammenti*, éd. et trad. Antonio Aloni, Firenze, Giunti, 1997.

SÉNÈQUE, *Lettres à Lucilius*, éd. François Préchac, trad. Henri Nobiot, Paris, Les Belles Lettres, CUF, 1931-1964, 5 vol., éd. revue et corrigée.

STOÏCIENS, fragments

—, *Stoicorum ueterum fragmenta*, éd. Hans von Arnim, Stuttgart, Teubner, 1903, 3 vol., t. II, *Chrysippi fragmenta. Logica et physica*; t. III, *Chrysippi fragmenta moralia. Fragmenta successorum Chrysippi*.

—, *Les Stoïciens*, t. I, *Zénon, Cléanthe Chrysippe*, éd. et trad. Frédérique Ildefonse, Paris, Les Belles Lettres, coll. « Figures du savoir », 2000.

—, *Les Stoïciens*, t. III, *Musonius, Épictète, Marc Aurèle*, éd. Thomas Bénatouïl, Paris, Les Belles Lettres, coll. « Figures du savoir », 2009.

—, *Les Stoïciens*, t. II, *Le Stoïcisme intermédiaire. Diogène de Babylone, Panétius de Rhodes, Posidonius d'Apamée*, éd. Christelle Veillard, Paris, Les Belles Lettres, coll. « Figures du savoir », 2015.

TÉRENCE, *Comédies*, t. I. *L'Andrienne. L'Eunuque*, éd. et trad. Jules Marouzeau, Paris, Les Belles Lettres, CUF, [1942] 1967.

—, *L'Eunuque*, éd. Jules Marouzeau, trad. et comment. Bruno Bureau, Christian Nicolas, Paris, Les Belles Lettres, coll. « Commentario », 2015.

THÉOCRITE, *Idylles*, éd., trad. et comment. Andrew S. F. Gow, Cambridge, Cambridge UP, [1950] 1952.

TIBULLE [et les auteurs du *Corpus Tibullianum*], *Élégies*, éd. et trad. Max Ponchont, Paris, Les Belles Lettres, CUF, [1924] 1989.

VIRGILE, *Les Bucoliques*, éd. et comment. Jacques Perret, Paris, PUF, 1961.

SOURCES SECONDAIRES

ABEL, Karl Hans, « Horaz auf der Suche nach dem Wahren Selbst », *Antique und Abendland*, 15, 1969, p. 34-46.

360

ACOSTA-HUGHES, Benjamin, *Polyeideia. The Iambi of Callimachus and the Archaic Iambic Tradition*, Berkeley/Los Angeles/London, University of California Press, 2002.

AMERUOSO, Michele, « Cloe, la madre e lo spasimante (Hor. *Carm.* 1, 23) », *Bolletino di Studi Latini*, 37/1, 2007, p. 99-115.

ANCONA, Ronnie, « The subterfuge of reason. Horace *Odes* 1.23 and the construction of male desire », *Helios*, 16, 1989, p. 49-57.

—, *Time and the Erotic in Horace's Odes*, Durham (NC), Duke UP, 1994.

ANDERSON, William S., *Essays on Roman Satire*, Princeton (NJ), Princeton UP, 1982.

—, « The secret of Lydia's aging: Horace, *Odes* 1.25 », dans William Scovill Anderson (dir.), *Why Horace? A collection of interpretations*, Wauconda (Ill.), Bolchazy-Carducci Publishers, 1999, p. 85-91.

ANDRÉ, Jean-Marie, *L'Otium dans la vie morale et intellectuelle romaine des origines à l'époque augustéenne*, Paris, PUF, 1966.

ANEZIRI, Sophia, *Die Vereine der dionysischen Techniten im Kontext der hellenistischen Gesellschaft. Untersuchungen zur Geschichte, Organisation und Wirkung der hellenistischen Technitenvereine*, Stuttgart, F. Steiner, 2003.

ARKINS, Brian, « A reading of Horace c. 1.25 », *Classica & Medioevalia*, 34, 1983, p. 161-175.

—, « The cruel joke of Venus: Horace as love Poet », dans Niall Rudd (dir.), *Horace 2000. A Celebration. Essays for the Bimillennium*, London, Duckworth, 1993, p. 106-119.

AUGER, Danièle, « Figures et représentation de la cité et du politique sur la scène d'Aristophane », dans Pascal Thiery, Michel Menu (dir.), *Aristophane, la langue, la scène et la cité*, Bari, Levante, 1997, p. 361-377.

BADIAN, Ernst, « A phantom marriage law », *Philologus*, 129, 1985, p. 82-98.

- BALENSIEFEN, Lilian, « Überlegungen zu Aufbau und Lage der Danaidenhalle auf dem Palatin », *Mitteilungen des Deutschen Archäologischen Instituts, Römische Abteilung*, 1995, p. 189-209, pl. 48-53.
- BALL, Robert J., « *Albi, ne doleas*: Horace and Tibullus », *Classical World*, 87, 1993-1994, p. 409-414.
- BANNON, Cynthia J., « Erotic brambles and the text of Horace *Carmen* 1.23.5-6 », *Classical Philology*, 88, 1993, p. 220-222.
- BARBANTANI, Silvia, Φότις νικηφόρος. *Frammenti di elegia encomiastica nell'età delle Guerre Galatiche*, Supplementum Hellenisticum 958 e 969, Milano, Vita e pensiero, 2001.
- , « Lyric in the Hellenistic period and beyond », dans Felix Budelmann (dir.), *The Cambridge Companion to Greek Lyric*, Cambridge, Cambridge UP, 2009, p. 297-318.
- BARCHIESI, Alessandro, « Rituals in ink: Horace on the Greek lyric tradition », dans Mary Depew, Dirk Obbink (dir.), *Matrices of Genre. Authors, Canons, and Society*, Cambridge (Mass.)/London, Harvard UP, 2000, p. 167-182 = dans Michèle Lowrie (dir.), *Horace. Odes and Epodes*, Oxford, Oxford UP, 2009, p. 418-440.
- , « Lyric in Rome », dans Felix Budelmann (dir.), *The Cambridge Companion to Greek Lyric*, Cambridge, Cambridge UP, 2009, p. 319-335.
- BECK, Jan-Wilhelm, « *Lesbia* » und « *Juventius* ». *Zwei libelli im Corpus Catullianum*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1996.
- BELLONI, Luigi, « Il canto di Polifemo nel Ciclope di Teocrito », *Aevum(ant)*, 2, 1989, p. 223-233.
- BÉNABOU, Marcel, « Pratique matrimoniale et représentation philosophique: le crépuscule des stratégies », *Annales. Histoire, sciences sociales*, 42/6, 1987, p. 1255-1266.
- BENTLEY, Richard, *In Q. Horatium Flaccum notae et emendationes*, Apud Cantabridgienses praefecti. Cantabrigiae, 1711.
- BERT LOTT, John, *The Neighborhoods of Augustan Rome*, Cambridge/New York, Cambridge UP, 2004.
- BESNIER, Bernard, « Justice et utilité de la politique dans l'épicurisme », dans Clara Auvray-Assayas, Daniel Delattre (dir.), *Cicéron et Philodème. La polémique en philosophie*, Paris, Éditions Rue d'Ulm, 2001, p. 129-157.
- BETENSKY, Aya, « Lucretius and love », *Classical World*, 73, 1980, p. 291-99.
- BIEBER, Margarete, *The History of Greek and Roman Theatre*, Princeton (NJ), Princeton UP, 1961.
- BING, Peter, « Text or performance / Text and performance. Alan Camerons' Callimachus and his critics », dans *La Letteratura ellenistica. Problemi e prospettive di ricerca*, Roma, Seminari Romani di Cultura Greca, 1, 2000, p. 139-148.

- BIONDI, Giuseppe, « Catullo “eolico” in Orazio lirico » dans Renato Uglione (dir.), *Atti del convegno nazionale di studi su Orazio (Torino, 13-14-15 aprile 1992)*, Torino, Regione Piemonte Assessorato ai Beni Culturali, 1993, p. 181-182
- BITTO, Gregor, *Lyrik als Philologie. Zur Rezeption hellenistischer Pindarkommentierung in den Oden des Horaz*, Rahden/Westf., Leidorf, 2012.
- BIVILLE, Frédérique, BARATIN, Marc, DANGEL, Jacqueline, VIDEAU, Anne, « Pour une réception de l'écriture polémique à Rome », *Euphrosyne*, 26, 1998, p. 303-329.
- BLAISE, Florence, « Les deux (?) Hélène de Stésichore », dans Laurent Dubois (dir.), *Poésie et lyrique antiques*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 1995, p. 28-40.
- BLÖSEL, Wolfgang, « Die Geschichte des Begriffes *mos maiorum* von den Anfängen bis zu Cicero », dans Bernhard Linke, Michael Stemmler (dir.), *Mos maiorum. Untersuchungen zu den Formen der Identitätsstiftung und Stabilisierung in der römischen Republik*, Stuttgart, F. Steiner, 2000, p. 25-97.
- BOEHRINGER, Sandra, « Sexe, genre, sexualité : mode d'emploi (dans l'Antiquité) », *Kentron*, 21, 2005, p. 83-110
- BOUCHER, Jean-Paul, *Études sur Properce. Problèmes d'inspiration et d'art*, Paris, De Boccard, 1980.
- BOWIE, Ewen, « Symposium and public festival », *Journal of Hellenistic Studies*, 1986, p. 13-25.
- , « One that got away: Archilochus 188-192W and Horace, *Odes* 1.4 and 5 », dans Philip Hardie, Mary Whitby, Michael Whitby (dir.), *Homo viator. Classical essays for John Bramble*, Bristol, Bristol Classical Press, 1987, p. 13-23.
- BOWRA, Cecil M., *Greek Lyrik Poetry from Alcman to Simonides*, Oxford, Clarendon Press, [1936] 1961.
- BOYLE, Anthony J., « The edict of Venus. An interpretative essay on Horace's amatory odes », *Ramus*, 2, 1973, p. 163-188.
- BRADLEY, Keith R., *Discovering the Roman Family. Studies in Roman Social History*, New York/Oxford, Oxford UP, 1991.
- BRADSHAW, Arnold T. von S., « Horace, *Odes* 4.1 », *Classical Quaterly*, 20, 1970, p. 142-153.
- BREMMER, Jan, « Scapegoat rituals in ancient Greece », *Harvard Studies in Classical Philology*, 87, 1983, p. 299-320.
- BRIAND, Michel, « Callimaque, (ré)inventeur de Pindare : entre archivage et performance, un philologue-poète », *Fabula. Littérature, histoire, théorie*, 5, 2008 (<http://www.fabula.org/lht/5/briand.html>).
- , « *Ô mon âme, n'aspire pas à la vie immortelle...* Sur les avatars de Pindare, *Pythique* III, 61-62, des scholiastes anciens à Saint-John Perse, Paul Valéry, Albert Camus et alentour », *Rursus*, 6, 2011, § 4 (<https://rursus.revues.org/468#tocto1n2>)
- BRON, Christiane, « Le *comos* dans tous ses états », *Pallas*, 60, 2002, p. 269-274.
- BROWN, Christopher G., « Hipponax and Iambè », *Hermes*, 116/4, 1988, p. 478-481.

- BROWN, Robert D., *Lucretius on Love and Sex. A Commentary on De Rerum Natura IV, 1030-1287*, Leiden/New York/Köln, Brill, 1987.
- BURCK, Erich, « Drei Liebesgedichte des Horaz (c. 1.19; 1.30; 2.8) », *Gymnasium*, 67, 1960, p. 161-176.
- BURNETT, Anne P., *Three Archaic Poets. Archilocus, Sappho, Alcaeus*, London, Duckworth, 1983.
- CACIAGLI, Stefano, « Lesbos et Athènes entre πόλις et οἰκία », dans Bénédicte Delignon, Nadine Le Meur, Olivier Thévenaz (dir.), *La Poésie lyrique dans la cité antique. Les Odes d'Horace au miroir de la lyrique grecque archaïque*, Lyon, Collections du Centre d'études et de recherches sur l'Occident romain, 2016, p. 35-48.
- CAIRNS, Francis, « Five "religious" odes of Horace (I,10; I,21 and IV,6; I,30; I,15) », *American Journal of Philology*, 92, 1971, p. 433-452.
- , « Horace on other people's love affairs (Odes I,27; II,4; I,8; III,12) », *Quaderni urbinati di cultura classica*, 2, 1977, p. 121-147.
- , « The genre palinode and three horatian examples: *Epode* 17, *Odes*, 1.16; 1.34 », *L'Antiquité classique*, 47, 1978, p. 546-552.
- , « Horace, *Odes* 3.7: elegy, lyric, myth, learning and interpretation », dans Stephen Harrison (dir.), *Homage to Horace. A Bimillenary Celebration*, Oxford, Clarendon Press, 1995, p. 65-99.
- CALAME, Claude, *Les Chœurs des jeunes filles en Grèce archaïque*, Roma, Ateneo e Bizarri, 1977.
- , « Sappho's group: an initiation into womanhood », dans Ellen Greene (dir.), *Reading Sappho. Contemporary approaches*, Berkeley/Los Angeles/London, University of California Press, 1996, p. 113-124.
- , « La poésie lyrique grecque, un genre inexistant ? », *Littérature*, 111, 1998, p. 87-110.
- CAMERON, Alan, « Genre and style in Callimachus », *Transactions of the American Philological Association*, 122, 1992, p. 305-312.
- , *Callimachus and his Critics*, Princeton (NJ), Princeton UP, 1995.
- CAMPBELL, Archibald Y., *Horace. A New Interpretation*, Westport, Greenwood Press, 1970.
- CANTARELLA, Eva, *Secondo natura. La bisessualità nel mondo antico*, Roma, Editori reuniti, 1988.
- , « Marriage and sexuality in republican Rome: a Roman conjugal love story », dans Martha C. Nussbaum, Juha Sihvola (dir.), *The Sleep of Reason. Erotic Experience and Sexual Ethics in Ancient Greece and Rome*, Chicago, University of Chicago Press, 2002, p. 269-282.
- CANTARELLA, Eva, RICCA, Paula, *I comandamenti. Non commettere adulterio*, Bologna, Il Mulino, 2010.

- CAREY, Chris, « Genre, occasion and performance », dans Felix Budelmann (dir.), *The Cambridge Companion to Greek Lyric*, Cambridge, Cambridge UP, 2009, p. 21-38.
- CARSON, Anne, « Putting her in her place: woman, dirt and desire », dans David M. Halperin, John J. Winkler, Froma I. Zeitlin (dir.), *Before Sexuality. The construction of Erotic Experience in the Ancient World*, Princeton (NJ), Princeton UP, 1990, p. 135-169.
- CARTAULT, Augustin, *Études sur les Satires d'Horace*, Paris, Félix Alcan, 1899.
- CASANOVA-ROBIN, Hélène, *Amor Scribendi. Lecture des Héroïdes d'Ovide*, Grenoble, Jérôme Millon, 2007.
- , « Cynthia : rayonnement et éclipses de la *puella* dans le premier livre des *Élégies* de Propertius », *Vita latina*, 176, 2007, p. 26-38.
- CAVALLINI, Eleonora, « Saffo e Alceo in Orazio », *Museum Criticum*, 13-14, 1978-1979, p. 377-380.
- CAVARZERE, Alberto, *Sul limitare. Il « motto » e la poesia di Orazio*, Bologna, Pàtron, 1996.
- CINGANO, Ettore, « Entre skolion et enkomion : réflexions sur le "genre" et la performance de la lyrique chorale grecque », *Cahiers de la Villa Kerylos*, 14, « La poésie grecque antique », dir. Jacques Jouanna, Jean Leclant Paris, Académie des inscriptions et des belles-lettres, 2003, p. 17-45.
- CITRONI, Mario, « Occasione e piani di destinazione nella lirica di Orazio », *Materiali e discussioni per l'analisi dei testi classici*, 10-11, 1983, p. 133-214 = « Occasion and Levels of Address in Horatian Lyric », dans Michèle Lowrie (dir.), *Horace. Odes and Epodes*, Oxford, Oxford UP, 2009, p. 72-105.
- , « Cicéron, Horace et la légitimation de la lyrique comme poésie civique », dans Bénédicte Delignon, Nadine Le Meur, Olivier Thévenaz (dir.), *La Poésie lyrique dans la cité antique. Les Odes d'Horace au miroir de la lyrique grecque archaïque*, Lyon, Collections du Centre d'études et de recherches sur l'Occident romain, 2016, p. 225-242.
- CLAY, Diskin, « Framing the margins of Philodemus and poetry », dans Dirk Obbink (dir.), *Philodemus and Poetry. Poetic Theory and Practice in Lucretius, Philodemus and Horace*, Oxford/New York, Oxford UP, 1995, p. 3-14.
- COARELLI, Filippo, « Assisi, Roma, Tivoli. I luoghi di Propertius », dans Carlo Santini, Francesco Santucci (dir.), *Propertius tra storia arte mito*, Assisi, Accademia Propertiana del Subasio, 2004, p. 99-115.
- COFFTA, David J., « Programmatic synthesis in Horace *Odes* III, 13 », dans Carl Deroux (dir.), *Studies in Latin Literature and Roman History* 9, Bruxelles, Latomus, 1998, p. 268-281.
- , « Programme and *persona* in Horace, *Odes* 1.5 », *Erano*, 96/1-2, 1998, p. 26-31.
- COLISH, Marcia L., *The Stoic tradition from antiquity to the early middle ages*, Leiden, Brill, 1985, 2 vol., t. I, *Stoicism in Classical Latin Literature*.
- COLLINGE, Neville E., *The Structure of Horace's Odes*, London/New York/Toronto, Oxford UP, 1961.

- COMMAGER, Steele, *The Odes of Horace. A Critical Study*, New Haven, Yale UP, 1962.
- , « Some Horatian vagaries », *Symbolae Osloenses*, 55, 1980, p. 59-70.
- CONTE, Gian Biagio, « Lettura della decima Bucolica », dans Marcello Gigante (dir.), *Lecturae Vergilianae*, Napoli, Giannini, 1981-1982, 2 vol., t. I, *Le Bucoliche*, p. 347-373.
- CORNELIS VAN GEYTENBEEK, Anton, *Musonius Rufus and the Greek Diatribe*, Assen, Von Gorcum, 1963.
- COURBAUD, Edmond, *Horace. Sa vie et sa pensée à l'époque des Épîtres*, Paris, Librairie Hachette et Cie, 1914.
- CUCCHIARELLI, Andrea, *La satira e il poeta. Orazio tra Epodi e Sermones*, Pisa, Giardini editori, 2001.
- CUPAIUOLO, Giovanni, *Terenzio. Teatro e società*, Napoli, Lofredo, 1991.
- CUSSET, Christophe, *La Muse dans la bibliothèque. Réécriture et intertextualité dans la poésie alexandrine*, Paris, CNRS éditions, 1999.
- D'ALESSIO, Gian Battista, « Pindar's prosodia and the classification of Pindaric papyrus fragments », *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, 118, 1997, p. 23-60.
- DALZELL, Alexander, « C. Asinius Pollio and the early history of public recitations at Rome », *Hermathena*, 86, 1955, p. 20-28.
- D'AMBRA, Eve, *Roman Women*, Cambridge/New York/Melbourne, Cambridge UP, 2007.
- D'ARMS, John H., « The Roman *convivium* and the idea of equality », dans Oswyn Murray (dir.), *Symptica. A Symposium on the Symposium*, Oxford, Clarendon Press, 1990, p. 308-320.
- DAVIS, Gregson, « The *persona* of Licymnia: a revaluation of Horace *Carm.* 2.12 », *Philologus*, 119, 1975, p. 70-83.
- , « *Carmina/Lambi*: The literary-generic dimension of Horace's *integer Vitae* (C. I, 22) », *Quaderni Urbinati di Cultura Classica*, n.s. 27.3, 1987, p. 67-78.
- , *Polyhymnia. The Rhetoric of Horatian Lyric Discourse*, Berkeley/Los Angeles/Oxford, University of California Press, 1991.
- DAVISON, John A., « Notes on Alcman », *Proceedings of the IXth International Congress of Papyrology (Oslo, 19th-22nd August 1958)*, Oslo, Norwegian Universities Press, 1961, p. 35-38.
- DEGANI, Enzo, *Studi su Ipponatte*, Bari, Adriatica, 1984.
- DELARUE, Fernand, « Le dossier du *De Matrimonio* de Sénèque », *Revue des études latines*, 79, 2001, p. 163-187.
- DELIGNON, Bénédicte, *Les Satires d'Horace et la comédie gréco-latine. Une poétique de l'ambiguïté*, Leuven/Paris/Dudley (Mass.), Peeters, 2006.

- , « Les amours adultères dans la *Satire* I, 2 d'Horace : exagérations comiques et réalités socio-politiques », dans Jean-Michel Fontanier (dir.), *Amor Romanus. Mélanges Albert Foulon*, Rennes, PUR, 2008, p. 45-68.
- , « Les amours ancillaires dans *Serm.* I, 2 et *Carm.* II, 4 : un motif de la diversité horatienne ? », *Camenaë*, 12, « L'œuvre d'Horace dans sa diversité », dir. Robin Glinatsis, 2012 (<http://www.paris-sorbonne.fr/IMG/pdf/4-B-Delignon.pdf>).
- , « Érotisme et mariage dans la lyrique amoureuse d'Horace : l'exemple de l'*Ode* II, 5 », *Euphrosyne*, 409, 2012, p. 95-108.
- , « Mythes archaïques et mythes alexandrins dans les *Odes* d'Horace : valeur politique d'une double réception », dans Christophe Cusset, Fanny Levin, Nadine Le Meur (dir.), *Mythe et pouvoir à l'époque hellénistique*, Leuven/Paris/Dudley (Mass.), Peeters, 2012, p. 453-468.
- , « La figure du *doctor ineptus* dans les *Satires* d'Horace : enjeux philosophiques et enjeux poétiques », *Revue des études latines*, 90, 2013, p. 164-179.
- , « L'iambe dans l'œuvre d'Horace : représentation et fonction d'une forme poétique singulière », *Camenaë* 18, « Fortune des *Épodes* », dir. Tristan Vigliano, 2016 (<http://sapat.ephe.sorbonne.fr/media/26a16ba6e823d4ff96b312354603cc6d/camenaë-18-01-benedicte-delignon.pdf>)
- , « Lyrique érotique et lyrique politique dans le *Carm.* 4.1 d'Horace », dans Bénédicte Delignon, Nadine Le Meur, Olivier Thévenaz (dir.), *Le Poète lyrique dans la cité antique : les Odes d'Horace au miroir de la lyrique grecque archaïque*, Lyon, Collection du Centre d'études et de recherches sur l'Occident romain, 2016, p. 263-273.
- , « Dîner avec Mécène : vie privée et vie publique dans les *Satires* et dans les *Odes* », dans Line Cottegnies, Nathalie Dauvois, Bénédicte Delignon (dir.), *L'Invention de la vie privée et le modèle d'Horace*, Paris, Classiques Garnier, 2016, p. 77-90.
- DELIGNON, Bénédicte, LE MEUR, Nadine, THÉVENAZ, Olivier (dir.), *Le Poète lyrique dans la cité antique. Les Odes d'Horace au miroir de la lyrique grecque archaïque*, Lyon, Collection du Centre d'études et de recherches sur l'Occident romain, 2016.
- DELLA CORTE, Francesco, *Catone Censore. La vita e la fortuna*, Firenze, La Nuova Italia, [1949] 1969.
- DEPEW, Mary, « Enacted and represented dedications: genre and Greek hymn », dans Mary Depew, Dirk Obbink (dir.), *Matrices of Genre. Authors, Canons and Society*, Cambridge (Mass.)/London, Harvard UP, 2000, p. 59-79.
- DEROUX, Carl, « Mamurra (Mentula) praecepta (Catulle CV) », *Latomus*, 72/2, 2013, p. 502-503
- DESBORDES, Françoise, « Masculin-féminin. Notes sur les *Odes* d'Horace », dans Suzanne Saïd (dir.), *Études de littérature ancienne*, Paris, Presses de l'École normale supérieure, 1979, p. 51-80.
- DEVEREUX, George, « The nature of Sappho's seizure in fr. 31 LP as evidence of her Inversion », *Classical Quarterly*, n.s. 20, 1970, p. 17-31.

- DI BENEDETTO, Vincenzo, « Da Posidippo (epigr. 91, 118, 139 A.-B.) a Saffo (fr. 35 V.) e Catullo (36) e Orazio (Carm. I 30) », *Rivista di cultura classica e medioevale*, 47/2, 2005, p. 249-264.
- DOVER, Kenneth J., « The poetry of Archilochos », *Archiloque. Entretiens de la Fondation Hardt X*, 1964, p. 181-222.
- , *Greek Homosexuality*, Cambridge (Mass.), Harvard UP, [1979] 1989.
- DUQUESNAY, Ian M. Le M., « Horace, *Odes* 4.5: *Pro Reditu Imperatoris Caesari Divi Filii Augusti* », dans Stephen Harrison (dir.), *Homage to Horace. A Bimillenary Celebration*, Oxford, Clarendon Press, 1995, 128-187 = dans Michèle Lowrie (dir.), *Horace. Odes and Epodes*, Oxford, Oxford UP, 2009, p. 271-336.
- DUPONT, Florence, « *Recitatio* and the reorganization of the space of public course », dans Thomas Habinek, Alessandro Schiesaro, *The Roman Cultural Revolution*, Cambridge, Cambridge UP, 1997, p. 44-59.
- DUPONT, Florence, ÉLOI, Thierry, *L'Érotisme masculin dans la Rome antique*, Paris, Belin, 2001.
- EICKS, Mathias, *Liebe und Lyrik. Zur Funktion des erotischen Diskurses in Horazens erster Odensammlung*, Berlin/Boston, De Gruyter, 2011.
- FANTHAM, Elaine, « The mating of Lalage. Horace, *Odes* 2.5 », *Liverpool Classical Monthly*, 4, 1979, p. 47-52.
- FANTUZZI, Marco, « La contaminazione dei generi letterari nella letteratura greca ellenistica: rifiuto del sistema o evoluzione di un sistema? », *Lingua e stile*, 15, 1980, p. 433-450.
- , « Il sistema letterario della poesia alessandrina nel III sec. A.C. », dans Giuseppe Cambiano, Luciano Canfora, Diedo Lanza (dir.), *Lo spazio letterario della Grecia antica*, Roma, Salerno, 1992-1996, 3 vol., t. II, p. 31-73.
- , « Levio, Saffo e la grazia delle fanciulle lidie (Laev. Fr. 18) », dans Luigi Belloni, Guido Milanese, Antonietta Porro (dir.), *Studia Classica Iohanni Tarditi oblata*, Milano, Vita e pensiero, 1995, p. 341-347.
- FANTUZZI, Marco, HUNTER, Richard L., *Muse e modelli. La poesia ellenistica da Alessandro Magno ad Augusto*, Roma/Bari, Laterza, 2002.
- FÄRBER, Hans, *Die Lyrik in der Kunsttheorie der Antike*, München, Neuer Filser-Verlag, 1936.
- FEDÉL, Paulo, « Carmi d'amore di Ozario: un percorso didattico », *Aufidus*, 18, 1992, p. 59-73.
- , « Poesia d'amore di Orazio », dans Ferruccio Bertini (dir.), *Giornate filologiche « Francesco Della Corte » II*, Genève, Darficlet, 2001, p. 109-124.
- , « Il *fons Bandusiae*: Hor. Carm. 3, 13 », dans Luciano Celi (dir.), *Studi offerti ad Alessandro Perutelli*, Roma, Aracne, 2008, 2 vol. t. I, p. 475-496.

- FEENEY, Denis, « Horace and the Greek lyric poets », dans Niall Rudd (dir.), *Horace. A Celebration. Essays for the Bimillennium*, London, 1993, 41-63 = dans Michèle Lowrie (dir.), *Horace. Odes and Epodes*, Oxford, Oxford UP, 2009, p. 202-231.
- FEENEY, Denis, WOODMAN Anthony J. (dir.), *Traditions and Contexts in the Poetry of Horace*, Cambridge/New York, Cambridge UP, 2002.
- FERRARINO, Pietro, « Struttura e spirito del poema lucreziano », dans Ettore Paratore (dir.), *Studi in onore di Gino Funaioli*, Roma, Angelo Signorelli, 1955, p. 52-57.
- FERRARY, Jean-Louis, *Philhellénisme et impérialisme. Aspects idéologiques de la conquête romaine du monde hellénistique de la seconde guerre de Macédoine à la guerre contre Mithridate*, Rome, École française de Rome, 1988.
- FOUCART, Paul-François, « Donation de Philétaïros aux Muses de l'Hélicon », *Bulletin de correspondance hellénique*, 8, 1884, p. 158-160.
- FOUCAULT, Michel, *Histoire de la sexualité*, Paris, Gallimard, 1976-1984, 3 vol., t. II, *L'Usage des plaisirs*.
- FRAENKEL, Eduard, *Horace*, Oxford, Clarendon Press, 1957.
- FREDRICKSMEYER, Ernst A., « Horace's *Ode* to Pyrrha (c. 1.5) », *Classical Philology*, 60, 1965, p. 180-185.
- , « Horace's Chloë (*Odes* 1.23): *Inamorata* or Victim? », *The Classical Journal*, 89, 1993-1994, p. 251-259.
- FRIEDLÄNDER, Paul, « Pattern of sound and atomistic theory in Lucretius », *American Journal of Philology*, 62, 1941, p. 17-18.
- FUHRER, Therese, *Die Auseinandersetzung mit den Chorlyrikern in den Epinikien des Kallimachos*, Basel, F. Reinhardt, 1992.
- GAGLIARDI, Donato, « *Pietas et Musa* in Hor. *Carm.* 1.17 », *Vichiana*, 11, 1982, p. 139-142.
- GALASSO, Luigi, « Laevius, fr. 22, Blänsdorf », dans Massimo Gioseffi (dir.), *Il diletto monte. Raccolta di saggi di filologia e tradizione classica*, Milano, LED, 2004, p. 29-38.
- GALLO, Italo, « L'epigramma biografico sui nove lirici e il "canone" alessandrino », *Quaderni urbinati di cultura classica*, 17, 1974, p. 106-9.
- GANTAR, Kajetan, « Horaz zwischen Akademie und Epikur », *Ziva Antika*, 22, 1972, p. 225-247.
- GARGIULO, Tristano, « Echi catulliani in Orazio, *Carm.* I, 22 », *Rivista di cultura classica e medioevale*, 21-22, 1979-1980, p. 77-82.
- GENTILI, Bruno, PRETAGOSTINI, Roberto (dir.), *La musica in Grecia*, Roma/Bari, Laterza, 1988.
- GIANGRANDE, Giuseppe, « Émendation d'une *crux* horatienne », *Eranos*, 64, 1966, p. 82-84.
- GIGANDET, Alain, *Fama deum. Lucrèce et les raisons du mythe*, Paris, Vrin, 1998.

- , *Lucrèce. Atomes, mouvement. Physique et éthique*, Paris, PUF, 2001.
- , « Lucrèce et l'amour conjugal. Un remède à la passion ? », dans Bernard Besnier, Pierre-François Moreau, Laurence Renault (dir.), *Les Passions antiques et médiévales*, Paris, PUF, 2003, p. 95-110.
- GIUFFRIDA, Pasquale, *L'epicureismo nella letteratura latina nel I sec. av. Cristo*, Torino/Milano/Padova, Paravia, 1941, 2 vol., t. I, *Esame e ricostruzione delle fonti. Filodemo*.
- GOAR, Robert J., « On the end of Lucretius' Fourth Book », *The Classical Bulletin*, 47, 1971, p. 75-77.
- GOLDSCHMIDT, Victor, *Le Système stoïcien et l'idée de temps*, Paris, Vrin, 1953.
- GRASSMANN, Victor, *Die erotischen Epoden des Horaz. Literarischer Hintergrund und sprachliche tradition*, München, Beck, 1966.
- GRIFFIN, Miriam T., « Le mouvement cynique et les Romains : attraction et répulsion », dans Marie-Odile Goulet-Cazé, Richard Goulet (dir.), *Le Cynisme ancien et ses prolongements*, Paris, PUF, 1993, p. 242-250.
- GRILLI, Alberto, « Epicuro e il matrimonio (DL X 119) », *Rivista di studi fenici*, 26, 1971, p. 51-56.
- GRIMAL, Pierre, « La philosophie d'Horace au premier livre des *Épîtres* », *Vita latina*, 146, 1997, p. 6-14 = *Vita Latina*, 72, 1978, p. 2-10.
- , *L'Amour à Rome*, Paris, Payot et Rivages, [1988] 1995.
- GRUEN, Erich S., *Culture and National Identity in Republican Rome*, Ithaca/London, Cornell UP, 1992.
- GUÉRIN, Charles, *Persona. L'élaboration d'une notion rhétorique au 1^{er} siècle av. J.-C.*, Paris, Vrin, 2011, 2 vol., t. II, *Théorisation cicéronienne de la persona oratoire*.
- HADOT, Ilsetraut, « Du bon et du mauvais usage du terme "éclectisme" dans l'histoire de la philosophie antique », dans Rémi Brague, Jean-François Courtine (dir.), *Herméneutique et ontologie. Hommage à Pierre Aubenque*, Paris, PUF, 1990, p. 147-162.
- HADOT, Pierre, *Qu'est-ce que la philosophie antique ?*, Paris, Gallimard, 1995.
- HAFNER, Markus, « Ein Böckchen für den Kaiser: zum subtilen Spiel mit *recusatio* und *concatenatio* in und um Horazens Ode 3, 13 », *Rivista di filologia e di istruzione classica*, 138/3-4, 2010, p. 410-425.
- HALPERIN, David H., « Plato and the erotic reciprocity », *Classical Antiquity*, 5, 1986, p. 60-80.
- , *How to do the History of Homosexuality*, Chicago, University of Chicago Press, 2002.
- HARRISON, Stephen, « Fuscus the Stoic: Horace *Odes* 1. 22 and *Epistles* 1. 10 », *The Classical Quarterly*, 42, 1992, p. 543-547.
- , « The literary form of Horace's Odes », dans Walther Ludwig (dir.), *Horace, l'œuvre et les imitations. Un siècle d'interprétation*, Genève, Fondation Hardt, 1993, p. 131-162.

- , « The Sword-Belt of Pallas: Moral Symbolism and Political Ideology (*Aen.* 8. 630-728) », dans Hans-Peter Stahl (dir.), *Vergil's Aeneid. Augustan Epic and Political Context*, London, Duckworth, 1998, p. 223-242.
- , *Generic Enrichment in Vergil and Horace*, Oxford, Oxford UP, 2007.
- HARRISON, Stephen (dir.), *Homage to Horace. A bimillenary celebration*, Oxford/New York, Clarendon Press/Oxford UP, 1995.
- , *The Cambridge companion to Horace*, Cambridge/New York, Cambridge UP, 2007.
- HEINZE, Richard, *Die lyrischen Verse des Horaz*, Leipzig, B. G. Teubner, [1918] 1959.
- , « Die horazische Ode », *Neue Jahrbücher*, 51, 1923, p. 153-168 = « The Horatian Ode », dans Michèle Lowrie (dir.), *Horace. Odes and Epodes*, Oxford, Oxford UP, 2009, p. 11-32.
- HELLEGOUARC'H, Joseph, *Le Vocabulaire latin des relations et des partis politiques sous la République*, Paris, Les Belles Lettres, 1972.
- HELZLE, Martin, « Eironeia in Horace's *Odes* 1.5 and 3.26 », *Antichthon*, 28, 1994, p. 52-57.
- HESSEN, Bernd, « Liebe bis zum Tod? Bemerkungen zur letzten Strophe von Horaz, *carm.* 1,13 », dans Andreas Haltenhoff, Fritz-Heiner Mutschler (dir.), *Hortus litterarum antiquarum. Festschrift für Hans Armin Gärtner zum 70. Geburtstag*, Heidelberg, C. Winter, 2000, p. 243-251.
- HEUZÉ, Philippe, « Quand s'éloigne l'Arcadie. Remarques sur la *Dixième Bucolique* », *Vita latina*, 174, 2006, p. 64-70.
- HOLLEMAN, Aloysius W.J., « Horace's Lalage (*Ode* 1.22) and Tibullus' Delia », *Latomus*, 28, 1969, p. 575-582.
- , « Horace and Faunus: Portrait of a *Nympharum fugientum amator* », *L'Antiquité classique*, 61, 1972, p. 563-572.
- , « Horace, *Odes* III 10, et la louve du Capitole », *L'Antiquité classique*, 55, 1986, p. 324-327.
- HOPPIN, Meredith C., « New perspectives on Horace, *Odes* 1.5. », *American Journal of Philology*, 105, 1984, p. 54-68.
- HUBBARD, Thomas K., « Horace and Catullus: the case of the suppressed precursor in *Odes* 1.22 and 1.32 », *Classical World*, 94/1, 2000-2001, p. 25-38.
- , *Homosexuality in Greece and Rome. A Sourcebook of Basic Documents*, Berkeley/Los Angeles/London, University of California Press, 2003.
- HUNTER, Richard L., *Theocritus and the Archeology of Greek Poetry*, Cambridge, Cambridge UP, 1996.
- HUTCHINSON, Gregory O., *Greek lyric poetry. A Commentary on Selected Larger Pieces*, Oxford/New York, Oxford UP, 2001.
- IOPPOLO, Anna Maria, *Opinione e scienza*, Napoli, Bibliopolis, 1986.

- JACOBSON, Howard, « Two conjectures in Horace, *Odes* », *Classical Quarterly*, 46, 1996, p. 582-584.
- JOCELYN, Henry D., « Horace, *Odes*, 2, 5 », *Liverpool Classical Monthly*, 5, 1980, p. 197-200.
- JOHNSON, Timothy S., *A Symposium of Praise. Horace Returns to Lyric in Odes IV*, Madison (Wis.), University of Wisconsin Press, 2004.
- JOLIVET, Jean-Christophe, « La dispute d'Ovide et des Alexandrins ou Briséis γραμματικωτάτη : trois problèmes homériques et une *quaestio ovidiana* dans la troisième *Héroïde* », dans Jacqueline Fabre-Serris, Alain Deremetz (dir.), *Élégie et épopée dans la poésie ovidienne (Héroïdes et Amours) en hommage à Simone Viarre*, Lille, Université Charles de Gaulle-Lille 3, 1999, p. 15-39.
- , *Allusion et fiction épistolaire dans les Héroïdes. Recherches sur l'intertextualité ovidienne*, Rome, École française de Rome, 2001.
- JULHE, Jean-Claude, *La Critique littéraire chez Catulle et les élégiaques augustéens. Genèse et jeunesse de l'épigramme à Rome (62 av. J.-C.-16 av. J.-C.)*, Leuven/Paris/Dudley (Mass.), Peeters, 2004.
- KARDOS, Marie-José, *Topographie de Rome*, Paris, L'Harmattan, 2000, 2 vol., t. I, *Les Sources littéraires latines*.
- KELLUM, Barbara, « Sculptural programs and propaganda in Augustan Rome: the temple of Apollo on the Palatine », dans Rolf Winkes (dir.) *The Age of Augustus*, Louvain-la-Neuve, Institut supérieur d'archéologie et d'histoire de l'art, 1985, p. 169-176.
- KERKHECKER, Arnd, *Callimachus' Book of Iambi*, Oxford, Oxford UP, 1999.
- KEYSER, Paul, « Horace *Odes* I.13.3-8, 14-16. Humoural and aetherial love », *Philologus*, 133, 1989, p. 75-81.
- KNOCHE, Ulrich, *Die römische Satire*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1957.
- KOHLER, Joseph Paul, *Epikur und Stoa bei Horaz*, Greiswald, Druck von J. Abel, 1911.
- LA PENNA, Antonio, *Orazio e l'ideologia del principato*, Torino, Giulio Einaudi Editore, 1963.
- LABATE, Mario, « La forma dell'amore: appunti sulla poesia erotica oraziana », dans *Bimillenario della morte di Q. Orazio Flacco*, Venosa, Osanna, 1994, p. 69-87.
- LAIGNEAU, Sylvie, *La Femme et l'amour chez Catulle et les élégiaques augustéens*, Bruxelles, Latomus, 1999.
- LARDINOIS, André, « Subject and circumstance in Sappho's poetry », *Transactions of the American Philological Association*, 124, 1994, p. 57-84.
- , « Who sang Sappho's songs? », dans Ellen Greene (dir.), *Reading Sappho. Contemporary approaches*, Berkeley/Los Angeles/London, University of California Press, 1996, p. 150-172.

LASSERRE, François, *Sappho. Une autre lecture*, Padova, Antenore, 1989.

LAURAND, Valéry, « Philosophie et politique : la “référence” ambiguë de Musonius Rufus aux lois d’Auguste sur le mariage : une lecture croisée de Dion, *Histoire romaine*, LVI, 1-10 et de Musonius XIII-XV », dans Perrine Galand-Hallyn et Carlos Lévy (dir.), *La Villa et l’univers familial dans l’antiquité et à la Renaissance*, Paris, PUPS, 2008, p. 147-167.

LEACH, Eleanor W, « Horace c. 1.8: Achilles, the Campus Martius and the articulation of the gender roles in Augustan Rome », *Classical Philology*, 89, 1994, p. 334-343.

—, « Hypermestra’s *querela*: coopting the Danaids in Horace *Ode* 3.11 and in Augustan Rome », *Classical World*, 102/1, 2008, p. 13-32.

LECLERCQ, René, *Le Divin Loisir. Essai sur les Bucoliques de Virgile*, Bruxelles, Latomus, 1996.

LEDENTU, Marie, *In arto labor. L’écriture et le pouvoir sous le Principat d’Auguste. Enjeux et modalités d’une interaction*, mémoire d’Habilitation à diriger des recherches, Université Paris-Sorbonne, 2012.

372

LEFÈVRE, Eckard, « Horaz und Maecenas », *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt*, II.31.3, 1981, p. 1987-2029.

LE GUEN, Brigitte, *Les Associations de technites dionysiaques à l’époque hellénistique*, Nancy/Paris, De Boccard, 2001, 2 vol.

LÉVY, Carlos, « Le *De officiis* dans l’œuvre philosophique de Cicéron », *Vita latina*, 116, 1989, p. 11-16.

—, Cicero Academicus. *Recherches sur les Académiques et sur la philosophie cicéronienne*, Rome, École française de Rome, 1992.

—, « La conversation à Rome à la fin de la République », *Rhetorica*, 11, 1993, p. 399-414.

—, *Les Philosophies hellénistiques*, Paris, LGF, coll. « Références », 1997.

—, « Y a-t-il quelqu’un derrière le masque ? À propos de la théorie des *personae* chez Cicéron », dans Perrine Galland-Hallyn, Carlos Lévy (dir.), *Vivre pour soi, vivre dans la cité : de l’antiquité à la renaissance*, Paris, PUPS, 2006, p. 45-58.

—, « Soldat de la vertu, soldat du plaisir : les métamorphoses de la notion de *militia* chez Lucrèce, Cicéron, les Sextii et Sénèque », dans Perrine Galand-Hallyn, Carlos Lévy, Wim Verbaal (dir.), *Le Plaisir dans l’antiquité et à la renaissance*, Turnhout, Brepols, 2008, p. 289-312.

—, « Rhétorique et philosophie dans les *Partitiones oratoriae* », dans Marc Baratin, Carlos Lévy, Régine Utard (dir.), Stylus. *La parole dans ses formes. Mélanges en l’honneur du professeur Jacqueline Dangel*, Paris, Classiques Garnier, 2010, p. 247-262.

—, « Other followers of Antiochus », dans David Sedley (dir.), *The Philosophy of Antiochus*, Cambridge, Cambridge UP, 2012, p. 290-306.

LIEBERG, Godo, « *Quis fuerit Licymnia, quaeritur: ad Horatii carmen* II 12 », *Vox latina*, 43, 2007, p. 37-39.

LISSARRAGUE, François, *Un flot d’images. Une esthétique du banquet grec*, Paris, A. Biro, 1987.

- LOWRIE, Michèle, *Horace's Narrative Odes*, Oxford, Clarendon Press, 1997.
- , *Writing Performance and Authority in the Age of Augustus*, Oxford/New York, Oxford UP, 2009.
- , « A parade of lyric predecessors: Horace C. 1.12-1.18 », *Phoenix*, 49/1, 1995, p. 33-48 = dans Michèle Lowrie (dir.), *Horace. Odes and Epodes*, Oxford, Oxford UP, 2009, p. 335-355.
- LOWRIE, Michèle (dir.), *Horace. Odes and Epodes*, Oxford/New York, Oxford UP, 2009.
- LUCIANI, Sabine, *L'Éclair immobile dans la plaine. Philosophie et poétique du temps chez Lucrèce*, Paris/Leuven/Dudley (Mass.), Peeters, 2000.
- LUDWIG, Walther, « Zu Horaz 2, 1-12 », *Hermes*, 85, 1957, p. 336-345.
- LYNE, Richard O. A. M., *The Latin Love Poets from Catullus to Horace*, Oxford, Clarendon Press, 1980.
- , *Horace. Behind the Public Poetry*, New Haven/London, Yale UP, 1995.
- MACKAY, Louis A., « Odes I, 16 and 17. *O matre pulchra... Velox amoenum* », *American Journal of Philology*, 83, 1962, p. 298-300.
- MACLEOD, Colin W., « Horatian imitation and Odes 2.5 », dans David West, Tony Woodman (dir.), *Creative imitation and Latin Literature*, London/New York/Melbourne, Cambridge UP, 1979, p. 89-102.
- MANZONI, Gian Erico, *Foroiulienensis poeta. Vita e poesia di Cornelio Gallo*, Milano, Vita e pensiero, 1995.
- MARCELLINO, Ralph, « Propertius and Horace. *Quis multa gracilis* », *Classical Journal*, 50, 1955, p. 321-325.
- MARCOVICH, Miroslav, « Sappho fr. 31: anxiety attack or love declaration? », *Classical Quarterly*, n.s. 22, 1972, p. 19-32.
- MASSIMILLA, Giulio, « Nuovi elementi per la cronologia di Nicandro », dans Roberto Pretagostini (dir.), *La Letteratura ellenistica. Problemi e prospettive di ricerca*, Roma, Quasar, 2000, p. 127-137.
- MAURACH, Gregor, « Hor. c. 1, 13: einige Methodenprobleme », *Gymnasium*, 99, 1992, p. 501-517.
- MAZZINI, Innocenzo, « La medicina nella letteratura latina, II: esegesi e traduzione di Horat. *Epod.* 11, 15-16 e *Ode.* I, 13, 4-5 », dans Pietro Janni, Innocenzo Mazzini (dir.), *La traduzione dei classici greci e latini in Italia oggi. Problemi, prospettive, iniziative editoriali*, Macerata, Università degli Studi, 1991, p. 99-114.
- MCCARTER, Stéphanie, *Horace between Freedom and Slavery. The first Book of Epistles*, Madison (Wis.), The University of Wisconsin Press, 2015.
- MCGINN, Thomas A. J., *Prostitution, Sexuality and the Law in Ancient Rome*, New York, Oxford UP, 1998.
- MÉNISSIER, Thierry, *Éros philosophe. Une interprétation philosophique du Banquet de Platon*, Paris, Kimé, 1996.

- MERKELBACH, Reinhold, « Sappho und ihr Kreis », *Philologus*, 101, 1957, p. 1-29.
- , « Horaz und die römische Grabsteine », *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, 17, 1975, p. 140.
- MESSI, Mauro, « Polifemo e Galatea: il κῶμος “imperfetto” di Teocrito, *Id. VI e XI* », *Acme*, 53/1, 2000, p. 23-41.
- MINADEO, Richard, *The Golden Plectrum. Sexual symbolism in Horace's Odes*, Amsterdam, Rodopi, 1992.
- MOMMSEN, Theodor, *Römisches Straatsrecht*, Leipzig, Hirzel, 1899.
- MONCOND'HUY, Dominique, SCEPI Henri (dir.), *Les Genres de travers. Littérature et transgénéricité*, Rennes, PUR, 2008.
- MURGATROYD, Paul, « Horace, *Odes* II,9 », *Mnemosyne*, 28, 1975, p. 69-71.
- MURRAY, Oswyn, « Symposium and genre in the poetry of Horace », *Journal of Roman Studies*, 75, 1985, p. 39-50.
- , « Symptotic history », dans Oswyn Murray (dir.), *Symptotica. A Symposium on the Symposium*, Oxford, Clarendon Press, 1990, p. 4-13
- MURRAY, Oswyn (dir.), *Symptotica. A Symposium on the Symposium*, Oxford, Clarendon Press, 1990.
- MUTSCHLER, Fritz-Heiner, « Beobachtung zur Gedichtanordnung in der ersten Odensammlung des Horaz », *Rheinisches Museum für Philologie*, 117, 1974, p. 109-133.
- , « Kaufmanns liebe: Eine Interpretation der Horazode *Quid fles Asterie* (C. 3.7) », *Symbolae Osloenses*, 53, 1978, p. 111-131.
- NADEAU, Yvan, *Erotica for Caesar Augustus. A Study of the Love-Poetry of Horace, “Carmina”, Books I to III*, Bruxelles, Latomus, 2008.
- NAGEL, Rebecca E., « The lyric lover in Horace *Odes* 1.15 and 1.17 », *Phoenix*, 54/1-2, 2000, p. 53-63.
- NAGY, Gregory, « Copies and models in Horace *Odes* 4.1 and 4.2 », *Classical World*, 87/5, 1994, p. 415-426.
- NASTA, Mihail, « Considérations sur la facture spécifique des poèmes catulliens », *Interférences*, 6, 2012, §19 (<http://interferences.revues.org/190#tocto1n5>)
- NERI, Camillo, « Sotto la politica: una lettura dei *Carmina popularia melici* », *Lexis*, 21, 2003, p. 193-260.
- NEWMAN, John Kevin, *Augustan Propertius. The Recapitulation of the Genre*, Hildesheim, G. Olms, 1997.
- NICASTRI, Luciano, *Cornelio Gallo e l'elegia ellenistico-romana. Studi dei nuovi frammenti*, Napoli, M. d'Auria, 1984.
- NICHOLS, James H., *Epicurean Political Philosophy. The De Rerum Natura of Lucretius*, Ithaca/London, Cornell UP, 1976.

- NICKEL, Rainer, « Hypermnestra und Horaz: ein Beispiel für die Verweigerung einer Norm », *Der altsprachliche Unterricht*, 49/1, 2006, p. 66-70.
- NICOLAS, Christian, « Problèmes d'énonciation et de temporalité dans le *carmen* 64 de Catulle », *Vita latina*, 144/1, 1996, p. 38-51.
- NIELSEN, Rosemary M., « Catullus 45 and Horace *Odes* 3.9. The glass house », *Ramus*, 6, 1977, p. 132-138.
- NISBET, Robin G. M., HUBBARD Margaret, *A Commentary on Horace, Odes, Book I*, Oxford, Clarendon Press, 1970.
- , *A Commentary on Horace, Odes, Book II*, Oxford, Clarendon Press, 1978.
- NISBET, Robin G. M., RUDD Niall, *A Commentary on Horace, Odes, Book III*, Oxford, Oxford UP, 2004.
- NORBERG, Dag, « Le quatrième livre des *Odes* d'Horace », *Emerita*, 20, 1952, p. 95-107.
- NUSSBAUM, Martha, *The Therapy of Desire. Theory and Practice in Hellenistic Ethics*, Princeton (NJ), Princeton UP, 1994.
- , « Eros and the wise: the stoic response to a cultural dilemma », *Oxford Studies in Ancient Philosophy*, 13, 1995, p. 231-267.
- OLSTEIN, Katherine, « Horace's *integritas* and the geography of *Carm.* 1.22 », *Grazer Beiträge*, 11, 1984, p. 113-120.
- OPPERMANN, Hans, « Späte Liebeslyrik des Horaz », dans Hans Oppermann (dir.), *Wege zu Horaz* Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1972, p. 349-368.
- PAGE, Denys L., *Sappho and Alcaeus, An Introduction to the Study of Ancient Lesbian Poetry*, Oxford, Clarendon Press, 1955.
- PANSIERI, Claude, *Plaute et Rome ou les Ambiguïtés d'un marginal*, Bruxelles, Latomus, 1997.
- PARKER, Holt N., « Sappho schoolmistress », *Transactions of the American Philological Association*, 123, 1993, p. 309-351 = dans Ellen Greene (dir.), *Reading Sappho. Contemporary approaches*, Berkeley/Los Angeles/London, University of California Press, 1996, p. 146-183.
- PASQUALI, Giorgio, *Orazio lirico*, Firenze, F. Le Monnier, 1920 (rev. Antonio La Penna, 1966).
- PAVLOVSIS, Zoja, « Aristote, Horace and the ironic man », *Classical Philology*, 63, 1968, p. 22-41.
- PENNACINI, Adriano, « L'arte della parola », dans Guglielmo Cavalò, Paulo Fedeli, Andrea Giardina (dir.), *Lo spazio letterario di Roma antica*, Roma, Salerno, 1989, 4 vol., t. II, *La circolazione del testo*, p. 254-267.
- PEROTTI, Pier Angelo, « Note su Orazio e Propertio: Hor. *Carm.* 1, 17, 20; Prop. 2, 12, 5-6; 2, 32, 6 », *Giornale Italiano di Filologia*, 59/2, 2007, p. 286-299.

- PERRELLI, Raffaele, « Orazio e Tibullo a confronto in *Carm.* I, 33: il dialogo con un elegiaco moderato », *Paideia*, 60, 2005, p. 239-253.
- PERRET, Jacques, *Horace*, Paris, Hatier, 1959.
- PERROTTA, Gennaro, GENTILI, Bruno (dir.), *Polinnia. Poesia Greca arcaica*, Messinal Firenze, G. d'Anna, 1965.
- PFEIFFER, Rudolf, *History of the Classical Scholarship*, Oxford, Clarendon Press, 1968-1976, 2 vol., t. I, *From the Beginnings to the End of the Hellenistic Age*.
- PHILIPPSON, Robert, « Das dritte und vierte Buch der *Tusculanen* », *Hermes*, 67, 1932, p. 245-294.
- POHLENZ, Max, « Das dritte und vierte Buch der *Tusculanen* », *Hermes*, 41, 1906, p. 321-335.
- PÖHLMANN, Egert, « Sulla preistoria della tradizione di testi e musica per il teatro », dans Gentili Bruno, Pretagostini Roberto (dir.), *La musica in Grecia*, Roma/Bari, Laterza, 1988, p. 132-144.
- PORT, Wilhelm, « Die Anordnung in Gedichtbüchern augusteischer Zeit », *Philologus*, 81, 1926, p. 279-308.
- PORTER, David H., *Horace's Poetic Journey. A Reading of Odes 1-3*, Princeton (NJ), Princeton UP, 1987.
- PÖSCHL, Viktor, *Horazische Lyrik. Interpretationen*, Heidelberg, C. Winter, [1970] 1991.
- , « Horace et l'épigramme » dans Andrée Thill (dir.), *L'Épigramme romaine. Enracinement, thèmes, diffusion*, Paris, Ophrys, 1980, p. 157-161.
- , « Bemerkungen zu den Horazoden III 7-12 », dans *Litterature Comparate: problemi e metode. Studi in onore di Ettore Paratore*, Bologna, Patron, 1981, 2 vol., t. II, p. 505-509.
- PRADEAU, Jean-François, « Platon, avant l'érection de la passion », dans Bernard Besnier, Pierre-François Moreau, Laurence Renault (dir.), *Les Passions antiques et médiévales*, Paris, PUF, 2003, 2 vol., t. I, *Théories et critiques des passions*, p. 15-28.
- PROST, François, *Les Théories hellénistiques de la douleur*, Leuven/Paris/Dudley (Mass.), Peeters, 2004.
- PUELMA, Mario, « Die Selbstbeschreibung des Chores in Alkmans grossem Partheneion-Fragment », *Museum Helveticum*, 34, 1977, p. 1-55.
- PUTNAM, Michael C. J., « Horace c. 1.5. Love and death », *Classical Philology*, 55, 1970, p. 251-254.
- , « Horace and Tibullus », *Classical Philology*, 67, 1972, p. 81-88.
- , *Artifices of Eternity. Horace's fourth Book of Odes*, Ithaca/London, Cornell UP, 1986.
- , *Poetic Interplay. Catullus and Horace*, Princeton/Oxford, Princeton UP, 2006.
- QUINN, Kenneth, « The poet and his audience », *Aufstieg un Niedergang der römischen Welt*, II.30.1, 1982, p. 76-176.

- RACE, William H., « "That man" in Sappho fr. 31 L.-P. », *Classical Antiquity*, 2, 1983, p. 92-101.
- RADICI COLACE, Paula, « Il poeta si diverte. Orazio, Catullo e due esempi di poesia non seria », *Giornale Italiano di Filologia*, 16, 1985, p. 53-71.
- RAMBAUX, Claude, *Properce ou les Difficultés de l'émancipation féminine*, Bruxelles, Latomus, 2001.
- RENARD, Marcel, « À propos de Tibulle et de l'Albius d'Horace », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 25, 1946-1947, p. 129-134.
- RONNICK, Michele V., « Green lizards in Horace: *lacertae virides* in *Odes* I. 23 », *Phoenix*, 47, 1993, p. 155-157.
- ROSEN, Ralph M., « A poetic initiation scene in Hipponax? », *American Journal of Philology*, 109/2, 1988, p. 174-179.
- ROSKAM, Geert, « Mariage ou virginité? Le *carmen* 62 de Catulle et la lutte entre deux idéaux de vie », *Latomus*, 59/1, 2000, p. 41-56.
- ROSSI, Luigi Enrico, « Il simposio arcaico e classico come spettacolo a se stesso », dans *Spettacoli coniuiali dall'antichità classica alle corti italiane dell'400*, Viterbo, Centro studi sul teatro medioevale e rinascimentale, 1983, p. 41-50
- , « Orazio, un lirico greco senza musica », dans *Seminari Romani di cultura greca*, 1 (Università di Roma, 1998), p. 163-181 = « Horace, a Greek Lyric without Music », dans Michèle Lowrie (dir.), *Horace. Odes and Epodes*, Oxford, Oxford UP, 2009, p. 356-377.
- ROTONDI, Giovanni, *Leges publicae populi Romani. Elenco cronologico con una introduzione sull'attività legislativa dei comizi romani*, Milano, Libreria, 1912.
- ROUSELLE, Aline, « Concubinat et adultère », *Opus*, 3, 1984, p. 75-84.
- RUDD, Niall, *The Satires of Horace*, Cambridge, Cambridge UP, 1966.
- RUDD, Niall (dir.), *Horace 2000. A Celebration*, London, Duckworth, 1993.
- RÜPKE, Jörg, « *Quantum distet ab Inacho* – Der Dichter als Arbitrer bibendi (Hor., *Carm.* 3.19) », *Museum helveticum*, 53, 1996, p. 217-231.
- , « Merkur am Ende: Horaz, *Carmen* 1. 30 », *Hermes*, 126, 1998, p. 435-453.
- SABOT, Augustin, « L'Élégie à Rome. Essai de définition du genre », dans *Hommage à Jean Cousin. Rencontres avec l'antiquité classique*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « Annales littéraires de l'université de Besançon », 1983, p. 133-144.
- SAÏD, Suzanne, « *L'Assemblée des femmes*: les femmes, l'économie et la politique », *Les Cahiers de Fontenay*, 17, « Aristophane, les femmes et la cité », 1979, p. 33-55.
- SALLER, Richard, « Men's Age at Marriage and Its Consequences for the Roman Family », *Classical Philology*, 82, 1987, p. 21-34.
- SANTIROCCO, Matthew S., *Unity and design in Horace's Odes*, Chapel Hill (NC)/ London, The University of North Carolina Press, 1986.

- SAURON, Gilles, *Quis deum? L'expression plastique des idéologies religieuses et politiques à Rome*, Rome, École française de Rome, 1994.
- SCHMITT PANTEL, Pauline, *La Cité au banquet. Histoire des repas publics dans les cités grecques*, Rome, École française de Rome, 1992.
- SCHRIJVERS, Pieter Herman, *Horror ac diuina uoluptas. Études sur la poésie et la poétique de Lucrèce*, Amsterdam, A.M. Hakkert, 1970.
- SCHWINDT, Jürgen Paul, « Die leichte und die schwere Muse. Über einige Gesichtspunkte der Erklärung von Horaz c. 3,9 », *Gymnasium*, 109, 2002, p. 497-517.
- SEDGWICK, Henry D., *Horace. A biography*, Cambridge (Mass.), Harvard UP, 1947.
- SEEL, Otto, PÖHLMAN, Egert, « Quantität und Wortakzent im horazischen Sappiker », *Philologus*, 103, 1959, p. 204-249.
- SERIO, Andrea, « Amore e tempo nelle *Odi* oraziane », *Annali della Facoltà di Lettere e Filosofia di Perugia. Studi classici*, n.s. 19, 1997-2000, p. 229-256.
- SMOLAK, Kurt, « Unter der Oberfläche...: Beobachtungen zu Horaz, *carm.* 1, 22 und *Catull* 45 », *Wiener Studien*, 121, 2008, p. 171-188.
- SMYTH, Herbert W., *Greek Melic Poets*, London/New York, Macmillan, 1963.
- SNYDER, Jane McIntosh, *Puns and Poetry in Lucretius' De Rerum Natura*, Amsterdam, B. R. Grüner, 1980.
- STEHLE, Eva, *Performance and Gender in Ancient Greece*, Princeton (NJ), Princeton UP, 1997.
- STROH, Wilfried, « Lesbia und Juuentius: ein erotisches Liederbuch im *Corpus Catullianum* », dans Peter Neukam (dir.), *Die Antike als Begleiterin*, München, Bayerischer Schulbuchverlag, 1990, p. 134-158.
- STROPPINI, Gianfranco, *Amour et dualité dans les Bucoliques de Virgile*, Paris, Klincksieck, 1993.
- SUTHERLAND, Elizabeth H., « Audience manipulation and emotional experience in Horace's *Pyrrha* Ode », *American Journal of Philology*, 116, 1995, p. 441-452.
- , « Vision and desire in Horace c. 2.5 », *Helios*, 24, 1997, p. 23-43.
- , *Horace's Well-trained Reader. Toward a Methodology of Audience Participation in the Odes*, Bern/Frankfurt am Main, Peter Lang, 2002.
- SYME, Ronald, *The Roman Revolution*, Oxford, Clarendon Press 1939 = *La Révolution romaine*, trad. Roger Stuveras [1967], Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires », 2016.
- SYNDIKUS, Hans Peter, *Die Lyrik des Horaz. Eine interpretation der Oden*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1972-1973, 2 vol.
- THÉVENAZ, Olivier, « Échos de Sappho et éléments nuptiaux dans les *Odes* d'Horace », *Dictynna*, 2007, 4 (<http://dictynna.revues.org/155>).
- , *Sappho à Rome. Poétiques en échos de Catulle à Horace*, thèse présentée à la faculté des Lettres de l'université de Lausanne, 2010.

- , « Actium aux confins de l'iambe et de la lyrique », dans Bénédicte Delignon, Nadine Le Meur, Olivier Thévenaz (dir.), *La Poésie lyrique dans la cité antique. Les Odes d'Horace au miroir de la lyrique grecque archaïque*, Lyon, Collection du Centre d'études et de recherches sur l'Occident romain, 2016, p. 99-130.
- TOMEI, Maria Antonietta, « Le tre "Danai" in nero antico dal Palatino », *Bolletino di archaeologia*, 1990, p. 35-48.
- TORRE, Chiara, *Il matrimonio del Sapiens. Ricerche sul De matrimonio di Seneca*, Genova, Dipartimento di archeologia filologia classica e loro tradizioni, 2000.
- TRAGLIA, Antonio, « ... *memor inmitis Glyceræ* (Hor., *carm.* I, 33, 1-2) », dans Oswald Dilke *et al.* (dir.), *De Tibullo eiusque ætate*, Roma, Istituto nazionale di studi romani, 1982, p. 29-35.
- TRAILL, David A., « Horace *Carmen* 1.30: Glyceræ's problem », *Classical Philology*, 88, 1993, p. 332.
- TRÄNKLE, Hermann, « Horazens Murena-Ode (*Carm.* 3.19) », *Museum helveticum*, 35, 1978, p. 48-60.
- , « Gedanken zu zwei umstrittenen Oden des Horaz », *Museum helveticum*, 51, 1994, p. 206-213.
- TREGGIARI, Susan, *Roman Marriage. Iusti Coniuges from the Time of Cicero to the Time of Ulpian*, Oxford, Clarendon Press, 1991.
- , « Caught in the act », dans John F. Miller, Cynthia Damon, K. Sara Myers (dir.), *Vertis in usum, Studies in honor of E. Courtney*, München/Leipzig, K. G. Saur, 2002, p. 243-249.
- TRENKNER, Sophie, *The Greek Novella in the Classical Period*, Cambridge, Cambridge UP, 1958.
- TURNER, Eric G., « Ptolemaic bookhands and Lille Stesichorus », *Scrittura e Civiltà*, 4, 1980, p. 19-40.
- USSANI, Vincenzo, « Orazio e la filosofia popolare », *Atene e Roma*, 19, 1916, p. 2-5.
- VALETTE-CAGNAC, Emmanuelle, *La Lecture à Rome. Rites et pratiques*, Paris, Belin, 1997.
- VAN HOOFF, Lieve, « Horace, *Odes* 3, 26: gemme taillée au début de la fin », *Latomus*, 63/2, 2004, p. 310-326.
- VESPERINI, Pierre, *La Philosophia et ses pratiques d'Ennius à Cicéron*, Rome, École française de Rome, 2012.
- VOX, Onofrio, « Poetesse in Teocrito », dans Francesco De Martino (dir.), *Rose di Pieria*, Bari, Levante editori, 1991, p. 199-220.
- WEINREICH, Otto « Religionswissenschaftliche und Literaturgeschichtliche Beiträge zu Horaz », *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, 61, 1942, p. 33-74.
- WEST, David, *Reading Horace*, Edinburgh, Edinburgh UP, 1967.

- WEST, Martin L., *Studies in Greek Elegy and Iambus*, Berlin/New York, W. de Gruyter, 1974.
- , *Greek metre*, Oxford, Oxford UP, 1982.
- , *Ancient Greek Music*, Oxford, Clarendon Press, 1992.
- WILAMOWITZ-MOELLENDORF, Ulrich von, « Der Chor der Hagesichora », *Hermes*, 32, 1897, p. 251-263.
- , *Die Textgeschichte der griechischen Lyriker*, Berlin, Weidmannsche Verlagsbuchhandlung, 1900.
- WILI, Walter, *Horaz und die augusteische Kultur*, Basel, B. Schwabe & Co., 1948.
- WILLE, Günter, *Musica romana*, Amsterdam, P. Schippers, 1967.
- WILLIAMS, Gordon, *Tradition and Originality in Roman Poetry*, Oxford, Clarendon Press, 1966.
- , *Horace*, Oxford, Oxford UP, 1972.
- WINKLER, John J., *The Constraints of Desire. The Anthropology of Sex and Gender in Ancient Greece*, New York/London, Routledge, 1990
- WITKE, Charles, *Latin Satire*, Leiden, E.J. Brill, 1970.
- WITT DE NORMAN, Wentworth, « Epicurean Doctrine in Horace », *Classical Philology*, 34, 1939, p. 127-134.
- YARDLEY, John C., « Horace and the Wolf », *Mnemosyne*, 32, 1979, p. 333-337.
- ZANKER, Paul, « Der Apollontempel auf dem Palatin », dans Kjeld de Fine Licht (dir.), *Città e architettura nella Roma imperiale*, Odense, Odense UP, 1983, p. 21-40.
- ZORZETTI, Nevio, « The *carmina conuiuialia* », dans Oswyn Murray (dir.), *Symptica. A Symposium on the Symposion*, Oxford, Clarendon, Press, 1990, p. 289-307.

INDEX LOCORUM

- Alcée
 38a V. – 98, 99, 102 ; 45 V. – 211, 212 ;
 70 V. – 90n ; 72 V. – 91n ; 332 V. –
 90n ; 338 V. – 90 ; 346 V. – 89-91 ;
 347 V. – 86 ; 348 V. – 90n.
- Alcman
Parthénées – 335, 336.
- Anacréon
 12 P.M.G. – 277n ; 346 P.M.G. – 86n ;
 356a-b P.M.G. – 81 ; 373 P.M.G. –
 63n ; 385 P.M.G. – 212n ;
 396 P.M.G. – 87 ; 413 P.M.G. – 48n ;
 417 P.M.G. – 248, 249, 281, 282.
- Anytè de Mytilène
I. G. XI, 4 – 244, 245.
- Archiloque
 122 W. – 295 ; 188 W. – 291 ; 196a
 W – 291.
- Aristophane
Ec. – 64n, 292, 293.
- Arius
S.V.F. II, 509 – 103.
- Aulu Gelle
 VI, 12, 5 – 324n ; IX, 12, 7 – 324n ; X,
 23, 5 – 156, 157.
- Callimaque
 384 Pfeiffer – 288.
Hymne à Délos – 289.
- Carmina conuiuialia*
 902 P.M.G. – 86.
- Catulle
 11 – 77 ; 16 – 329 ; 24 – 329 ; 29 –
 328n ; 45 – 76n, 78n ; 51 – 13, 77,
 274-276, 314, 315 ; 61 – 13, 81, 173,
 174, 329, 339, 351 ; 62 – 246, 266,
 267, 272 ; 64 – 246 ; 71 – 65n ; 81 –
 329 ; 83 – 14 ; 99 – 329, 330 ; 105 –
 14n ; 114 – 14n, 328n ; 115 – 14n,
 328n.
- Chrysispe
S.V.F. III, 396 – 341 ; *S.V.F.* III, 716 –
 341.
- Cicéron
Ad Fam. XV, 16 – 32n.
De Fin. II, 115 – 16n ; V, 10 – 115.
De Off. I, 15 – 121, 122 ; I, 34 – 125n,
 128n, 131n ; I, 93 – 122 ; I, 97 – 123 ;
 I, 107 – 123 ; I, 110 – 124 ; I, 115 –
 125 ; I, 132 – 113n.
De Or. II, 62-63 – 116n ; II, 223-224 –
 324n.
De Rep. IV, 4, 4 – 324n.
Partitiones oratoriae – 35, 36.
Tusc. I, 2 – 219 ; II, 7 – 135n ; II, 9 –
 115 ; II, 12 – 135n ; II, 16-17 – 218 ;
 II, 21 – 134n ; II, 23 – 134n ; II, 48 –
 219 ; III, 14 – 91n ; III, 15 – 104n ;
 III, 17 – 105 ; IV, 5, 10-11 – 132-135 ;
 IV, 21 – 116 ; IV, 28 – 105n ; IV, 34 –
 325, 326 ; IV, 35 – 18n, 118-120 ; V,
 11, 33 – 29, 115, 116 ; V, 22 – 112n.
- Diogène Laërce
 X, 5 – 177n ; X, 119 – 177.
- Épicure
 67 Usener – 63n, 93n.
Lettre à Ménécée – 92n, 99n.
Sentences Vaticanes 35 – 91 ; 55 – 104n.
- Galien
De locis affectis V, 1 – 37n.

De temperamentis II, 6 – 37n.

Hippocrate

Épidémies VI, 5 – 37n.

Horace

A. P. 114-122 – 126 ; 306-318 – 127, 128.

Carmen Saeculare – 17, 83.

Carm. I, 1 – 11, 205 ; I, 2 – 141 ; I, 4 – 99-101 ; I, 5 – 15n, 39, 40, 42, 76n, 83n, 85, 135-138, 141, 302-305, 321, 354 ; I, 6 – 83n ; I, 7 – 17n, 34, 35 ; I, 8 – 15, 215-221, 353 ; I, 9 – 101n, 106, 109, 251n, 350 ; I, 11 – 33, 34, 42, 101n, 251n ; I, 12 – 53n ; I, 13 – 15, 40, 42, 46, 52n, 69n, 178, 300, 312-321, 354 ; I, 14 – 83n, 299, 300 ; I, 15 – 15, 141, 159, 225, 226 ; I, 16 – 40, 83n, 224-228, 234, 353 ; I, 17 – 15, 40, 42, 52n, 85, 94-97, 141, 168, 225, 226, 231-238, 281, 350, 353 ; I, 19 – 42, 73, 85, 169 ; I, 20 – 205 ; I, 21 – 82 ; I, 22 – 15, 42, 73, 75, 77-79, 169, 228-231, 234, 353 ; I, 23 – 42, 52, 249, 250 ; I, 24 – 17n, 53n ; I, 25 – 42, 73, 129, 130, 290-301, 320, 344n, 354 ; I, 26 – 183n ; I, 27 – 85-89, 95n ; I, 29 – 33, 83n, 116, 117 ; I, 30 – 14n, 42, 52n, 85, 169, 256-262, 267, 286, 353 ; I, 33 – 15, 40, 42, 52, 53n, 57n, 58-63, 73, 85, 167, 309, 349 ; I, 35 – 290 ; I, 36 – 86, 183, 184 ; I, 38 – 85.

Carm. II, 2 – 145, 146 ; II, 3 – 145, 146, 265n ; II, 4 – 145-148, 167, 168 ; II, 5 – 15, 42n, 50, 51, 73, 145-148, 162, 173, 174, 250, 251n, 278-286, 335-340, 347, 348, 353, 354 ; II, 6 – 145, 146 ; II, 7 – 145, 146 ; II, 8 – 42n, 49, 145-148, 281n ; II, 9 – 15, 40, 73n, 85, 107-109, 145-150, 173, 174, 184, 330-332, 339, 347, 350, 351 ; II, 10 – 17n, 53n, 145, 147 ; II, 11 – 75, 87, 89, 97, 98, 101, 102, 145, 147, 167, 184 ; II, 12 – 42n, 52n, 162-167,

205n, 206 ; II, 15 – 17n ; II, 16 – 101n ; II, 17 – 205n ; II, 20 – 205n.

Carm. III, 2 – 33 ; III, 6 – 143, 191-194, 201, 352 ; III, 7 – 15, 142, 143, 159, 221-223 ; III, 8 – 97n, 143-145, 205 ; III, 9 – 42, 52, 73, 75-77, 142-144, 169, 300, 305-312, 321, 354 ; III, 10 – 15, 42, 63, 67-71, 85, 144, 160, 161, 300, 349 ; III, 11 – 15, 83n, 85, 162, 167, 173, 189-191, 247-255, 267, 281, 286, 352-353 ; III, 12 – 15, 142, 143, 161, 162, 173, 209-215, 219, 352-353 ; III, 13 – 144 ; III, 14 – 144, 184, 201-204, 207 ; III, 15 – 42n, 73, 129, 130, 160, 291 ; III, 16 – 17n, 205n ; III, 17 – 183n ; III, 19 – 42, 73, 75, 86, 87 ; III, 20 – 40, 332-335, 339, 347 ; III, 21 – 113, 114 ; III, 24 – 83n ; III, 26 – 42, 85, 142, 262-268, 286, 304, 353 ; III, 27 – 85, 169 ; III, 28 – 42, 52n, 74, 75, 95n, 142, 168 ; III, 29 – 97n, 145, 205.

Carm. IV, 1 – 15n, 42, 79n, 130-132, 138, 150-153, 169, 184, 185, 268-278, 286, 314, 315, 343, 345-348, 350, 351, 353, 354 ; IV, 4 – 131n ; IV, 5 – 82n, 131n ; IV, 7 – 101n ; IV, 8 – 131n ; IV, 9 – 12, 131n, 236n ; IV, 10 – 42, 251n, 343-345, 348, 354 ; IV, 11 – 15, 42, 75, 79n, 85, 86, 97n, 169, 185, 198, 204-207, 222, 223 ; IV, 13 – 42, 129, 130, 291, 300 ; IV, 15 – 131n.

Epist. I, 1 – 29, 33, 78n ; I, 10 – 78 ; I, 13 – 53n ; I, 14 – 58n ; I, 18 – 27, 28 ; I, 19 – 12, 82n ; II, 1 – 16, 17 ; II, 2 – 32, 111, 112.

Ep. 6 – 296 ; 8 – 296 ; 9 – 236 ; 12 – 296.

Serm. I, 1 – 32 ; I, 2 – 19, 31, 37n, 156-158, 160, 161n, 325, 332 ; I, 3 – 32, 121n ; I, 4 – 186 ; II, 1 – 186n ; II,

- 3 – 30-33, 112, 113, 120, 121 ; II, 4 – 31, 32 ; II, 6 – 238.
- Jérôme
Jov. I, 41 – 180n ; I, 48 – 180n ; I, 49 – : 180n.
- Laevius
 18 Courtney – 16n, 245, 246.
- Laudatio Turiae* – 155.
- Léonidas de Tarente
A. P. VI, 129 – 263.
- Lucreté
 I – 43n ; II – 38, 39, 93, 94, 97, 98 ; III – 92, 93, 99n, 190 ; IV – 38, 40, 41, 43-45, 47-52, 64, 65, 174-178 ; VI – 38.
- Macrobe
Sat. III, 14 – 324n.
- Ménandre
 264 K.-A. – 292n ; 400 K.-A. – 292n.
- Moschos
Apospasmata 2 – 61.
- Musonius Rufus
 XV – 178-180.
- Némésien
 II, 41 – 70.
- Ovide
Am. I, 1 – 48 ; II, 9 – 57, 58n ; II, 19 – 57, 68n.
Ars – 39, 69n, 327.
Epist. 3 – 216, 217 ; 9 – 218 ; 14 – 254n.
Tr. IV, 10 – 194n.
- Philodème
De Poematibus V – 31n.
- Pindare
Pyth. 2 – 295 ; 3 – 243.
- Platon
Banquet 204 a-b – 134n ; 206e-211b – 340, 341.
Gorgias 493b – 190n.
Lois 783a-785a – 37n.
République 428a-444a – 122n.
- Platon le Comique
Phaon 195 K.-A. – 292n.
- Plaute
As. – 293, 294.
Bacch. – 265n, 292.
Cas. – 292.
Curc. – 64n.
Merc. – 293.
- Pline l'Ancien
 XXI – 70 ; XXV, 4 – 184n.
- Pline le Jeune
 I, 13 – 186 ; VII, 5 – 154-155.
- Polybe
 XXXI – 324.
- Posidippe
A. P. XII, 131 – 259-261.
- Properce
 I, 1 – 73n ; I, 3 – 170n ; I, 4 – 55 ; I, 6 – 58n, 194n ; I, 7 – 14n, 197, 198 ; I, 8 – 319n ; I, 9 – 14n, 39n ; I, 11 – 55 ; I, 12 – 55, 56 ; I, 16 – 66, 67, 68n, 170 ; I, 17 – 320 ; I, 18 – 58n ; I, 19 – 319n ; I, 22 – 69n ; II, 1 – 189n ; II, 4 – 327, 328 ; II, 7 – 170, 188n, 194-196 ; II, 15 – 196, 197 ; II, 16 – 196, 197 ; II, 29 – 170n ; II, 32 – 170 ; III, 5 – 194n ; III, 6 – 171n ; III, 7 – 193n ; III, 9 – 200 ; III, 12 – 200, 201 ; III, 13 – 201 ; III, 14 – 196 ; III, 16 – 170 ; III, 18 – 53n ; IV, 1 – 194n.
- Pseudo-Andronicos
S.V.F. III, 272 – 124n.
- Quintilien
 X – 32n.
- Sappho
 1 V. – 257, 269-272, 282 ; 2 V. – 256, 257 ; 30 V. – 13n, 80, 173n ; 31 V. – 13, 14, 45, 46, 69n, 77, 273-276, 314-321 ; 54 V. – 277n ; 98 V – 246 ; 107 V. – 80n ; 105a V. – 283, 284 ; 108 V. – 13n, 81 ; 113 V. – 13n, 80, 173n ; 114 V. – 13n, 80.

- Sénèque
Ep. 7 – 28n ; 49 – 16n ; 101 – 104.
- Tacite
Dial. II, 1 – 186.
- Térence
Eun. 57-63 – 117, 118.
- Théocrite
Id. 1 – 233 ; 2 : 212n ; 5 – 307 ; 11 – 282-284.
- Tibulle
- I, 2 – 14, 58n, 66, 78n, 170n, 171, 172 ;
 I, 3 – 189n ; I, 4 – 39n, 58n, 326 ; I,
 5 – 56, 57, 198-200 ; I, 9 – 326, 327 ;
 I, 10 – 194n ; II, 3 – 194n.
- Valerius Aeditus
 I Courtney – 245.
- Virgile
Ec. 1 – 233, 234 ; 2 – 70 ; 4 – 233 ; 5 – 233 ; 9 – 234 ; 10 – 237.

INDEX NOMINUM

Nous donnons uniquement des noms de personnages qui apparaissent chez Horace ou chez d'autres poètes. Les personnages historiques ne figurent donc dans cette liste qu'en tant qu'ils sont mis en scène par un poète.

- A** _____
- Achille 111, 128, 167, 216, 217, 219-221, 285, 338, 339.
- Albius 15, 40, 58, 63, 73.
- Antiloque 108.
- Aphrodite (*voir aussi* Vénus) 257, 259, 260, 269, 270, 272, 278n, 282, 286.
- Archiloque 30, 112, 113, 296.
- Astérie 15, 142, 143, 159, 221-223.
- Auguste / César 17, 107, 144, 149, 150, 153n, 161, 162, 166, 179, 184, 186, 195, 202-204, 207, 231, 331.
- B** _____
- Barinè 42 n, 146, 147, 281n.
- C** _____
- Calais 73, 76n, 306, 308-311.
- Catius 31, 32.
- Caton 19, 33n, 37n, 78n, 114, 229, 230n.
- César *Voir* Auguste.
- Chloé 9, 42, 76n, 137, 159, 169, 249-251, 266, 267, 286, 306, 308, 310.
- Chloris 42n, 73, 129, 130, 160, 284, 291, 337, 339.
- Cinara 42, 268, 269, 291.
- Circé 94, 232, 235, 236, 237n, 293n.
- Corvinus (M. Valerius Messala) 113, 114.
- Corydon 233, 234, 236, 307.
- Crispinus 32.
- Cupidon/Éros 49, 61, 87, 264, 291.
- Cynthia 9, 54-56, 58n, 59n, 73n, 157n, 170, 171, 195, 250n, 255, 319, 320.
- Cyrus 15, 40, 60, 95-97, 235, 236n.
- D** _____
- Damalis 42, 86, 183.
- Damasippe 30-32, 112.
- Délie 9, 14, 54, 56, 59n, 66, 171, 172, 198-200, 335.
- E** _____
- Énipée 15, 143, 159, 222, 223.
- Éros *Voir* Cupidon.
- Eupolis 30, 112, 113.
- F** _____
- Fuscus (Aristius) 78, 229.
- G** _____
- Galatée 42, 145n, 169, 283, 284, 307.
- Galla 200, 201.
- Glycère 15, 40, 42, 58, 61, 73, 86, 169, 256-261, 286.
- Grâces (les) 100, 256.
- Gygès 42n, 143, 159, 222n, 284, 285, 337-339, 344, 347.
- H** _____
- Hagésichora 13n, 335.
- Hébrus 161, 162, 209-214.

Hélène 141, 159, 225, 226.

Hypermestre 189, 190, 191n, 252-255, 265.

I _____

Ibycus 160, 291.

Iccius 33, 116, 117.

Iuventas 102, 256, 258, 259, 286.

J _____

Jules César 14, 230, 328.

Juventus 329, 330n.

L _____

Lalagé 15, 42, 73, 77, 78n, 79, 147, 162, 169, 229-231, 278-285, 337-338.

Lamia 183, 184.

Lesbie 13, 14, 170, 171n, 275, 329, 330n.

Leuconoé 33, 42.

Licymnia 42n, 162-167.

Ligurinus 42, 131, 132, 138, 152, 222, 223, 273, 275, 276, 340, 343-346, 347n, 348, 354.

Lollius 27, 28, 131n.

Lycé 42, 67, 68, 130, 137, 142n, 160, 161, 231-233, 291, 300.

Lydé 15, 42, 61, 74, 75, 87, 142n, 162, 168, 184, 189, 191, 247, 248, 251n, 255, 267, 281.

Lydia 9, 15, 40, 42, 73, 75, 76, 169, 215-218, 220, 221, 291, 297-301, 305-312, 315, 317, 319, 320.

Lyncée 31, 191n, 252-255.

M _____

Mécène 9, 29, 42n, 85n, 97n, 143-145, 153n, 162, 164-166, 169, 185, 198, 200, 201, 204-207, 252.

Mélanippe 98.

Ménandre 30, 112, 113.

Mercure 247, 248, 256, 259, 260, 286.

Messala 197-200.

Myrsale 90.

Myrtale 42, 60-62, 167, 309, 311.

Mystès 15, 40, 107, 148-150, 184, 330, 331, 332n.

N _____

Néarque 40, 332-335.

Néère 42, 184, 203.

Néobulé 15, 142n, 161, 162n, 209-214.

Nestor 108, 331.

Numida 86, 183, 184, 252.

P _____

Pâris 15, 159, 217n, 225.

Paulus Maximus 9, 131, 132, 150-153, 181n, 184, 185, 269-272, 276-278, 286, 345, 346.

Pénélope 68, 94, 160, 171n, 201, 232, 235, 236.

Pholoé 42n, 60, 73, 129, 130, 284, 285n, 337, 339.

Phyllis 15, 42, 79n, 86, 97n, 146, 147, 167-169, 185, 198, 204-207.

Pittacos 90, 91n.

Platon 30-33, 112-114.

Postumus 200, 201.

Priam 108, 331.

Prométhée 227.

Pyrrha 39, 42, 76n, 135-137, 302-305.

Pyrrhus 40, 332-335.

Q _____

Quinctus Hirpinus 87.

R _____

Rhodé 86.

S _____

Sestius 99-101.

Sisyphé 98, 99, 102.

Sybaris 15, 215-217, 220, 221.

T _____

Télèphe 15, 40, 86, 204, 300, 312, 313,
316, 317, 319, 320.

Thétis 216, 220.

Thyeste 226, 227.

Thyrsis 233, 307.

Tityre 233, 234.

Troilus 108.

Tyndaris 15, 42, 94-97, 168, 226, 232,
233, 236, 237.

V _____

Valgius 9, 15, 40, 107-109, 148-150,
174, 181, 184, 330-332, 350.

Vénus (*voir aussi* Aphrodite) 41, 47, 49,
50, 52, 56, 60, 62, 65, 68, 100, 130,
131, 141, 142n, 150-152, 172, 173,
175, 176n, 184, 204, 223, 253, 256-
259, 261-272, 276, 277, 286, 291, 303-
304, 306, 313, 344, 345, 347.

X _____

Xanthias 147, 167, 168.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	9
Un héritage multiple.....	11
La morale dans la tradition poétique érotique.....	13
La morale dans les odes érotiques : une originalité d'Horace.....	15
Les odes érotiques et le statut du poète lyrique dans la cité.....	16
Une morale composite.....	17

PREMIÈRE PARTIE

LA MORALE ÉROTIQUE DES *ODES* EST-ELLE D'ORIGINE PHILOSOPHIQUE ?

PROLÉGOMÈNES. Le statut de la philosophie dans l'œuvre d'Horace :	
pour une nouvelle approche.....	25
De l'hypothèse de la conversion au constat de l'éclectisme	25
L'éclectisme est-il la preuve d'une indifférence philosophique?	28
Les attaques d'Horace contre les philosophes	30
La philosophie dans l'œuvre d'Horace : problème de méthode	33
Trois modalités d'intégration de la philosophie dans les odes érotiques.....	34
CHAPITRE 1. La passion érotique dans les <i>Odes</i> :	
éthique épicurienne et modèle élégiaque	37
Condamnation de la passion et philosophèmes épicuriens dans les <i>Odes</i>	38
Représentations du corps et limites de l'influence épicurienne.....	43
Les animaux amoureux : de l'analogie à la métaphore.....	49
La morale érotique des <i>Odes</i> : un choix poétique	53
La morale érotique dans l' <i>Ode</i> I, 33 : poésie et philosophie	58
Le <i>paraklausithyron</i> : motif lucrétien et motif élégiaque	63
CHAPITRE 2. Temps et morale dans les odes érotiques :	
entre héritage lyrique et substrat philosophique	73
Absence de profondeur temporelle des odes érotiques.....	73
Le présent de la performance dans la lyrique archaïque	79
Temporalité et poétique de la performance dans les <i>Odes</i>	82
Temporalité symposiaque et <i>tranquillitas animi</i>	89
Présent symposiaque et temporalité linéaire	98
Éthique stoïcienne et temporalité dans les odes érotiques	103
CHAPITRE 3. L'Académie dans les odes érotiques	111
Horace et l'Académie.....	111
La <i>socratica domus</i> , Cicéron et le dogmatisme	114

<i>L'Eunuque</i> chez Horace : une allusion à Cicéron ?	117
<i>Decorum</i> et théorie des <i>personae</i> de Cicéron à Horace	121
Éthique des passions et dualité de l'âme de Cicéron à Horace	132

DEUXIÈME PARTIE

MORALE SOCIALE ET IDÉOLOGIE POLITIQUE
DANS LES ODES ÉROTIQUES

CHAPITRE 4. La morale érotique des <i>Odes</i> : une morale sociale.....	141
Inspiration érotique et inspiration civique dans le recueil	141
L'amant-citoyen et la morale sociale des odes érotiques	148
La morale matrimoniale dans les odes érotiques.....	153
La morale matrimoniale dans la tradition poétique érotique	169
La tradition philosophique de l'éloge du mariage	174
CHAPITRE 5. La morale sociale des odes érotiques a-t-elle une fonction politique? ..	183
Les odes érotiques et l'adhésion d'Horace au nouveau régime	183
Temples et morale matrimoniale dans les <i>Odes</i>	189
Politique et poésie érotique avant Horace : le cas de l'élegie.....	194
La poésie érotique, substitut d'une poésie politique empêchée.....	201
CHAPITRE 6. La paix et la guerre dans les odes érotiques :	
éthique philosophique, morale sociale et politique.....	209
La guerre, l'érotisme et la morale dans les <i>Odes</i>	209
<i>Exercitatio</i> et éthique du progressant	220
La paix, l'érotisme et la morale dans les <i>Odes</i>	223

TROISIÈME PARTIE

L'ÉROTISME À L'ÉPREUVE DE LA MORALE :
UNE POÉTIQUE DU COMPROMIS

CHAPITRE 7. Érotisme, morale et transgénéricité.....	241
Horace et l'héritage lyrique : un espace de liberté.....	241
Transgénéricité, passion et <i>mos maiorum</i> dans l' <i>Ode</i> III, 11	247
Hymne à Vénus et épigramme dans l' <i>Ode</i> I, 30	256
Transgénéricité, passion et éthique érotique dans l' <i>Ode</i> III, 26.....	262
Hymne, épithalame et lyrique sapphique dans l' <i>Ode</i> IV, 1	268
Anacréon et Sappho dans l' <i>Ode</i> II, 5 : passion et contrôle du désir.....	278
CHAPITRE 8. Érotisme, morale et pragmatique des formes poétiques	287
Une liberté héritée de l'époque hellénistique.....	287
Pragmatique de l'iambe, morale et passion dans l' <i>Ode</i> I, 25	290
Épigramme votive, <i>renuntiatio amoris</i> et passion dans l' <i>Ode</i> I, 5	302
Chant amébee, jeu et passion dans l' <i>Ode</i> III, 9	305
Symptômes de l'amour, morale et passion dans l' <i>Ode</i> I, 13	312

CHAPITRE 9. Homoérotisme, morale et mélange des cultures	323
L'homoérotisme dans la poésie latine	324
Homoérotisme et morale romaine dans les <i>Odes</i>	330
L'homoérotisme pré-matrimonial : influence des modèles grecs.....	335
La pédérastie au livre IV des <i>Odes</i> : influence des modèles grecs.....	340
Conclusion.....	349
Bibliographie	357
Sources primaires.....	357
Sources secondaires.....	360
Index locorum.....	381
Index nominum.....	385
Table des matières	389

